Le Nouvelliste

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI 10 MAI 2019

TROIS-RIVIÈRES | 99e ANNÉE, N° 161

lenouvelliste.ca

TOUCHANTS ADIEUX

La fillette de sept ans, décédée dans de tragiques circonstances la semaine dernière à Granby, a été portée à son dernier repos PAGE 3

PHOTO LA PRESSE

Une responsabilité collective, estime le grand-père de Cédrika

PAGE 2

Accident de rafting sur la rivière Mattawin

PAGE 4

L'exposition permanente *Attache ta tuque!* prend forme au Musée Pop

PAGE 18

Inondations: des dépenses de plusieurs milliers de dollars

PAGE 5

FRANCOEUR

Le dérapage de l'ex-sénatrice

PAGE 12

altima telecom

INTERNET ILLIMITÉ + FORFAIT TÉLÉ

$58.94*/mo

*Cette offre est valide pour le Cable 30M pour les 12 premiers mois, prix régulier $68.94/mo

altimatel.com

819 807-2266

DU 9 AU 12 MAI 2019 • 4 JOURS SEULEMENT

Fête des Mères

20% sur tous les vêtements et accessoires de vélos pour femmes*

10% sur tous les vélos pour femmes en magasin*

*À prix régulier

TREK

BRUNELLE SKI • VÉLO

facebook.com/brunelleskivelo

3245, boulevard des Récollets

Trois-Rivières | 819 378-1933

Accord D Desjardins

NOUVEAU MAGASIN, NOUVEAU CONCEPT!

98¢ + TAXES

Semaine 13536 00001 3

8 Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	15-16
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	23
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	27 à 31

INSOLITE

Soyez «gentils» avec la police nigériane

LAGOS (AFP) — La police nigériane a publié sur Twitter une série de conseils pratiques pour les automobilistes qui s'approchent des barrages et des agents, leur suggérant d'être polis et de les saluer, plutôt que de leur déclarer la guerre «inutilement».

Au Nigeria, les agents de police ont très mauvaise réputation et sont souvent accusés de corruption ou de violations des droits de l'homme.

«Faites l'effort d'être poli et de répondre aux officiers lorsque ceux-ci vous posent une question», encourage Franck Mba, un officier responsable des relations publiques sur le compte Twitter officiel.

Autre conseil utile: «Ne provoquez pas un agent de sécurité armé, et ne lui proposez pas de le défier en duel».

D'autres suggestions préconisent de ralentir à l'approche d'un barrage ou de garder vos mains visibles pour que la police puisse voir que vous n'avez pas d'arme à feu.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca

Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca

FACEBOOK
facebook.com/lenouvelliste

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

DÉCÈS DE LA FILLETTE DE GRANBY

Une responsabilité collective, estime le grand-père de Cédrika

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

Le grand-père de Cédrika Provencher, Henri Provencher, a été horrifié par le sort qu'a subi la jeune martyre de Granby. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Horrifié et choqué par le triste sort de la petite martyre de Granby, Henri Provencher estime que «toute la société» a une part de responsabilité dans ce drame. Le grand-père de Cédrika Provencher, cette fillette de Trois-Rivières tristement célèbre pour avoir été enlevée puis assassinée, implore nos dirigeants à se préoccuper réellement des enfants.

Dans une lettre envoyée au *Nouvelliste* (publiée en page 13), Henri Provencher soutient qu'on a une responsabilité collective dans le décès de la fillette de Granby. «Il semble que plein de gens savaient, mais personne n'agissait. Ce ne sont pas que les parents, la famille, les proches, le voisinage, l'école, la DPJ, les seuls coupables, mais plutôt toute la société», a-t-il écrit dans cette lettre.

En entrevue, Henri Provencher approfondit sa pensée. «On joue souvent à l'autruche», soutient-il en ajoutant que l'indignation populaire qui a suivi le drame de Granby n'est que temporaire.

«Tout le monde crie que ça n'a pas de bon sens et il y a un mouvement épouvantable. Et bien ce mouvement, je suis bien placé pour le savoir, à la longue il s'estompe. Et puis ça recommence au prochain drame. Il faut toujours que quelqu'un paye pour motiver tout le monde.»

La collaboration de tout un chacun est essentielle pour garantir la protection des enfants de notre société, croit Henri Provencher qui se dit aussi «horripilé» par le triste sort de l'enfant de Granby. «Ce n'est pas juste l'affaire de la police ou du gouvernement. C'est l'affaire de tout le monde. Si tu vois un enfant traverser la rue alors qu'une voiture s'en vient et que ses parents ne sont pas là, le minimum que tu dois faire c'est d'aller sauver l'enfant et le ramener», estime l'instigateur de la Fondation Cédrika Provencher qui exhorte en même temps la population à ne pas avoir peur de la DPJ.

«Quand tu vois de quoi qui n'a pas de bon sens, tu avertis qui de droit. On ne devrait pas avoir peur de la DPJ. L'organisme est là pour protéger les enfants.»

L'expérience a aussi démontré à Henri Provencher qu'il existe des «chasses gardées» en matière de protection de l'enfance qui n'ont pas lieu d'être selon lui. «Ce n'est pas un organisme, la police ou le gouvernement qui sont les responsables. C'est tout le monde», affirme-t-il.

«Tout le monde crie que ça n'a pas de bon sens et il y a un mouvement épouvantable. Et bien ce mouvement, je suis bien placé pour le savoir, à la longue il s'estompe. Et puis ça recommence au prochain drame. Il faut toujours que quelqu'un paye pour motiver tout le monde.»

«Dans l'ère de collaboration où nous sommes rendus, il faut le prouver et il faut être capable de dire si un enfant est en difficulté. Ce n'est pas se mêler des affaires des autres, c'est se mêler des affaires de la société.»

Le grand-père de Cédrika Provencher œuvre depuis 12 ans à la prévention des enlèvements d'enfants. Après toutes ces années, il constate que la protection de la jeunesse est très bureaucratique. «Ce que je trouve épouvantable, c'est que ça devient presque inhumain comme système», soutient Henri Provencher. «On doit traiter les dossiers en humain. C'est toujours compliqué.»

Henri Provencher espère que le gouvernement actuel du Québec prenne les actions nécessaires pour réformer le système afin de mettre véritablement l'enfant au cœur des préoccupations. La prévention devrait aussi être plus considérée dans les stratégies de protection de l'enfance.

«C'est toujours à recommencer. Tant que ça n'arrive pas, les gens n'agissent pas. Il y a beaucoup de chemin à faire. J'espère qu'on va accepter de travailler tous ensemble et de faire en sorte qu'on ait un milieu qui protège les enfants», affirme le grand-père de Cédrika.

FILLETTE DÉCÉDÉE DANS DES CIRCONSTANCES TRAGIQUES

Des funérailles émouvantes

KARINE BLANCHARD
La Voix de l'Est

Les funérailles de la fillette de sept ans, décédée la semaine dernière à Granby, ont été célébrées dans une église bondée, jeudi. — PHOTOS ALAIN DION

GRANBY — La fillette âgée de sept ans, décédée dans de tragiques circonstances la semaine dernière à Granby, a été portée à son dernier repos, jeudi, lors d'une cérémonie empreinte d'émotions. Des centaines de personnes étaient présentes pour lui dire un dernier adieu.

L'église Sainte-Eugène de Granby était bondée de membres de la famille et de citoyens touchés par le drame lorsque le petit cercueil en bois, orné d'un bouquet de fleurs, a fait son entrée.

Le curé Serge Pelletier, qui présidait la cérémonie, a précisé avoir obtenu l'autorisation de nommer la fillette malgré l'ordonnance de non-publication émise par le tribunal. «C'est pour elle, c'est pour sa famille que nous sommes ici», a-t-il souligné.

Les hommages à la fillette se sont succédé, tous aussi touchants les uns que les autres. «Comme ça sur la pointe des pieds, tout doucement, sans avertissement; nous sommes encore sous le choc. Nos prières nous aideront peut-être à comprendre, à apaiser notre douleur. Maintenant, repose en paix. De toute ta famille qui t'aime fort», a lu un de ses proches avec des sanglots dans la voix.

Deux femmes ont à leur tour lu un poème qui s'est terminé par l'interprétation de la chanson *Que je t'aime* de Johnny Hallyday et à laquelle les personnes présentes se sont jointes à elles pour la chanter.

Une amie de la famille a amené un souffle différent à la cérémonie en interprétant *La petite maison dans la vallée*, une pièce qu'adorait la fillette. Les personnes présentes ont été emportées par les paroles et ont tapé dans leurs mains pour l'accompagner.

L'un des moments les plus poignants est sans contredit l'interprétation de la pièce *Un ange qui passe* d'Annie Villeneuve. Plusieurs personnes ont éclaté en sanglots à l'écoute des paroles et l'interprète a terminé la pièce en larmes. «Tout le Québec a une souffrance énorme. Nous souffrons pour elle. Nous souffrons pour tous nos enfants», a dit le curé pendant la cérémonie empreinte d'amour qui s'est déroulée dans la sobriété.

À la fin de la célébration, le curé a invité les gens à repartir avec l'une des nombreuses peluches qui décoraient l'église et à s'engager à la remettre à un enfant de leur quartier. «Une façon de donner au suivant. Ce sera un pas de plus vers plus d'amour pour les petits et vulnérables de toutes sortes», a-t-il dit.

«Tout le Québec a une souffrance énorme. Nous souffrons pour elle. Nous souffrons pour tous nos enfants»

Le petit cercueil, entouré des membres de la famille de la fillette, a ensuite quitté l'église sur les airs de la chanson *C'est à ton tour de te laisser parler d'amour*. L'envolée d'une colombe a marqué la fin de la cérémonie.

DES CITOYENS TOUCHÉS

Le drame a ému le Québec en entier. Plusieurs personnes qui ne connaissaient pas la fillette ont tenu à assister aux funérailles pour lui rendre un dernier hommage.

«De voir que ces choses-là arrivent en 2019, c'est attristant, a confié Ginette Lestage à la sortie de l'église. C'était une très belle cérémonie, mais ça reste que nos enfants, c'est notre futur et quand tu vois ça, c'est très triste.»

«Ça me touche tellement, a dit une autre citoyenne, Ginette Cabana. Ça ne se peut pas qu'en 2019 ça arrive. La mort d'un enfant, ça nous touche. Ça touche tout le monde. C'est trop jeune. On est tous sous le choc.»

Jade Goulet-Fortin, une mère de deux enfants, était également présente à la cérémonie en compagnie de sa grand-mère. «C'est une grosse tragédie et quand on a des enfants, ça nous touche encore plus», dit-elle. «J'ai pleuré durant toute la cérémonie. Il n'y a pas de mot», a ajouté sa grand-mère, Thérèse Fournier.

Avec autant de personnes venues assister aux funérailles, les policiers de Granby ont assuré la sécurité dans le secteur et établi un périmètre où seul le cortège funéraire pouvait circuler.

Le curé Serge Pelletier présidait la cérémonie.

ACCIDENT DE RAFTING À TROIS-RIVES

Une personne dans un état critique

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVES — Une descente en rafting de la rivière Mattawin a connu une fin abrupte jeudi, à Trois-Rives. Une personne se trouvait dans un état critique après que l'embarcation dans laquelle elle prenait place avec quatre autres personnes eut chaviré.

Lorsque tous les occupants du rafting ont été projetés à l'eau vers 13 h 45 et que la plupart de ceux-ci ont pu être récupérés, une femme manquait à l'appel. Celle-ci a été retrouvée et des manœuvres de réanimation auraient été entreprises.

Elle a été transportée au centre hospitalier par ambulance où elle reposait dans un état critique. Très peu de détails étaient toutefois divulgués durant la journée par la Sûreté du Québec. Vers 23 h, le corps policier affirmait que la personne était toujours entre la vie et la mort.

Selon certaines informations, le groupe participait à une expédition supervisée par le Centre d'aventures Mattawin. Malgré quelques tentatives de communiquer avec cette entreprise, il a été impossible de parler avec un responsable jeudi. Alors que les rivières sont actuellement gonflées en cette période de crue printanière, le courant de la rivière Mattawin est très puissant.

La Sûreté du Québec a envoyé sur place jeudi un enquêteur ainsi que le service d'identité judiciaire afin de faire la lumière sur ces événements.

Alexis Vadeboncoeur écope 15 mois de prison pour vente de cannabis

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Alexis Vadeboncoeur a profité de son retour devant le tribunal cette semaine, au palais de justice de Shawinigan, pour régler ses dossiers liés à ses plus récentes incartades, ce qui lui a valu une peine de 15 mois de prison.

En tenant compte de sa détention préventive, calculée à temps et demi, il lui reste 11 mois à purger. Il sera ensuite sous probation pendant deux ans dont la première année sous surveillance.

Rappelons que le 18 février dernier, alors qu'il entamait sa première journée au Carrefour formation Mauricie, il aurait menacé un élève âgé de 18 ans. Selon les policiers qui l'avaient arrêté, il était même en possession d'un couteau. Son véhicule et un logement de la rue Georges à Shawinigan avaient ensuite été perquisitionnés. Une imitation d'arme de poing avait été trouvée dans son véhicule.

Les enquêteurs avaient aussi mis la main sur plusieurs grammes de cannabis. En bout de ligne, il avait donc été accusé d'avoir proféré des menaces de causer la mort ou des lésions corporelles, d'avoir eu en sa possession un couteau dans un dessein dangereux ainsi qu'une arme à feu alors que cela lui était interdit. Des accusations avaient également été portées contre lui en vertu de la nouvelle Loi sur le cannabis. Les policiers avaient découvert chez lui des affiches sur lesquelles il faisait la promotion de ses services comme livreur

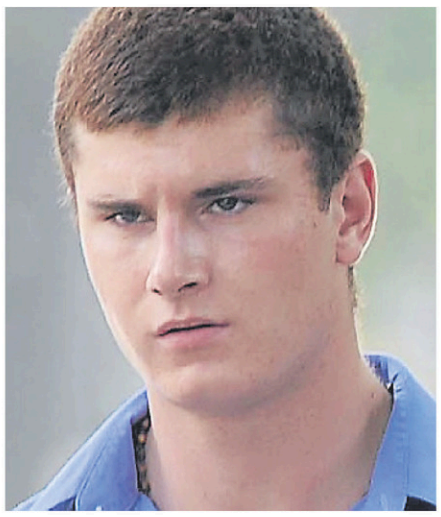

Alexis Vadeboncoeur
— PHOTO: ARCHIVES

d'alcool, de tabac et de cannabis.

Les discussions entre son avocat, Me André Melançon, et la procureure de la Couronne, Me Catherine Vincent, ont donné lieu à une entente. Il y a eu arrêt des procédures ou acquittement sur les accusations liées à la violence telles que menaces et possession d'un couteau et d'une arme à feu. Au niveau des infractions liées au cannabis, Vadeboncoeur a plaidé coupable aux accusations de vente et distribution de cannabis, vente de cannabis à deux agents doubles et d'avoir offert du cannabis à des adultes. Avant son arrestation pour les prétendues menaces à un élève du Carrefour formation Mauricie, le jeune homme faisait en effet l'objet d'une enquête pour le trafic de cannabis. Quant au chef d'avoir offert du cannabis à des mineurs, il a été retiré.

Il a ainsi plaidé coupable à trois chefs sur sept. Du même coup, la suggestion commune de sentence des avocats a été entérinée par le juge David Bouchard.

Son avocat, Me Melançon, a précisé qu'il s'agissait d'une des premières condamnations au pays liées à la nouvelle Loi sur le cannabis. Par ailleurs, il a pris soin de mentionner au tribunal qu'il avait demandé au centre de détention de permettre à son client de consommer du cannabis à des fins médicales et même de lui en fournir sous forme d'huile ou de dérivés au même titre que les médicaments sous ordonnance qui sont administrés aux détenus, mais que cela lui avait été refusé. «Les conséquences pour mon client ont été importantes durant sa période de détention car cela lui a causé beaucoup d'anxiété. Il est important de savoir qu'il est titulaire d'un certificat de Santé Canada qui lui permet de consommer du cannabis à des fins thérapeutiques. Dans les discussions avec la Couronne, c'était donc très important que son temps préventif soit calculé à temps et demi», a-t-il conclu.

Vadeboncoeur est cet individu dont l'arrestation filmée le 2 février 2013 à la suite d'un vol qualifié dans une pharmacie avait défrayé à plus d'une reprise les manchettes. Vadeboncoeur avait été condamné à purger une peine de quatre ans et demi de prison pour une série de crimes. Il avait pu reprendre sa liberté complète en novembre dernier.

Accusé de sévices sexuels sur un détenu vulnérable

Le Soleil

Coups de pénis sur la tête, séances d'étranglement, fiole d'eau de Javel insérée dans l'anus; le détenu Jonathan Bertrand-Beaulieu est accusé de multiples agressions sexuelles sur le prisonnier le plus vulnérable de son secteur.

Kevin* est un détenu chétif, de très petite taille, avec un handicap physique. Le chef d'unité à l'Établissement de détention de Québec le décrit comme un gars dont il n'entend jamais parler.

Le 26 septembre 2018, Kevin s'est présenté à la console de sécurité en demandant à parler à un agent correctionnel. En privé.

Il a dit avoir été victime de plusieurs agressions sexuelles de la part d'un codétenu, Jonathan Bertrand-Beaulieu, 27 ans, un ancien boxeur de grande stature.

La loi du silence est forte en prison. Mais dans ce cas précis, deux détenus sont venus témoigner pour le plaignant, à l'occasion du début du procès jeudi, au palais de justice de Québec. «Ça, ça ne se fait pas, lance Luc*, 19 ans, qui purge une peine pour une agression armée. J'ai dit à Kevin* qu'il fallait qu'il fasse de quoi parce qu'il allait s'en souvenir toute sa vie et je lui ai dit que s'il porte plainte, personne ne va lui en vouloir.»

Un autre détenu du même secteur, Jérôme*, condamné pour des voies de fait, affirme qu'il n'est pas du genre à dénoncer. «Mais Kevin, ce n'est pas correct ce qui lui est arrivé et je ne voudrais pas que ça m'arrive.»

*Prénoms fictifs

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

HOLOMÉTABOLE, *adjectif*

Définition – [Zoologie] Se dit d'un insecte qui subit des métamorphoses complètes en passant par le stade de la nymphe.
Champ lexical – chrysalide, larve, pupe, imago, nymphe, mue, chenille, papillon, hyménoptères, lépidoptères...
Famille – *amétabole* (qui se développe sans métamorphose), *métabole* (qui présente des métamorphoses importantes après la naissance), *hétérométabole* (qui ne subit que des métamorphoses graduelles, sans passer par le stade de la nymphe).

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

INONDATIONS

Des dépenses de plusieurs milliers de dollars

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La crue des eaux printanières qui touche de nombreuses localités depuis quelques semaines entraînera des dépenses de plusieurs dizaines de milliers de dollars, sinon des centaines de milliers de dollars pour les administrations municipales.

Les inondations engendrent des dépenses importantes pour les administrations municipales. Nicolet a notamment investi 25 000 $ dans l'achat de bacs de sable formant une digue temporaire. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

En 2017, Nicolet avait dépensé autour de 300 000 $. L'administration s'attend à une facture au moins du même niveau en 2019.

«On avait fait 40 000 sacs de sable en 2017, on a fait 42 000 sacs en 2019. La location de machinerie qui a été mobilisée l'a été pour une durée similaire qu'en 2017. Les militaires sont arrivés plus tôt, mais le début des inondations s'est passé le Vendredi saint. Il y a eu le lundi de Pâques. Ce sont des journées fériées qui sont payées à taux double (pour le personnel)», mentionne Sébastien Turgeon, directeur des communications de la Ville de Nicolet.

Un peu plus à l'est, Bécancour avait dépensé 166 000 $ il y a deux ans. Là aussi, on s'attend à atteindre au moins ce seuil en 2019.

«Ça va ressembler à 2017, en termes de dommages. La grosse partie de la somme sera affectée au rétablissement: le ramassage, le nettoyage. C'est plus de la moitié des sommes engagées pour les inondations», raconte le maire, Jean-Guy Dubois.

Yvon Deshaies, le maire de Louiseville, estime que les coûts seront inférieurs à ceux de 2017, à condition que l'armée prolonge le séjour de ses militaires pour aider les citoyens à retirer les sacs de sable.

«L'armée est arrivée plus tôt qu'en 2017. On a eu moins besoin de nos pompiers. Mais on ne sait pas si l'armée va nous aider à ramasser. Si l'armée ne vient pas, ça va coûter plus cher qu'en 2017. Ce sont les pompiers et les employés de la voirie qui vont ramasser les poches de sable», explique le maire de Louiseville.

La facture pour les inondations en 2017 à Louiseville a été d'un peu plus de 71 000 $. Sa voisine, Yamachiche, avait dépensé environ 30 000 $ il y a deux ans. Selon Paul Carbonneau, les coûts en 2019 seront vraisemblablement de plus de 50 000 $.

«Ça coûte plus cher parce qu'on a plus de temps-homme, dit le maire de Yamachiche. C'est arrivé la fin de semaine de Pâques, avec des jours fériés, on a mis plus de personnel plus rapidement. On est rendu à 7000 ou 8000 sacs de sable en 2019, on en avait autour de 5000 en 2017. On essaie tout le temps d'améliorer notre service des mesures d'urgence.»

Yamachiche va installer des conteneurs à déchets ce week-end dans le secteur du chemin Louis-Gatineau.

Sainte-Anne-de-la-Pérade devrait s'en tirer avec des dépenses de 30 000 $, soit le même montant qu'en 2017.

«C'est le coût pour les sacs de sable, le transport, le temps des employés, les véhicules, énumère Jacques Taillefer, le directeur général de la Municipalité. Ce sera comparable à 2017. Mais chez nous, on est en mode surveillance. Il y a les grandes marées à la fin du mois. Si les autres régions ouvrent les vannes, c'est nous qui allons y goûter. On devra peut-être redéployer du monde sur le terrain.»

Seulement pour l'achat de sacs de sable, Trois-Rivières a dépensé près de 244 000 $ en 2019.

AVERTISSEMENT DE PLUIE

Environnement Canada a émis un avertissement de pluie pour les prochaines heures. De 15 à 25 mm de pluie sont attendus au cours de la journée de vendredi qui sera marquée par des vents de 20 km/h provenant de l'est. Des rafales allant de 40 à 50 km/h devraient balayer la région.

Les prévisions pour le lac Saint-Pierre indiquent que le niveau de l'eau devrait s'élever à 3,18 mètres, vendredi soir. Le fleuve Saint-Laurent devrait atteindre 3,56 mètres vendredi après-midi à la hauteur de Batiscan, 3,29 mètres à Trois-Rivières, et 3,15 mètres à Bécancour.

KILOMÈTRE 151 DE LA ROUTE 155

Circulation en alternance pour les prochains jours

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — La circulation entre La Tuque et le Lac-Saint-Jean a été rétablie après avoir été paralysée pendant plusieurs heures mercredi. Des travaux d'urgence ont permis d'ouvrir une voie de déviation d'une largeur de 4,4 m un peu avant 23 h mercredi. La circulation sera faite en alternance jusqu'à ce que les correctifs soient apportés au kilomètre 151.

«C'est un accotement d'urgence. Cela permet d'éviter de passer sur le pavé parce que ç'a été grugé en dessous. Le problème, c'est que l'eau n'est pas passée où elle devait, dans le tuyau prévu pour ça. On parle du ponceau refait l'an dernier. L'eau, c'est parfois sournois. C'est une force de la nature et quand ça décide de passer à côté, il est trop tard le chemin est fait», explique Gilles Payer, porte-parole au ministère des Transports.

«En passant à côté, l'eau est passée sous le remblai et le talus a été fragilisé. C'est ce qui a causé un éboulis. Heureusement, la chaussée est à peu près intacte», ajoute-t-il.

La circulation se fait en alternance puisque la chaussée de gravier permet le passage d'une seule direction à la fois. Jeudi, des feux automatiques ont été installés.

La circulation a été perturbée pendant plusieurs heures sur la route 155 au kilomètre 151. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

«Il n'y a pas de restriction de charge sur l'accotement», confirme le porte-parole du MTQ.

Les ingénieurs du ministère étaient également sur place, jeudi, pour analyser la situation.

«L'idée, c'est de réparer le plus vite possible, mais de réparer de façon à ce que ce soit permanent. Il faut voir et comprendre pourquoi l'eau a décidé de passer là. Les ingénieurs sont familiers avec ces situations-là».

«Quand on a trouvé la solution, on trace un plan. L'équipement est prêt, le personnel est disponible, alors les travaux devraient s'enclencher assez rapidement. Ce pourrait être au courant de la semaine dans la mesure où on s'entend sur une solution permanente rapidement», souligne M. Payer.

PALMARÈS PROVISOIRE DE CAA-QUÉBEC EN MAURICIE

Shawinigan dans le top 3 des pires routes

MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Qui va remporter le titre peu enviable de la pire route en Mauricie en 2019? Si elle n'occupe pas la première position pour l'instant, Shawinigan pourrait tout rafler avec pas moins de trois candidates dans le top 3 régional, selon un palmarès provisoire, présenté jeudi, par le CAA-Québec.

En effet, pour l'instant, c'est le chemin Fitzpatrick à La Tuque qui est en première position. Deux routes de Shawinigan sont ex aequo en deuxième position, soit le boulevard des Hêtres qui apparaît sur cette liste année après année, et une nouvelle venue qui a beaucoup fait parler d'elle cette année, c'est-à-dire l'avenue du Tour-du-Lac, dans le secteur Lac-à-la-Tortue. En troisième position, Shawinigan se démarque encore une fois avec la rue Trudel.

Au Centre-du-Québec, la route 116 à Warwick se trouve en première position. Elle avait d'ailleurs terminé première au Centre-du-Québec en 2018. Le boulevard des Acadiens à Bécancour fait son apparition sur la deuxième marche du podium suivi par la rue Saint-Pierre à Drummondville.

Sur le plan provincial, le boulevard Gouin Est, à Montréal, grand gagnant de l'an dernier a pris la tête, suivi par la Montée du Bois-Franc, à Saint-Adolphe-d'Howard, dans les Laurentides et le chemin Cadieux à L'Ange-Gardien, en Outaouais. En deux semaines, plus de 12 000 personnes ont voté. «Évidemment, ce n'est pas un exercice scientifique. C'est un vote populaire. Le top 10 ou les différents palmarès régionaux sont le reflet de la volonté de ceux qui ont bien voulu voter. Mais ultimement, l'idée derrière une campagne comme les pires routes, c'est de donner des munitions aux citoyens pour qu'ils puissent ensuite s'adresser aux autorités compétentes qui ont la responsabilité d'entretenir le réseau routier, de permettre aussi d'entretenir le dialogue et de faire en sorte que ça reste toujours à l'esprit des décideurs publics», explique Anne Gauthier, porte-parole de CAA-Québec.

Selon le CAA, même si l'État investit des sommes colossales dans les infrastructures routières, le déficit d'entretien continue de se creuser ayant passé de 14,7 à 16,4 milliards $ en 2019. Toujours selon l'organisme, maintenir le réseau à niveau est une stratégie gagnante puisqu'il en coûterait 250 fois plus cher de refaire une route après 15 ans que de réaliser un entretien préventif assidu.

Et pourquoi diffuser un palmarès provisoire? «L'idée, c'est de dire où on en est rendu et de rappeler aux Québécois que ce n'est pas terminé, qu'ils peuvent encore voter. C'est important parce que plus il y a de votes, plus la campagne pèse lourd dans la balance, et on ose espérer que ça aura plus d'influence en bout de ligne», mentionne Mme Gauthier.

La campagne se poursuit jusqu'au 24 mai. Les gens sont invités à voter au *piresroutes.com*

Un Shawiniganais s'évade d'un hôpital

SHAWINIGAN (MEL) — Un Shawiniganais a réussi à prendre le large alors qu'il était détenu dans un centre hospitalier. En effet, Éric Martel, 40 ans, de Shawinigan, a quitté, mardi, vers 7 h 45, le centre hospitalier de Joliette sans autorisation. Il est donc recherché pour évasion de garde légale.

Il mesure 1,88 mètre (6 pi 2 po) et pèse 105 kg (230 lb). Il a les cheveux et les yeux bruns. La dernière fois qu'il a été vu, il portait une chemise bleue, un pantalon et des espadrilles de couleur noire. Toute personne qui apercevrait cet individu est priée de communiquer avec le 911. De plus, toute information pouvant permettre de le localiser peut être communiquée, confidentiellement, à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

Éric Martel
— COURTOISIE SÛRETÉ DU QUÉBEC

Incendie de machinerie forestière

LA TUQUE (GD) — Les pompiers de La Tuque ont dû intervenir jeudi en début de soirée afin d'éteindre un incendie de machinerie forestière. Un incendie s'est déclaré dans ce véhicule lourd alors qu'il travaillait sur le site Vallières lors d'opération de l'usine Francobec, mentionne André Vézina, chef de division aux opérations incendie. Une vingtaine de pompiers se sont rendus sur place peu avant 18 h et ont réussi à éteindre le brasier relativement rapidement. Cela a permis d'éviter que le feu ne fasse davantage de dégâts.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Yvon Deshaies sur les rangs?

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le maire de Louiseville, Yvon Deshaies, pourrait bien être sur les rangs de la prochaine élection fédérale dans le comté de Trois-Rivières. Si le coloré personnage devait décider de se lancer, ce n'est toutefois sous aucune bannière qu'il le ferait, préférant se présenter comme candidat indépendant, lui qui dit vouloir défendre plusieurs dossiers sans nécessairement se retrouver dans un des partis politiques à Ottawa.

«Ça fait longtemps que j'y pense et je pense que j'ai quelque chose à apporter. Mais je ne veux dépendre de personne, d'aucune ligne de parti. Je ne me mettrai à genou devant personne», signale M. Deshaies, qui dit que la question de la laïcité de l'état trône au sommet de ses préoccupations, une valeur qui n'est pas forcément partagée par les différents chefs à Ottawa.

Et alors que Louiseville se retrouve dans le comté de Berthier-Maskinongé, pourquoi songerait-il à briguer l'élection dans Trois-Rivières? «Ma connexion, elle est avec Trois-Rivières. Le comté de Berthier-Maskinongé s'étend jusqu'à Lanoraie et Lavaltrie. Mais moi je ne connais personne là-bas. J'ai davantage d'affinités avec Trois-Rivières et il y a des dossiers qui m'intéressent là, dont la pyrrhotite», martèle M. Deshaies, assurant ne pas craindre d'affronter l'ex-maire de Trois-Rivières Yves Lévesque s'il se présente avec les conservateurs, ou encore l'actuel député du NPD Robert Aubin.

«Ce n'est pas contre personne, je n'ai d'amertume envers personne. Je ne m'en vais pas faire la guerre, mais il y a des dossiers qui me tiennent à cœur et je veux les travailler avec le pouvoir», indique-t-il, citant au passage le train à grande fréquence, le retour de la peine de mort de même que des mesures qui devraient être imposées aux détenus au pays.

M. Deshaies a effectivement été confronté, bien malgré lui, au système judiciaire depuis deux ans, alors que l'ex-conjoint de sa sœur Sylvie a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire pour des événements survenus en juillet 2017. Pierre Courtois, 75 ans, serait délibérément entré en collision avec un camion poids-lourd, alors que Mme Deshaies prenait place à bord du véhicule que son ex-conjoint conduisait. Elle a péri dans l'incendie qui a été provoqué par l'accident.

Yvon Deshaies, maire de Louiseville. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le processus judiciaire lui a fait réaliser certaines choses qu'il qualifie aujourd'hui d'injustices, et qu'il souhaite également pouvoir défendre au fédéral. Selon lui, les personnes incarcérées pour des peines de plus de trois ans qui continuent d'avoir des revenus à l'extérieur devraient obligatoirement faire don d'un minimum de 25 % de leurs revenus à des œuvres de charité pour continuer de payer leur dette à la société.

«La personne est en prison, mais peut avoir des entreprises, des blocs appartements, bref des revenus qui continuent de rentrer. Ce n'est pas normal qu'en sortant de prison, elle puisse continuer de mener la belle vie. Il faut qu'elle paie sa dette à la société aussi de cette façon. Redonner aux banques alimentaires, au CAVAC, je ne sais pas, mais en faire bénéficier la société. C'est vraiment un dossier que je veux travailler», mentionne-t-il.

M. Deshaies se donne environ deux mois pour prendre sa décision, qu'il fera connaître au cours de l'été. S'il devait se lancer dans la course, il continuera d'occuper son poste de maire de Louiseville, le quittant seulement s'il remporte l'élection. «Je vais continuer de donner mon 100 %, je ne négligerai pas la Ville de Louiseville si j'y vais. Et si je suis élu, je vais travailler avec le conseil pour faire en sorte que ça ne coûte pas un sou à la Ville. Je ne voudrais pas qu'on provoque une élection partielle pour ça, il doit y avoir moyen d'assurer un intérim jusqu'aux prochaines élections municipales», plaide-t-il.

Trois-Rivières

PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

› PLACE AU GRAND MCDON

Le Grand McDon se tenait mercredi, dans tous les restaurants McDonald's. Tous les profits de la vente de certains produits, dont le fameux Big Mac et les Joyeux Festins, étaient versés à la cause de Leucan Mauricie. Depuis 2003, cette activité a permis d'amasser plus de 300 000 $ pour soutenir les enfants atteints de cancer de la région et leur famille. De gauche à droite, on reconnaît Nicolas Mongrain, membre de la direction, Marc Mongrain, franchisé McDonald's, Justin Mongrain, gérant du restaurant de la rue des Balkans ainsi qu'Annie Brousseau, directrice régionale Mauricie et Centre-du-Québec pour Leucan. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

ACCÈS À INTERNET: QUÉBEC ET OTTAWA INTERPELLÉS

Le conseil municipal de Trois-Rivières interpelle Québec et Ottawa afin que les critères d'admissibilités pour les programmes permettant aux citoyens habitant en zone rurale puissent avoir accès à Internet haute vitesse. La Ville estime en effet que présentement, des Trifluviens se retrouvent pénalisés car ils habitent un territoire pouvant être considéré comme rural et donc non desservi par un distributeur d'Internet haute vitesse, mais ne peuvent pas avoir accès aux programmes de subvention étant donné que Trois-Rivières dans son ensemble est considérée comme une zone urbaine.

Le conseiller municipal du district Pointe-du-Lac, François Bélisle, a donc présenté une résolution demandant à Québec et Ottawa de revoir les critères des programmes «Québec Branché» et «Brancher pour innover» pour offrir la possibilité aux citoyens des milieux ruraux de la Ville de Trois-Rivières d'accéder à des services Internet haute vitesse à un coût comparable à celui des milieux urbains.

La démarche pourrait avoir un impact sur des centaines de citoyens concernés, spécialement dans les districts de Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France, Sainte-Marthe et Des Forges, où plusieurs zones rurales ne sont pas encore desservies par ce service.

ABATTAGE DE FRÊNES SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Les citoyens de Trois-Rivières qui doivent faire abattre ou traiter des frênes sur leurs terrains privés, en raison de la propagation de l'agrile du frêne, pourront bientôt avoir accès à un programme de subvention de la part de la Ville de Trois-Rivières pour le faire. Le conseil municipal a été saisi d'un avis de motion en ce sens, mardi soir.

Ainsi, les citoyens qui souhaitent procéder à l'abattage de leurs frênes et souhaitent remplacer l'arbre par un autre recevront 50 % du coût d'achat de l'arbre, jusqu'à concurrence de 100$ par arbre, et jusqu'à un maximum de 500 $ par adresse. Par ailleurs, les citoyens qui optent pour faire traiter leurs frênes auront également droit à une subvention calculée en fonction de la surface traitée de l'arbre. Des budgets de 20 000 $ pour chaque option seront ainsi réservés.

La Ville estime qu'il y a présentement 1940 frênes qui se trouvent sur des terrains privés sur son territoire.

PARE-INTEMPÉRIES À L'AMPHITHÉÂTRE

«Nous sommes proactifs»

Confiante que la solution permanente soit satisfaisante, la Ville prépare tout de même un plan B pour l'été 2019

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Bien que la Ville de Trois-Rivières demeure confiante que la solution permanente de pare-intempéries en train d'être mise en place à l'Amphithéâtre Cogeco réponde aux exigences des acousticiens, on planifie déjà un plan B pour l'été 2019 si ces nouvelles installations devaient une nouvelle fois s'avérer un échec.

On se souviendra que la Ville de Trois-Rivières poursuit actuellement l'architecte de l'Amphithéâtre Cogeco, Paul Laurendeau pour la somme de 384 235 $ dans le dossier des pare-intempéries, le tenant responsable d'avoir conçu des équipements qui ne répondaient pas aux attentes acoustiques de même que de ne pas avoir contribué à la mise en place d'une solution temporaire, en juin 2018. Des allégations que réfute l'architecte.

Or, en parallèle de cette poursuite toujours devant les tribunaux, l'architecte a reçu le mandat de mettre en place une solution permanente, des équipements pour lesquels la Ville a déjà prévu un montant de 685 000 $ taxes incluses, et qui pourrait s'ajouter à la facture finale réclamée dans le cadre de cette poursuite. Selon la responsable des communications de la Ville, Cynthia Simard, l'installation de cette solution permanente se poursuit jusqu'à la mi-mai, moment où des tests seront effectués. Si les attentes des acousticiens devaient ne pas être satisfaites, la Ville planifie déjà des solutions de remplacement, afin que l'Amphithéâtre Cogeco soit prêt pour le début de la saison estivale.

«Le concepteur des pare-intempéries (NDLR: l'architecte Paul Laurendeau) est très confiant que ça va fonctionner. Évidemment, nous avons aussi envisagé des solutions alternatives pour ajuster le tir si ça ne devait pas se passer comme prévu. Nous sommes proactifs et différents scénarios sont actuellement envisagés. Mais pour l'instant, l'architecte est très confiant que tout va fonctionner», signale Mme Simard.

Des tests seront donc effectués dès la fin de la mise en place, d'ici quelques jours. Ce n'est qu'à ce moment que la Ville saura si oui ou non l'équipement répond cette fois aux normes au niveau de l'acoustique.

OCTAVE MISE EN CAUSE?

Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite intentée par la Ville, l'architecte Laurendeau a récemment déposé une requête devant le tribunal afin d'obtenir une mise en cause forcée et un appel en garantie de la firme de sonorisation Octave Acoustique. Selon M. Laurendeau ainsi que le fonds d'assurance de l'Ordre des architectes, la firme devrait, advenant un jugement défavorable contre eux, être condamnée à payer directement à la Ville tout dommage relié aux problèmes acoustiques allégués, ou encore de les indemniser de toute condamnation pouvant être prononcée contre eux.

Selon la requête, la Ville aurait invité l'architecte «à s'adjoindre les services d'un consultant en acoustique, nommément Octave, à titre de consultant spécialisé en acoustique».

Selon le document déposé en cour, Octave était responsable de la conception acoustique de ce projet. Les demandeurs dans cette affaire indiquent qu'il ne fait aucun doute que les coûts des travaux correctifs acoustiques temporaires et permanents relèvent de la seule responsabilité d'Octave. Or, ajoutent-ils, malgré plusieurs mises en demeure, Octave refuserait toujours de prendre fait et cause pour eux.

La poursuite, qui est entendue au palais de justice de Trois-Rivières, suit son cours. Étant donné que des montants continuent d'être investis dans la mise en place d'une solution permanente, il ne serait pas surprenant de voir gonfler le montant des réclamations de la Ville à l'endroit de l'architecte et du fonds d'assurance de l'Ordre des architectes.

Les pare-intempéries de l'Amphithéâtre Cogeco sont au cœur d'une poursuite judiciaire. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

INCITATION À DES CONTACTS SEXUELS

Normand Éthier plaide coupable

Il avait demandé à des jeunes de faire l'amour devant lui

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Normand Éthier a plaidé coupable, jeudi matin, à une accusation d'incitation à des contacts sexuels.

L'homme de 62 ans de Trois-Rivières a en effet admis que le 3 avril dernier, il avait approché deux jeunes adolescents dans le secteur Cap-de-la-Madeleine pour leur proposer de faire l'amour devant lui en échange d'une somme de 50 $.

L'incident était survenu vers l'heure du souper, près de l'intersection de la rue Saint-Maurice et du boulevard Sainte-Madeleine. Dans une entrevue accordée au *Nouvelliste*, la plaignante avait raconté qu'elle se promenait avec son chum lorsque le suspect était venu les voir. «Il nous a tendu le papier en disant: lisez ça», avait raconté la jeune fille. Sur le papier, il était écrit: «Je vous vois passer la main par la main. Je crois que vous aimez bien. J'aimerais savoir si vous pourriez faire l'amour devant moi. Je pourrais vous donner 50 $ pour voir faire l'amour.» «Quand on a eu fini de lire, il nous a fait un petit signe voulant savoir si ça nous tentait. Mon chum l'a traité de cave et moi je lui ai demandé son nom. Il a repris sa bicyclette et il est parti rapidement», avait-elle ajouté.

Une plainte avait ensuite été portée. Le billet manuscrit avait pour sa part été partagé sur les réseaux sociaux par les proches de la jeune fille âgée de 13 ans afin d'alerter la population et de tenter d'identifier l'individu dans cette histoire. Peu de temps après, Normand Éthier s'était lui-même livré à la police. Il avait confirmé les faits quand il avait rencontré les enquêteurs.

Lors de son retour en cour jeudi, le prévenu a donc accepté de régler son dossier en plaidant coupable à cette infraction d'incitation à des contacts sexuels. Lors du délit, il était en état d'ébriété. L'alcool semble d'ailleurs être un problème important dans sa vie puisqu'il compte de nombreux antécédents liés aux facultés affaiblies mais aucun en matière de crimes sexuels. Son avocat, Me David Grégoire, a plaidé sur le fait qu'il avait complété une thérapie de six mois après son arrestation.

La procureure de la Couronne, Me Martine Tessier, a de son côté consenti à un arrêt des procédures sur les deux autres accusations portées contre lui pour des bris d'engagements.

Afin de guider le tribunal sur la peine à prononcer (le minimum étant de 90 jours de prison), un rapport présentenciel sera confectionné. Et si l'agent de probation le juge nécessaire, Normand Éthier devra aussi se soumettre à une évaluation sexologique. Les plaidoiries sur sentence ont été fixées au 20 septembre.

L'accident est survenu au coin des rues Saint-Louis et Saint-François.
— PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Une dame happée par un autobus scolaire à La Tuque

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Un accident impliquant un autobus scolaire, avec une vingtaine de jeunes à bord, est survenu peu avant 13 heures au coin des rues Saint-Louis et Saint-François à La Tuque. Une dame d'une soixantaine d'années a été transportée à l'hôpital où elle se trouvait toujours jeudi soir dans un état critique.

«C'est survenu vers 12 h 50. C'est une collision entre une femme de plus de 60 ans et un autobus scolaire», confirme la sergente Hélène Nepton, porte-parole de la Sûreté du Québec.

La dame qui a été happée par l'autobus circulait à pied. Elle aurait repris connaissance lors de son transport en ambulance. On ne connaît toutefois pas la nature de ses blessures. «Un agent enquêteur en collision se rendra sur les lieux pour recueillir les éléments importants au dossier», note Mme Nepton.

Les élèves de niveau primaire qui se trouvaient à l'intérieur de l'autobus n'ont pas été blessés. Ils ont été transportés vers l'école dans un autre autobus. Le chauffeur de l'autobus, quant à lui, a subi un choc nerveux.

Avec la collaboration de Gabriel Delisle

20 ans d'expertise en énergie solaire en Mauricie
PROMO PRINTEMPS 2019
Panneau Canadian Solar 275W ▶ 180$ + taxes
WWW.IDS-ENERGIE.COM
3680, boul. Thibeau
Trois-Rivières
Certaines conditions s'appliquent.
IDS 20 ans ÉNERGIE

HORICELL+
nouvel HORIZON INC
PORTES & FENÊTRES
PRODUIT EXCLUSIF AU QUÉBEC
La voici enfin, la fenêtre la plus énergétique au Canada!
HORICELL +, c'est tous les plus pour votre demeure :
- de rendement énergétique
  Augmentez votre confort et réduisez vos coûts de chauffage
- de lumière
  Châssis plus mince, donc plus de vitre = plus de luminosité
- de durabilité
  Matériau solide avec une structure pleine
- pour la planète
  Construite en partie de particules de PVC recyclées et entièrement recyclable

En exclusivité chez Nouvel Horizon
nhi.qc.ca
Berthierville | Shawinigan | Trois-Rivières
819 694-0783

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LE ROCHER

Toujours en préparation pour le Centre Laflèche

Une modification au zonage en cours pour modifier les usages d'une maison acquise en 2014

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Gabriel Sansoucy, directeur de la Coopérative solidarité santé Le Rocher, devant l'emplacement où un agrandissement pourrait se produire si jamais son organisme accueillait les services ambulatoires du Centre Laflèche.
—PHOTO: STÉPHANE LESSARD

SHAWINIGAN — Étant donné que les soins médicaux ambulatoires finiront bien par quitter le Centre Laflèche, la Coopérative de solidarité santé Le Rocher se prépare à nouveau à offrir ces services. Pour le moment, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec ne peut toutefois avancer aucune date de publication de ce deuxième appel d'offres.

En séance publique le 9 avril, le conseil municipal de Shawinigan a adopté un projet de règlement prévoyant une modification au zonage afin de permettre «des usages commerciaux liés à la santé au 750, 10e Avenue», dans le secteur Grand-Mère. Il s'agit d'une maison privée acquise par la Coopérative de solidarité santé Le Rocher en novembre 2014, au coût de 105 000 $. À la suite de cette transaction, l'organisme a pu bonifier son stationnement, mais éventuellement, cette propriété pourrait lui permettre d'agrandir sa superficie et d'offrir ainsi les services qui seront transférés du Centre Laflèche un jour ou l'autre.

Cette saga a connu plusieurs rebondissements. Les rumeurs de transformation du service et même de fermeture de l'urgence de l'ex-centre hospitalier Laflèche alimentent l'actualité depuis au moins une dizaine d'années. En 2014, le Centre de santé et des services sociaux de l'Énergie avait publié un appel d'offres pour la création d'un nouveau centre ambulatoire dans le secteur Grand-Mère, afin que Laflèche devienne un centre d'hébergement de soins de longue durée à part entière.

En janvier 2015, coup de théâtre: le CSSS de l'Énergie rejetait les soumissions, prétextant alors des coûts trop élevés. Depuis ce temps, le problème reste entier. Le Centre Laflèche offre toujours des services médicaux ambulatoires et leur déménagement, ailleurs dans le secteur Grand-Mère, demeure en suspens.

En 2017, l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, prévoyait l'ouverture d'une superclinique à la Coopérative solidarité santé Le Rocher quelques mois plus tard. Lors de la dernière campagne électorale, les libéraux en promettaient 25 nouvelles à travers le Québec. Or, Trois-Rivières vient de célébrer le premier anniversaire de ce service et rien n'indique qu'une deuxième annonce semblable puisse se dessiner en Mauricie dans un avenir prévisible.

«La masse critique, pour une superclinique, est de 20 000 visites par année, dont 80 % par des patients orphelins», explique Gabriel Sansoucy, directeur de la Coopérative solidarité santé Le Rocher. «Le problème, c'est que nous n'avons pas cette masse critique de patients orphelins dans la région. Beaucoup d'énergie a été mise sur ce dossier, mais peu importe la façon dont les médecins analysaient le problème, ils n'arrivaient pas à répondre aux critères.»

Donc, retour à la case départ en ce qui concerne l'avenir des services ambulatoires du Centre Laflèche, puisqu'ils auraient très bien pu être intégrés à cette superclinique. M. Sansoucy s'attend à ce que le CIUSSS Mauricie - Centre-du-Québec lance un appel d'offres en 2019. Les démarches en cours avec la Ville de Shawinigan permettront à son organisation d'être prête au moment où les propositions seront reçues. Lors de l'assemblée de consultation sur ce projet de modification de zonage, le 29 avril, aucun citoyen ne s'est déplacé à l'hôtel de ville.

«Depuis l'an dernier, le transfert des services de Laflèche est revenu sur le tapis», explique M. Sansoucy. «Ça doit bouger pour libérer l'espace afin que le CHSLD joue son rôle normal. On attend depuis ce temps l'appel d'offres public. Il faut que ça bouge, mais on ne sait pas quand.»

Du côté du CIUSSS Mauricie - Centre-du-Québec, Guillaume Cliche, agent aux communications, réitère que les orientations générales déterminées pour le Centre Laflèche n'ont pas changé. Il ne reste qu'à obtenir quelques validations au ministère de la Santé et des Services sociaux avant de procéder au fameux appel d'offres.

«Nous voulons privilégier que l'ensemble des locaux soient dédiés aux résidents en centre d'hébergement», confirme-t-il. «Les autres services doivent être relocalisés.»

Plus précisément, il s'agit de soins infirmiers, de services médicaux ambulatoires, de physiothérapie, de radiothérapie et du service de prélèvements.

INVESTISSEMENTS

La Coopérative de solidarité santé Le Rocher a connu une croissance assez phénoménale en termes d'offre de services depuis son ouverture. En fait, il ne reste présentement que deux locaux disponibles au sous-sol, de 750 pieds carrés chacun.

Pour accueillir les services du Centre Laflèche, il faudrait donc procéder à des travaux d'agrandissement, qui pourraient même inclure la maison acquise en 2014.

Pour le moment, la construction d'une nouvelle clinique d'ergothérapie est débutée au rez-de-chaussée, tandis qu'au sous-sol, une clinique de podiatrie sera aménagée prochainement. Depuis 2017, la coopérative a investi environ un million de dollars dans ses installations. La clinique médicale vient de procéder à l'ouverture de six nouveaux bureaux.

Près de 80 personnes, dont 20 médecins, travaillent dans cet immeuble, qui abritait autrefois une manufacture de chaussures.

«Nous avons 16 nouveaux médecins depuis six ans à Grand-Mère», relate fièrement M. Sansoucy.

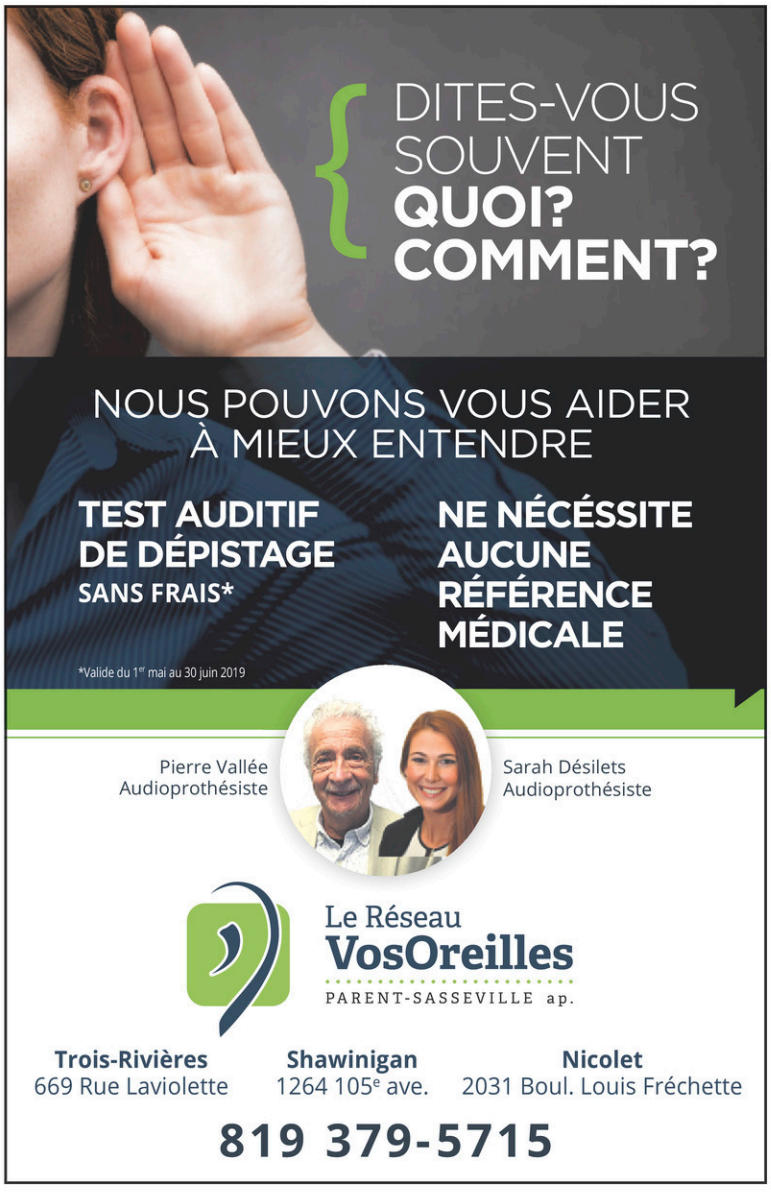

COOPÉRATIVES DE SANTÉ

Une solidarité à vitalité variable

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — À son ouverture en 2012, la Coopérative de solidarité santé Le Rocher s'enorgueillissait de ses quelque 10 000 membres. Sept ans plus tard, elle en compte... 5750.

«Au début, nous devions avoir 10 000 membres pour obtenir le prêt pour acheter le bâtiment et le rénover», explique Gabriel Sansoucy, directeur de cette coopérative. «Beaucoup de gens ont adhéré en pensant que cette participation leur fournirait un médecin s'ils n'en avaient pas, ou qu'ils en obtiendraient un lorsque leur médecin quitterait la profession. C'est l'idée générale véhiculée dans les 44 coopératives de santé à travers la province.»

Évidemment, le but de ces organismes, expliqué de long en large au fil des années, consiste plutôt à offrir un environnement de pratique de qualité pour attirer des médecins et diverses ressources complémentaires. Actuellement, M. Sansoucy estime que 800 de ses coopérants ne sont pas pris en charge par un médecin.

Depuis le 1er janvier, chaque membre de la Coopération de solidarité santé Le Rocher doit payer une cotisation annuelle de 50 $, qui s'ajoute à la part sociale de 50 $ versée à l'ouverture du dossier. Il n'y a pas de frais pour les enfants de moins de 18 ans.

L'augmentation de la cotisation annuelle n'explique pas la baisse de membership, croit M. Sansoucy. L'an dernier, elle s'établissait à 40,25 $.

À l'usage, les membres se rendent bien compte que même s'ils ne renouvellent pas leur adhésion, ils seront toujours suivis. Par ailleurs, ceux qui étaient desservis et qui sont piégés par un départ à la retraite constatent que leur statut de membre ne leur procure aucun avantage pour être pris en charge par un nouveau médecin.

François Allaire, directeur de la Fédération québécoise des coopératives de santé, mentionne qu'une analyse a été réalisée, l'été dernier, pour établir un portrait des 44 coopératives de santé à travers la province. On dénombrait alors 90 000 membres, mais impossible de connaître la tendance provinciale.

Il reconnaît toutefois que le recrutement et la fidélisation des coopérants demeurent un enjeu important.

«Nous n'avons pas de données historiques, mais je peux dire que c'est un défi constant», convient-il. «Bon an mal an, il peut y avoir des variations. Pour nous, c'est un défi de conserver des services connexes qui vont maintenir cet intérêt. Nous travaillons sur certaines avenues pour intéresser les gens. De nouvelles technologies s'en viennent pour suivre la tendance.»

Malgré sa forte croissance, la Coopérative de solidarité santé Le Rocher peine à maintenir son membership. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

«La société en général fait face à une question: Pourquoi je paye?», observe M. Sansoucy. «Nous disons aux gens que si la coopérative n'avait pas de membres, elle cesserait ses opérations. Le bâtiment existerait toujours, probablement les cliniques aussi, mais ça ne veut pas dire que les médecins resteraient ici. Il n'y aurait pas le développement que nous avons connu. Par exemple, nous offrons une douzaine de conférences par année sur le thème de la santé. L'an dernier, nous avons aussi créé un carnet avantages, une initiative d'achat local pour nos membres. La coopérative est un projet communautaire, mais la fidélisation des membres et le renouvellement du membership représentent une difficulté astronomique.»

APPEL AUX ÉLUS

Lorsqu'un projet est lancé, la mobilisation se crée et les gens adhèrent à la nouvelle coopérative avec enthousiasme. Parfois, le projet tarde à lever. Les médecins peuvent être difficiles à attirer, ce qui ajoute aux difficultés de maintenir l'intérêt des membres. D'ailleurs, M. Allaire fait remarquer qu'on a déjà dénombré une soixantaine de coopératives de santé au Québec.

Le directeur de la FQCS estime même que les élus municipaux doivent appuyer ces projets, puisqu'ils contribuent à la vitalité d'une communauté.

«Ce n'est pas simplement un service de santé, mais aussi un atout qui permet le maintien d'une population dans une localité. Nous avons amorcé un chantier sur le fait que les élus devraient travailler en collaboration avec les coopératives de santé pour assurer une forme de financement.»

Même le gouvernement caquiste sera interpellé, prévoit M. Allaire.

«Nous voulons sensibiliser le cabinet de la ministre McCann à l'existence de ces coopératives et lui faire comprendre que si on *tire la plogue*, le système aura de la misère à absorber ces 280 000 dossiers médicaux.»

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Le dérapage de l'ex-sénatrice

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

L'ex-sénatrice Céline Hervieux-Payette est venue faire déraper de façon magistrale, jeudi, les audiences de la commission parlementaire sur le projet de loi 21 portant sur la laïcité. En établissant un lien douteux entre le voile, l'excision et le mariage forcé, l'ancienne sénatrice était non seulement à côté du contenu et de l'objet du projet de loi, mais s'aventurait aussi sur un terrain glissant sur lequel, heureusement, les parlementaires n'ont pas voulu aller.

Ancienne députée au fédéral, puis sénatrice pendant plus de vingt ans, Mme Hervieux-Payette a en fait cité, lors de son passage devant la commission parlementaire, l'auteure d'origine somalienne Ayaan Hirsi Ali, qui croit que le voile, «c'est un détail» qui cache «l'excision et le mariage forcé à 14-15 ans».

La députée libérale Hélène David, porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, de laïcité et de condition féminine, a questionné l'ex-sénatrice sur ses propos et lui a manifesté son incrédulité devant ceux-ci. «Vous expliquez les choses de façon assez ostracisante pour les femmes qui portent le voile et qui le portent pour de multiples raisons», a insisté Mme David. «Venant d'une femme aussi influente, qui a consacré sa vie à la société québécoise, ça m'inquiète beaucoup.» C'est ce qui semble avoir sonné l'alarme auprès du président de la commission, qui a rappelé Mme Hervieux-Payette à l'ordre.

Elle venait tout juste d'évoquer le fait que des familles du Québec envoient leurs enfants dans d'autres pays pour se faire mutiler. «Ici, c'est illégal, les médecins n'ont pas le droit de le faire, mais ça se fait aussi par des voisines», a-t-elle suggéré.

À sa sortie du Salon rouge, l'ex-sénatrice en a rajouté. «Quand on n'a plus besoin de notre femme, on la passe au feu et ça vient de finir. Je vous dis tout simplement que les religions n'ont pas toujours juste des bons côtés et dans le cas présent, quand on a un symbole et on tient à le garder, c'est parce qu'il y a autre chose derrière tout ça et j'aimerais qu'on en parle.»

Les propos de Mme Hervieux-Payette ont créé un tel malaise que même le ministre Simon Jolin-Barrette avait quitté la salle pour donner précipitamment un point de presse à sa sortie des audiences. Le ministre a dénoncé de tels propos. Lui et son gouvernement s'en dissocient, tout comme les représentants d'autres partis au sein de cette commission.

Le mal était peut-être déjà fait. Les propos de l'ancienne sénatrice peuvent trouver écho auprès de certains citoyens, même s'ils sont inquiétants à entendre. Ce que démontre l'intervention de Mme Hervieux-Payette, c'est qu'il est facile de sombrer dans les amalgames et de mêler différents enjeux qui n'ont pas directement rapport avec le sujet du projet de loi qui est, rappelons-le, la laïcité de l'État.

Les audiences de la commission parlementaire sur le projet de loi 21 visent à entendre les personnes et les groupes intéressés sur la question de la laïcité. Et on peut dire qu'avant l'intervention malaisante de Mme Hervieux-Payette – qui est venue occulter l'intervention très pertinente de l'avocate Julie Latour pour présenter la position du collectif Juristes pour la laïcité et la neutralité religieuse de l'État –, les audiences se déroulaient rondement.

Lors des deux premières journées d'audiences, au cours desquelles on a notamment entendu Charles Taylor et Gérard Bouchard, le débat était respectueux et dans les limites du cadre du projet de loi. Il y a bien eu de durs coups portés envers celui-ci, mais le ministre Jolin-Barrette n'a certainement pas peur de la discussion et des échanges. Il mène le débat avec rigueur.

Dans un débat où le sujet est polarisant, où le consensus est impossible à atteindre et où les arguments essentiels ont déjà été présentés, il est essentiel d'éviter les dérapages inutiles. L'intervention de Céline Hervieux-Payette en était un. Il n'en faudrait pas trop d'autres pour que ça éclate.

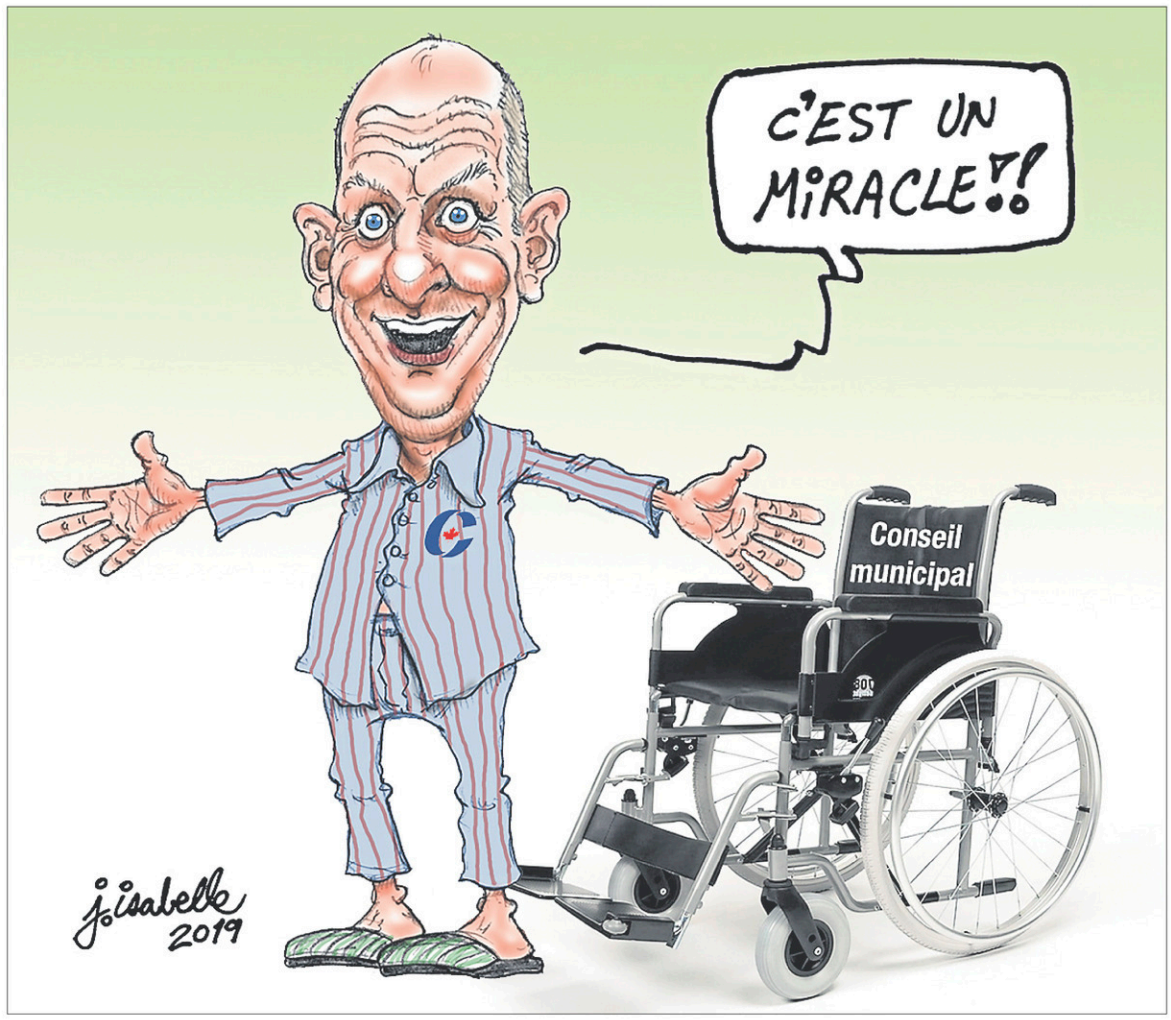

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

François Legault n'a pas reçu de confirmation de l'existence de Dieu, l'UPAC poursuit son enquête.

CARREFOUR DES LECTEURS

Pour vrai, Trois-Rivières?

Félicitations à notre nouveau maire, Jean Lamarche. Je félicite également tous les candidats pour une belle campagne électorale remplie d'idées. Félicitations aux électeurs. Pour les 62,3 % de non-votants, je me demande ce que tu avais de si important Trois-Rivières à faire le jour de l'élection qui t'a empêché de prendre 15 à 20 minutes au maximum pour donner un soutien au candidat de TON choix.

Tu te dis peut-être, je me reprendrai dans deux ans, lors de la vraie élection. Écoute… Chaque élection est une vraie élection. Je ne te comprends pas, Trois-Rivières. Seulement 37,7 % de taux de participation au palier de gouvernement le plus proche de toi au quotidien. Je ne sais pas si tu réalises qu'il n'y a pas une journée dans une année, pas une, où tes taxes municipales n'ont pas un impact dans ta vie quotidienne et cela que tu sois locataire ou propriétaire.

Que l'on parle de l'entretien des routes, de la qualité de l'eau, du déneigement, de la gestion de tes vidanges, ou encore de la sécurité publique, de la vitalité de notre centre-ville qui attire des milliers de touristes, des nombreux festivals et fêtes de quartiers sur tout le territoire, hiver comme été.

Et que dire de la qualité de nos infrastructures culturelles et sportives: bibliothèques, arénas, terrains de sport, pistes cyclables, skateparcs, salles de spectacles, centres communautaires, maison de la culture, et ce, dans les six anciennes villes! Il y a aussi le transport en commun, qui a bien sûr besoin que l'on améliore l'offre, car on ne se promène pas tous en voiture. Il y a aussi tous les emplois directs ou indirects.

Et je te parle même pas des citoyens qui sont aux prises avec les inondations, des programmes sociaux, des maisons de jeunes et j'en passe. Tu n'avais pas 15 à 20 minutes pour t'exprimer face à tout cela? C'est de notre quotidien dont il est question.

Réalises-tu que tu te prends une assurance dentaire, une assurance-vie, une assurance accident, une assurance pour ta voiture et ta maison. Tu te prends une assurance quand tu pars en voyage, mais quand c'est le temps de prendre une assurance pour la gestion de ta vie au quotidien, il n'y a que 37,7 % qui trouve cela important et essentiel. Voter, c'est s'assurer que l'on va gérer ma vie et mon argent de façon juste et équitable et de la bonne façon, en tenant compte des besoins de notre population. Le droit de vote c'est un exercice démocratique qui m'assure le droit de m'exprimer.

Obtenir 54,9 % du vote envoie le message clair de majorité. Toutefois, la réalité c'est que c'est seulement 20,5 % des électeurs inscrits qui ont choisi notre nouveau maire.

La prochaine fois, fais mieux Trois-Rivières.

Steve Bernier
Trois-Rivières

CARREFOUR DES LECTEURS

Ces enfants martyrs

Ce n'est pas se mêler des affaires des autres que de se préoccuper de la sécurité et de la protection des enfants.

Il est à la fois difficile et honteux de croire qu'en l'an 2019, des enfants soient martyrisés et surtout, que cela se produise au Québec, une nation civilisée dont on devrait plutôt s'enorgueillir.

À qui la faute? Il faut à tout prix trouver un coupable, quelqu'un sur qui nous pouvons rejeter la faute et lui faire endosser toute la responsabilité. Ensuite nous pourrons nous en laver les mains et poursuivre notre chemin.

Cette fois, c'est arrivé chez nous et les médias se sont emparés de l'affaire, laquelle s'est retrouvée rapidement au grand jour. Pas moyen de la passer sous silence comme les milliers d'autres. Trop d'enfants subissent semblable traitement. Loin de moi l'idée de banaliser ou de ramener ces enfants martyres à une simple statistique.

En 2019, chaque jour, à travers notre belle planète, même ici dans notre beau pays, des enfants sont victimes de sévices corporels ou psychologiques, de maltraitance, d'abus de pouvoir, d'exploitation sexuelle, d'intimidation, de négligence, d'abandon, d'indifférence, de séquestration, d'endoctrinement, d'enlèvement et autres. Ce sont des enfants qui subiront le martyre toute leur vie, parfois même jusqu'à la mort. Trop souvent des enfants sont les victimes innocentes, de vengeance, d'adultes

Le drame survenu à Granby amène l'auteur de cette lettre à proposer, entre autres, des actions rapides et efficaces pour que cela ne se reproduise plus.

déviants et d'individus malades mal ou non soignés qui devraient être pris en charge. Des appels à l'aide sont trop souvent ignorés et des cris de détresse, présages de dangers imminents, laissés sans l'intervention requise.

Pour cette jeune martyre, il semble que plein de gens savaient, mais personne n'agissait. Ce ne sont pas que les parents, la famille, les proches, le voisinage, l'école, la DPJ, les seuls coupables, mais plutôt toute la société.

Le sort de cette petite martyre nous interpelle profondément et commande une action rapide et efficace. Revoir et adapter au temps présent les lois, les règlements, les structures et les organismes qui les composent. Dégager les ressources nécessaires à leur mise en place adéquate et définir les rôles à privilégier individuellement et collectivement des citoyens. Tenir en compte les valeurs et aussi les dangers actuels auxquels nous sommes confrontés comme société. Tout est actuellement remis entre les mains des gouvernements et aucune obligation des citoyens; que des droits et libertés.

Actuellement le sort des enfants ne préoccupe que trop peu nos dirigeants, ni les aînés d'ailleurs. Ils ne rapportent pas ou très peu et n'occasionnent que des dépenses. Nos gouvernants sont conscients que les enfants seront les décideurs et les consommateurs de demain et que les vieillards ont contribué durant leur vie active, mais dans l'immédiat, ils ne sont pas rentables financièrement. Les prédateurs de toutes sortes s'en tirent à trop bon compte et retrouvent souvent leur liberté alors que rien n'a changé dans leur tête. Ils représentant toujours un danger potentiel pour l'ensemble des citoyens.

Un à un, les partis politiques font de belles promesses qu'ils ne tiennent qu'à moitié et les oubliés sont habituellement les personnes les plus vulnérables. Chaque fois, ces décisions sont remises au prochain mandat. Le futur gouvernement y verra. Il faudra donc du cran pour le gouvernement qui s'y attaquera puisque politiquement ce n'est pas rentable non plus.

J'ose croire que ce nouveau gouvernement, bien qu'il ne puisse redonner vie à ces enfants ni effacer ce qui est fait, aura le cran de s'y attaquer maintenant et concrètement. Qu'il posera les actions humaines et financières qui s'imposent actuellement, et ce, avec le courage, l'argent nécessaire, les structures adéquates et surtout, avec des personnes de cœur, capables de juger de la pertinence et d'interpréter humainement la législation et les règlements mis en place. Bref, réviser les législations, alléger les structures et les rendre plus humaines, dégarnir les tablettes de fonctionnaires inutiles pour laisser la place aux personnes qui ont le souci d'agir en humain sans dilapider les ressources financières misent à leur disposition pour les mettre aux services des enfants et des personnes qui en ont besoin.

Puisque nos gouvernants ne peuvent tout faire, ils doivent ouvrir la porte et soutenir les organismes novateurs qui veulent s'impliquer dans le développement de nouvelles techniques et des nouveaux outils, en complément aux structures en place. Ils doivent accueillir et favoriser les nouvelles idées positives de toute la population afin de s'ajuster et de s'adapter constamment aux nouvelles situations. Travailler ensemble avec l'aide de la population, dans un commun accord pour un résultat gagnant.

Pensons aux enfants, aux aînés et aux personnes vulnérables, trop souvent oubliés, de même qu'à tous ces gens de bonne foi et aux organismes qui œuvrent dans ce domaine pour enrayer le phénomène. Accueillons aussi les suggestions et les idées novatrices en complément à nos lois et règlements. Nous pourrons alors dire que nous avançons pas à pas sur le chemin d'une évolution humaine de notre société.

L'humain est capable du pire comme du mieux. À nous de faire un choix humain judicieux.

La prévention, vous connaissez? Commençons par faire équipe pour prévenir au lieu d'attendre que le drame se produise et de mettre toute notre énergie à guérir. Pour une société meilleure et plus humaine, dans une ère d'ouverture, agissons et collaborons ensemble. Il faut que tout cela change... pour le mieux.

Henri Provencher
Trois-Rivières

La laïcité et le mieux vivre ensemble

L'auteure, Noëlla Champagne, a été députée de Champlain à l'Assemblée nationale de 2003 à 2007 et de 2008 à 2014.

Le mois dernier, le gouvernement de la CAQ a déposé son projet de loi sur la laïcité. Aussitôt déposé, aussitôt contesté! Sommes-nous surpris? Absolument pas! Il fallait s'y attendre! Depuis plus de dix ans, le Québec est confronté à ce débat qui se doit d'être abordé avec respect et dignité.

J'ai eu la chance, comme députée à l'Assemblée nationale, de participer au débat sur la Charte des valeurs. Malgré ses limites, ce débat a mis la table aux discussions que nous nous apprêtons à avoir.

Pourquoi avoir si peur de mettre des balises sur la laïcité? Parce que nous craignons les abus! C'est pourtant simple.

Quelqu'un a déjà dit: «La laïcité n'exclut pas les personnes croyantes, elle exclut les signes religieux». Alors pourquoi craindre cette exclusion? Le Québec a évolué de façon pacifique sur ce sujet depuis des décennies! Cette évolution s'est faite dans l'harmonie la plus complète. L'arrivée massive de personnes d'autres cultures nous a amenés à cette réflexion sur le port des signes religieux car, disons-le une fois pour toutes, le Québec a l'impression de retomber quarante ans en arrière!

Certains signes sont plus visibles que d'autres. Est-ce que les Québécois craignent le port d'une petite croix ou autre bijou à connotation religieuse? Absolument pas! Il ne faut tout de même pas tomber dans l'absurde!

S'il est par ailleurs un article que je voudrais voir ajouter à ce projet de loi c'est celui de l'obligation du visage découvert dans la sphère publique. Je n'ai pas le goût de me retrouver un jour face à une telle situation. Je veux savoir en tout temps qui j'ai devant moi! C'est une question de sécurité!

L'histoire nous apprend aussi que certains signes, quoi qu'en disent les opposants les plus agressifs contre le projet de loi sur la laïcité, sont des signes de soumission et de contrôle. Les Québécois ont manifesté depuis longtemps leur malaise face à ces signes religieux ostentatoires. Malheureusement, ces voiles intégraux ou semi-intégraux sont des signes de soumission et de contrôle.

Je n'accepterai jamais de me faire traiter de raciste ou de xénophobe par des personnes qui n'ont rien compris ou ne veulent rien comprendre à nos valeurs et à l'émancipation que le Québec défend pour ses enfants! Le multiculturalisme à la Trudeau, je n'en veux pas pour le Québec!

Comme le disait si bien Mathieu Bock-Côté lors du lancement de son livre à Trois-Rivières: «L'ouverture à l'autre n'est pas un repliement sur soi». On peut être accueillant sans évincer ses propres valeurs.

Et pour ceux et celles qui prétendent que la situation n'est pas grave présentement et que cette loi n'est pas justifiée, je leur réponds qu'il ne faut pas attendre d'être pris dans une spirale pour réagir! Il faut se rappeler que la prévention a toujours sa place!

Je souhaite à nos parlementaires une écoute attentive et une saine discussion. Il est temps après plus de dix ans de crever cet abcès qui ne fait qu'aggraver le mieux vivre ensemble.

DEUXIÈME ÉVÉNEMENT CROISADE POUR LA VIE

Pour donner un sens à un drame

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un peu plus d'un an après le décès tragique de son fils Alexandre à la suite d'une surdose de Fentanyl, Francis Pelletier poursuit ses efforts afin de trouver un sens à ce drame et essayer de sensibiliser les gens aux ravages que peuvent faire les drogues et l'alcool.

La programmation du deuxième événement Croisade pour la vie a été présentée à la Maison Carignan. Sur la photo: le chanteur Simon Lacerte, la directrice de la Maison Carignan, Valérie Piché et l'initiateur de l'événement, Francis Pelletier. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

C'est dans cette optique que le médecin-artiste tiendra, le 18 mai prochain, la deuxième édition de l'événement Croisade pour la vie. Tout au long de cette journée, diverses activités et conférences traitant notamment des conséquences des plaisirs artificiels sur le corps et la personnalité de leurs adeptes se tiendront au Centre de congrès de l'Hôtel Montfort de Nicolet.

La programmation de ce rassemblement a d'ailleurs été dévoilée, ce jeudi, devant un groupe de résidents de la Maison Carignan. Le docteur Pelletier a profité de son passage à l'intérieur des murs du centre de thérapie trifluvien pour personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme pour livrer un vibrant dans un style imagé et littéraire qui lui est propre. Il a notamment évoqué le parcours tumultueux de son fils au cours de sa courte vie, qui a notamment été ponctuée par plusieurs séjours dans des centres comme la Maison Carignan.

«Alexandre est venu ici à la Maison Carignan. Ça fait partie des cinq ou six cures qu'il a suivies. J'ai également assisté récemment à une fin d'étape pour une amie qui avait rencontré mon fils ici pendant sa cure car elle m'avait demandé de l'accompagner et de livrer un court témoignage. J'ai alors été très touché, notamment par ce qu'il se fait dans le milieu ainsi que par le 4 % de succès, un taux qui peut être considéré comme minime. Mais quatre personnes sur 100, c'est quand même beaucoup car c'est quatre personnes. Par la suite, je me suis questionné pour voir comment on peut augmenter ce pourcentage-là. Je crois qu'on ne doit pas se contenter de faire une cure. Il faut aller plus loin que ça. Il faut aller chercher les causes et les fondements, comme l'estime de soi, le mal de vivre et montrer les beautés de la vie», raconte-t-il.

Par ailleurs, les résidents présents buvaient pratiquement les paroles du docteur Pelletier pendant son allocution. Quelques-uns d'entre eux ont accepté de rencontrer les représentants des médias afin de confier en quoi l'histoire du docteur Pelletier les avait touchés et s'ouvrir sur leur parcours personnel. C'est notamment le cas de Yannick Langlois, un jeune homme de 22 ans, qui est rendu à son deuxième mois d'un séjour de six visant à le soigner de sa dépendance à l'alcool et aux drogues.

«J'ai un ami qui est mort exactement de la même façon que son fils [de M. Pelletier]. J'ai également perdu trois autres amis en raison de la drogue et de l'alcool», confie celui qui a vécu à Montréal et en Ontario et qui a décidé de changer de vie après avoir été impliqué dans un accident de la route alors qu'il était intoxiqué.

Pour sa part, la directrice de la Maison Carignan, Valérie Piché, croit que l'initiative du docteur Pelletier mérite d'être encouragée car elle constitue un outil précieux à insérer dans un coffre pour aider les gens à maintenir leur sobriété à long terme.

«Le cheminement thérapeutique est de plus en plus difficile. [...] J'ai donc la conviction que la Croisade pour la vie peut aider nos anciennes personnes hébergées, leur entourage et ceux d'autres centres de thérapie dans leur cheminement personnel. D'autant plus que les risques de récidive sont élevés, parce que les ressources post-thérapie ne sont malheureusement pas suffisantes, laissant trop souvent les gens livrés à eux-mêmes dans le maintien de leur nouveau mode de vie. La croisade pour la vie, c'est aussi un beau message d'espoir, de croire que l'on peut s'en sortir et s'entourer de gens positifs», explique madame Piché.

UN SPECTACLE RICHE DE SENS

Parmi les personnes qui donnent de leur temps pour aider à l'organisation du rassemblement, il y a le chanteur Simon Lacerte, qui s'est notamment fait connaître grâce à sa participation à la première saison de la populaire émission *La voix*. Approché initialement pour prendre des photos et des images pour promouvoir l'événement, le Trifluvien qui a fondé la petite firme créative LA7, qui offre des services de marketing à des organismes et des entreprises, a décidé de s'impliquer davantage dans la cause. De fil en aiguille, il a offert à Francis Pelletier de réaliser un site web gratuitement et également de présenter un spectacle en clôture de l'événement. Une telle implication était toute naturelle pour lui, étant donné qu'il a déjà touché le fond du baril et qu'il est sobre depuis maintenant 14 mois. Sa descente aux enfers s'est notamment conclue par un séjour en psychiatrie. Son spectacle du 18 mai, au cours duquel il partagera notamment la scène avec Valérie Carpentier, constituera son retour. Tout comme M. Pelletier, il a également livré un témoignage devant les résidents de la Maison Carignan.

«J'espère que ça leur a donné l'espoir qu'il est possible de s'en sortir», mentionne-t-il.

Les personnes désireuses de participer à la Croisade pour la vie peuvent le faire en s'inscrivant sur le site web croisadepourlavie.com ou en cliquant directement sur le lien suivant: *https://lepointdevente.com/billets/plt190518001*. Une partie des profits de l'événement sera versée à l'organisme Soberlab.ca, une plateforme numérique qui fait la promotion de la sobriété cool.

DON D'UN DÉFIBRILLATEUR À L'ÉCOLE BEAUSÉJOUR

Le coup de cœur de René Bérubé

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — En faisant don d'un défibrillateur à l'école Beauséjour à Bécancour, le président de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins m.d., René Bérubé, retrouvait avec plaisir jeudi l'école de ses trois enfants.

«Il y a plus de 25 ans, j'ai assumé le poste de président du comité d'école. Sous mon règne, j'ai participé à l'agrandissement de l'école et à l'établissement de la première garderie en milieu scolaire dans la ville de Bécancour», s'est plu à raconter le philanthrope bien connu.

À l'époque, dit-il, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation n'étaient pas favorables au projet, faute de perspective de croissance.

«Lors de l'inauguration, j'avais dit que si la garderie ne fonctionne pas, j'irai porter les briques de la bâtisse une à une à Québec. Deux ans plus tard, c'était déjà trop petit», a-t-il rappelé.

Celui-ci a donc procédé à la remise d'un appareil d'une valeur de 2000 dollars qui «permet de sauver des vies».

«Au Québec, il y a deux ou trois ans, la vie d'un jeune garçon d'une école primaire a pu être sauvée grâce à cet appareil. L'an dernier, à l'aréna du secteur Cap-de-la-Madeleine, la vie du père d'un jeune hockeyeur a également été sauvée. Ce sont des exemples de l'importance d'un tel appareil. Évidemment, j'aimerais mieux que vous n'ayez pas à vous en servir», a lancé M. Bérubé tout en soulignant que près de la moitié des écoles du Québec possèdent un tel équipement de haute technologie.

Ce dernier a également mentionné que depuis un an, le GMF de Saint-Léonard-d'Aston est affilié au GMF de Bécancour afin d'offrir un meilleur service de santé. «C'est la raison qui a motivé notre choix de vous offrir cet appareil qui peut sauver des vies», a-t-il justifié.

Par ailleurs, toutes les écoles du territoire de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins m.d. sont maintenant dotées d'un défibrillateur: Aston-Jonction, Sainte-Eulalie, Saint-Wenceslas, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sainte-Brigitte des Saults, Sainte-Perpétue, Saint-Célestin et Saint-Léonard-d'Aston. Et c'est sans compter le Centre Richard-Lebeau.

Les prochains investissements de la Fondation seront consacrés à l'aménagement de bureaux en vue d'accueillir trois nouveaux médecins d'ici septembre, un projet évalué à près de 125 000 dollars. La Fondation a amassé plus de deux millions de dollars depuis ses débuts en 2002.

L'école Beauséjour possède maintenant un défibrillateur, un don de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins. On retrouve sur la photo: René Bérubé, président de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins, Cécile Leblanc, secrétaire de la Coopérative solidarité santé Jean-Pierre Despins, Mathilde Couture, présidente du conseil des élèves, et Nathalie Caron, directrice de l'école Beauséjour. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

SECTEUR SHAWINIGAN-SUD

Un nouveau regroupement des gens d'affaires s'organise

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Après un vide de trois ans provoqué par l'essoufflement du milieu, des gens d'affaires du secteur Shawinigan-Sud reprennent le flambeau pour apporter un nouveau dynamisme à la 105e Avenue. Pour le moment, l'objectif consiste à rendre plus attrayante cette artère commerciale.

Un nouveau regroupement de gens d'affaires du secteur Shawinigan-Sud, présidé par Antoine Champoux, veut provoquer du mouvement sur la 105e Avenue. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le Regroupement des gens d'affaires de Shawinigan secteur sud (RGASSS) est immatriculé au registraire des entreprises depuis le 21 février. Il est présidé par Antoine Champoux (Épicerie Sensée). Le conseil d'administration est complété par Mathieu Beauchamp (Centre animalier Shawi-Sud), Chantal Lefebvre (Salon René), Mylen Pellerin (Pharmacie Uniprix) et Francine Gauthier (Ordin@tech).

La sollicitation avait débuté l'automne dernier et jusqu'ici, une quarantaine de membres ont payé leur adhésion. Selon M. Champoux, l'initiative est très bien accueillie dans le milieu.

«Il n'y avait pas un manque, plutôt un trou béant!», sourit-il. «Notre rue n'a pas été revitalisée depuis plusieurs années. Il y a beaucoup de locaux vides. Pour que la Ville y porte attention, ça prend une organisation qui exprime les besoins des commerçants.»

L'ancienne Association des gens d'affaires du secteur Shawinigan-Sud a fermé ses livres en 2016, à court de bénévoles. Lors de ses dernières années, elle se concentrait particulièrement sur l'organisation de la Foire en ville, une activité très populaire en juin qui a été récupérée par les scouts du secteur. Aucun changement n'est prévu sur ce plan.

D'ailleurs, M. Champoux mentionne que l'organisation d'activités ne fait pas partie des priorités du nouveau conseil d'administration.

«Nous, on veut redynamiser notre rue, l'améliorer pour attirer la clientèle et de nouveaux commerçants», laisse-t-il tomber.

La conception d'un dépliant pour favoriser l'achat local fait partie des projets. «Nous aimerions ajouter de la verdure, peut-être aussi une piste cyclable. Nous allons amener des idées!»

Évidemment, M. Champoux sait bien que le dynamisme d'une association de commerçants se mesure à l'engagement de ses bénévoles. Jusqu'ici, il paraît encouragé par ses premiers pas. Il salue aussi l'écoute de la Ville de Shawinigan et particulièrement celle de la conseillère du district Almaville, Josette Allard-Gignac.

DÉPLACEMENT

Dans le secteur Shawinigan-Sud, un certain déplacement commercial a été observé au cours des dernières années. Des bannières de destination telles que Tim Hortons et la Société des alcools du Québec sont déménagées sur le boulevard de Shawinigan-Sud. La chaîne de restauration rapide McDonald annonce également son implantation tout près du Centre national de vérification et de recouvrement.

Ce mouvement n'indispose aucunement M. Champoux. «Pour qu'une rue commerciale mérite cette appellation, elle doit rester active», fait-il remarquer. «Ça prend des commerces de proximité. Sur le boulevard de Shawinigan-Sud, ce sont surtout des destinations rapides, comme Métro ou la SAQ.»

«Je pense que les deux concepts peuvent subsister», ajoute le président du RGASSS. «Il faut simplement trouver l'ADN de notre rue commerciale et miser là-dessus. Des locaux vides sur une rue commerciale, ce n'est pas très payant pour une Ville.»

Transat: Chiara a fait une offre

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Pendant que le président et chef de la direction de Québecor, Pierre Karl Péladeau, évalue la possibilité d'acquérir Transat A.T., un autre joueur désirant conserver le voyagiste dans sa forme actuelle a déjà soumis son offre. Après «plusieurs mois» de discussions, le président du développeur immobilier Groupe Mach, Vincent Chiara, a déposé sa proposition, dans laquelle l'aide du gouvernement Legault n'est pas requise, avant même que la société mère d'Air Transat dévoile la tenue de pourparlers avec de potentiels acquéreurs, le 30 avril dernier.

En entrevue téléphonique avec La Presse canadienne, jeudi, l'homme d'affaires, dont l'entreprise a racheté la tour de Radio-Canada au centre-ville de Montréal, a dit vouloir conserver les activités de Transat A.T., qui, à son avis, sont complémentaires à ses ambitions.

«Nous avions l'idée de bâtir un portefeuille (immobilier) dans l'hôtellerie et eux avaient une plateforme et des projets dans leurs plans de construire exactement cela, a-t-il raconté. Nous voyons une synergie dans nos approches.»

M. Chiara a fait ces commentaires quelques heures après que M. Péladeau eut confirmé, en marge de l'assemblée annuelle de Québecor, qu'il procédait à une analyse financière de la société à titre personnel, sans toutefois fermer la porte à une éventuelle implication du conglomérat.

Dans le cadre de son virage, Transat A.T. souhaite consacrer environ 750 millions $ à la mise sur pied d'un réseau d'hôtels sur les plages des destinations soleil, dans l'espoir de mieux positionner l'entreprise, à compter de 2021-2022, face à la concurrence accrue de rivales comme Air Canada Rouge, Vacances WestJet et Sunwing Airlines.

« Ils sont capables de remplir des chambres et avec cette capacité, on élimine beaucoup de risques pour le développement de l'hôtellerie, a expliqué M. Chiara. Notre but n'est pas de leur apprendre à gérer cette partie de l'entreprise. La synergie que l'on va amener, c'est évidemment notre capacité de développeur dans l'immobilier. »

À Québec, le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, a signalé, dans une mêlée de presse, qu'il y avait plus que deux acquéreurs potentiels sur les rangs pour Transat A.T. Rappelant que cette industrie était difficile, il a dit que l'aventure s'adressait à des « adultes avertis ».

«Historiquement, il y a beaucoup de monde qui ont eu des échecs, a lancé M. Fitzgibbon, qui n'écarte pas la participation du gouvernement québécois à un montage financier si nécessaire. Je ne m'attends pas à avoir 25 acheteurs.»

M. Chiara souhaite conserver Transat A.T. dans sa forme actuelle, mais il veut fermer le capital de la société, estimant que l'on dispose de moins de flexibilité pour réaliser des projets lorsqu'on doit rendre des comptes tous les trimestres.

« Quand notre plan est de bâtir un portefeuille dans l'hôtellerie et que les résultats ne s'observeront que dans deux ou trois ans, c'est difficile d'être dans la structure d'une compagnie cotée en bourse », a-t-il dit.

De son côté, M. Péladeau, qui vient de mettre la main sur Taxelco, la société mère de Téo Taxi, s'est montré très prudent dans ses commentaires à l'endroit de Transat A.T.

« Pour l'instant, je le fais à titre personnel, a-t-il fait savoir en point de presse. J'ai mentionné que je fais une analyse financière puis par la suite on verra. J'ai toujours pensé que l'on doit être opportuniste dans la vie. Lorsqu'il y a des occasions qui peuvent être bénéfiques à plusieurs égards, je pense qu'il y a une obligation de les regarder. »

affaires

TORONTO	16 321,75 **- 75,65**
NEW YORK	25 828,36 **+ 27,09**
S&P 500	2870,72 **- 8,70**
PÉTROLE	$US 61,70 $US **- 0,42**
DOLLAR	¢US 74,17 ¢US **- 0,09**
EURO	$CAN 1,5127 ¢CAN **+ 0,50**

facebook.com/lenouvelliste

Économie

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Le nouveau propriétaire de Technic Alarme, Dominic Babineau, et l'ancien propriétaire, Alain Gadbois.

TECHNIC ALARME CHANGE DE MAINS

Chef de file régional en matière de sécurité électronique depuis plus de 25 ans, Technic Alarme vient de passer aux mains de Dominic Babineau. Fondée par René Babineau, en 1991, Technic Alarme a toujours eu un certain attrait pour le nouveau propriétaire, notamment en raison de la renommée de cette dernière.

«Lorsque j'ai approché l'ancien propriétaire, Alain Gadbois, ça faisait près d'un an que j'étais à la recherche d'une entreprise qui répondait à mes critères. Technic Alarme est une entreprise que j'ai vue grandir et que j'ai côtoyée de près, car elle était dans la famille. En étant autonome en raison de la vingtaine de travailleurs expérimentés qui y œuvrent, bien établie dans le milieu régional et d'une envergure notable dans le domaine, Technic Alarme relevait ces critères haut la main», explique Dominic Babineau.

Or, M. Gadbois demeure au nombre des employés de l'entreprise en tant que directeur des opérations et conseiller stratégique dédié aux volets opération et coordination de la main-d'œuvre.

NOUVEAU DESJARDINS ENTREPRISES MAURICIE

Le regroupement des centres Desjardins entreprises Mauricie et Secteur de Maskinongé a permis de créer un nouveau Desjardins Entreprises Mauricie depuis le 1er mai qui compte plus de 65 employés. En alliant les forces de chacune des équipes, on veut ainsi répondre plus efficacement aux besoins des entrepreneurs, et ce, à toutes les phases de développement de leur entreprise, tous secteurs d'activités confondus. Les présidents des comités de coordination des centres Desjardins Entreprises Mauricie et Secteur de Maskinongé, Sylvie Desaulniers et David Bélanger, ont récemment officialisé la nomination de Sylvain Racine à titre de directeur du centre.

Le centre Desjardins Entreprises Mauricie, c'est plus de 3500 membres clients, une alliance de 11 caisses de la région, un volume d'épargne de 1,4 milliard de dollars et un crédit sous gestion de deux milliards de dollars.

AGT ROBOTIQUE REÇOIT LE PRIX FANUC

L'entreprise trifluvienne AGT Robotique a reçu le prix de l'innovation technologique de l'année remis par FANUC, le plus grand manufacturier mondial de robots industriels. Ce prix est une reconnaissance de l'industrie pour le produit ou le projet le plus innovant de l'année sur le continent américain. Il est décerné par une assemblée de pairs, tous intégrateurs en robotique, et parmi plusieurs centaines de projets. AGT s'est démarquée d'une vingtaine de finalistes grâce à son BeamMaster et son logiciel Cortex. Le BeamMaster est un système robotisé dédié au soudage de charpentes en acier tandis que Cortex fait le pont entre le robot soudeur et les dessinateurs de structures d'acier.

Grâce à son expertise en développement de systèmes de soudage robotisé de pointe et à l'intelligence logicielle de ses solutions, l'entreprise de Trois-Rivières se positionne comme le chef de file de la robotique adaptative dans l'industrie de la fabrication métallique en Amérique du Nord.

Trois-Rivières accueillera un laboratoire d'expérimentation à ciel ouvert pour startups, au cœur de son centre-ville. Les équipes du tourisme et d'Open chez Innovation et Développement économique Trois-Rivières s'unissent pour codévelopper ce projet-pilote en collaboration avec les acteurs du centre-ville et de la région.

FAIT PAR UNE MAMAN

Nouvelle boutique à Shawinigan

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

La fondatrice et propriétaire de l'entreprise Fait par une maman, Josée Villemure.—PHOTO: STÉPHANE LESSARD

SHAWINIGAN — Décidément, l'entreprise de design et de conception de vêtements confortables et originaux pour femmes, bébés, enfants et pour hommes, Fait par une maman, a le vent dans les voiles. Après avoir décroché tout récemment deux prix lors du Gala Etsy, voilà que sa fondatrice Josée Villemure vient d'inaugurer sa nouvelle boutique de 800 pieds carrés, située au 403, 5e rue de la Pointe, au centre-ville de Shawinigan.

«Alors que plus de 90 % des ventes s'effectuent sur le web, je suis très heureuse de poursuivre le développement de mon entreprise en accentuant nos efforts dans la diversification de nos différentes collections, mais aussi en offrant à ma clientèle de Shawinigan et de la région une boutique encore mieux adaptée afin de leur offrir une expérience de magasinage personnalisée et unique», a-t-elle expliqué lors de l'ouverture officielle.

Après avoir déménagé à deux reprises depuis deux ans et emménagé son atelier/boutique dans l'ancienne imprimerie Shawinigan, sur le boulevard des Hêtres, voilà que la superficie devenait trop petite afin de soutenir la croissance annuelle qui frôle les 250 %.

Cette nouvelle boutique, qui survient à l'aube du 4e anniversaire de Fait par une maman, permettra donc à sa propriétaire de poursuivre cette croissance en ligne et en boutique. Ayant nécessité un investissement de 35 000 dollars, l'ajout de cette boutique au centre-ville, à l'atelier du boulevard des Hêtres, a nécessité l'embauche de deux nouvelles personnes, ce qui porte le nombre à 16 employées.

Fait par une maman est née il y a quatre ans lorsque Josée Villemure, en attente de la naissance de son petit garçon, a appris les rudiments de la couture de vêtements en regardant des vidéos et tutoriels sur YouTube. C'est à ce moment qu'une véritable passion est née.

Entrepreneure dans l'âme et animée par des valeurs sociales et familiales très fortes, elle a imaginé ce qu'est devenue aujourd'hui une entreprise qui emploie non seulement une quinzaine de personnes, mais dont tous ses produits sont conçus et assemblés à Shawinigan.

Finalement, Josée Villemure a annoncé qu'elle contribuerait au mouvement de solidarité venant en aide au Groupe Scouts Centre-Ville de Shawinigan, initié par son père Claude il y a quelques semaines.

En ce sens, pour la période du 8 mai au 30 juin, 500 billets seront en vente au coût de dix dollars chacun et tous les profits seront remis aux scouts. Chaque billet donnera la chance de remporter une garderobe d'une valeur de 500 dollars. Les billets sont disponibles à la nouvelle boutique, qui a bénéficié d'un financement de la SADC Centre-de-la-Mauricie.

FORUM RÉGIONAL SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL LE 30 MAI À TROIS-RIVIÈRES

Miser sur les 50 ans et plus

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un forum régional sur le marché du travail aura lieu le 30 mai prochain, de 8 h 30 à 15 h, à l'hôtel Delta de Trois-Rivières ayant pour thème Misons sur les 50 ans et plus.

Pour l'occasion, Générations au travail s'associe au Centre de Recherche d'Emploi de la Mauricie, à Formation continue et services aux entreprises du Cégep de Trois-Rivières, au Centre d'emploi pour femmes–Le Pont et à Stratégie Carrière, le tout en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières.

Le forum vise à encourager la réflexion et l'échange sur les principaux défis relatifs à l'embauche et au maintien en emploi de la main-d'œuvre expérimentée ainsi qu'à promouvoir de bonnes pratiques s'y rattachant.

Réunissant dirigeants d'entreprises, conseillers en ressources humaines, syndicats, organismes en employabilité et autres partenaires du marché du travail, il permettra d'entreprendre un dialogue sur l'apport de la main-d'œuvre expérimentée dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.

Sommes-nous prêts à miser sur les 50 ans et plus? Changer notre perception des travailleurs plus âgés, travailler au-delà de l'âge de la retraite, oser l'aménagement du temps de travail, s'outiller pour adopter de bonnes pratiques et mettre en place des conditions gagnantes: voilà autant de sujets qui seront abordés.

«Depuis 35 ans, ç'a beaucoup évolué»

Les Alcooliques anonymes en congrès à Trois-Rivières

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

Les AA tiennent leur 35e congrès annuel ce samedi à Trois-Rivières.
— PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Voilà maintenant 35 ans qu'un groupe de personnes de la région organisent un congrès annuel des Alcooliques anonymes (AA) qui se déroule à Trois-Rivières année après année. Sous le thème La liberté d'être soi-même, ce congrès annuel se tient ce samedi dans le secteur Cap-de-la-Madeleine et regroupe des membres des AA de partout au Québec.

«Tous les ans, nous nous réunissons à Cap-de-la-Madeleine», mentionne avec une certaine fierté Roger D., un des organisateurs, dont le nom de famille ne doit pas être divulgué afin de respecter la confidentialité très importante chez les AA.

Toute la journée de samedi, les participants pourront prendre part à des ateliers des AA ainsi que de Al-Anon, un organisme qui s'adresse aux proches de personnes vivant avec une dépendance. «On fait venir des gens de partout au Québec, une douzaine de conférenciers vont être sur place pour donner des témoignages sur comment se sortir de la maladie de l'alcoolisme», mentionne Roger D., lui-même autrefois dépendant à l'alcool.

Membre des AA depuis plusieurs années, Roger avoue que la clientèle de cette organisation d'entraide et de soutien s'est transformée. «Des parents sont aussi là pour partager. Car depuis 35 ans, ç'a beaucoup évolué. Au début, les gens prenaient de l'alcool et qui n'étaient pas capable de s'en sortir, mais aujourd'hui les gens qui viennent au AA ont des doubles ou des triples dépendances. Ils sont aussi dépendants de la drogue, des médicaments et d'alcool», soutient Roger D. qui ajoute que le visage des AA a changé. «Il y a de plus en plus de jeunes qui viennent chez les AA. On est là pour les aider.»

Les plus anciens souhaitent dire à ces plus jeunes qu'ils vont réussir à être heureux sans leur dépendance et «qu'ils vont réussir à faire une belle vie pareil». «C'est un peu à ça qu'il sert le congrès de ce samedi», précise Roger D.

Toutes les personnes voulant participer à ce congrès des AA peuvent le faire, même s'ils n'ont jamais assisté à une rencontre. Ils peuvent s'inscrire directement le 11 mai en se présentant à la salle Félix-Leclerc au 1001 rang Saint-Malo, à Trois-Rivières. Ceux qui souhaitent obtenir des informations sur le congrès des AA peuvent contacter Viateur B. au (819) 383-6535, tandis que ceux qui s'intéressent à la mission d'Al-Anon peuvent communiquer avec Jocelyne H. au (819) 376-4200.

Une bourse de 100 000 $ pour un bac international

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

Sarah Lee Flageolle — PHOTO: COURTOISIE

SHAWINIGAN — La jeune Shawiniganaise Sarah Lee Flageolle a obtenu une bourse de 100 000 $ qui lui permettra d'entreprendre un bac international d'une durée de deux ans en Tanzanie.

Dès l'automne prochain, la finissante de l'école secondaire des Chutes se rendra dans ce pays de l'Afrique de l'Est grâce à cette bourse du United World College (UWC). Cette ancienne Tête d'affiche *Le Nouvelliste* et Radio-Canada Mauricie-Centre-du-Québec sera d'ailleurs la seule Canadienne à être envoyée dans cette nouvelle école du UWC.

Pendant son séjour, elle habitera à Moshi, un petit village situé au pied du mont Kilimandjaro. Comme les autres étudiants, elle s'impliquera bénévolement notamment comme agente de changement dans la communauté.

Dans le cadre d'un long processus de sélection, elle a d'abord été convoquée en entrevue avec 16 jeunes finalistes pour les finales provinciales. Par la suite, son dossier a été envoyé aux sélections nationales où elle a été recommandée par l'ensemble des membres du jury pour être la candidate choisie comme pionnière de la nouvelle école.

Sa candidature a été retenue entre autres en raison de son leadership, sa capacité d'adaptation, son ouverture d'esprit, son intérêt interculturel, son parcours et ses implications passées ainsi que ses résultats scolaires.

Le UWC est un mouvement éducatif qui fait de l'éducation une force afin d'unir les peuples, les nations et les causes pour construire un monde en paix et un avenir durable. L'organisation compte 17 établissements UWC répartis sur les quatre continents, qui accueillent chacun environ 100 élèves provenant de 150 pays différents.

Fait à noter, la jeune femme avait été choisie l'an dernier par Youth Ambassadors Program with Canada avec 13 jeunes du Canada pour participer à une mission visant à bonifier son projet communautaire qui touchait le domaine de la santé.

Neuvième Salon des sciences au Cégep

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

La journée de jeudi était consacrée aux élèves du secondaire.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Technoscience Mauricie / Centre-du-Québec et le Centre de recherche Innofibre tiennent la 9e édition du Salon des sciences les 9 et 10 mai.

Jeudi était la journée des élèves du secondaire tandis que la journée de vendredi sera consacrée aux élèves du primaire.

«Dans le cadre de ces deux journées, on s'est associé à tous les gens de la région Mauricie et Centre-du-Québec qui ont de l'intérêt à faire faire de la science aux jeunes», indique la directrice générale, Nancy Mignault.

«L'objectif est que les jeunes aient une situation d'apprentissage avec manipulation. Donc, vous avez des gens du Cégep de Trois-Rivières qui se sont associés avec nous, des gens de l'UQTR, du Centre de métallurgie, Culture 3R est avec nous, les organismes de bassins versants, l'Association forestière. Donc beaucoup de partenaires sont ici pour permettre aux jeunes de faire de la science», dit-elle.

L'activité, présentée dans le cadre de l'Odyssée des sciences, se déroule au pavillon des humanités du Cégep de Trois-Rivières.

ZEC TAWACHICHE
202, chemin Tawachiche, Lac-aux-Sables
ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE
EN TOUT TEMPS
• Pêche saison 2019
• Randonnée de vtt
• Villégiature
• Location de chalet
• PLEIN-AIR
Chalet locatif : réservez tôt pour obtenir les meilleures dates
ZEC TAWACHICHE
202 chemin tawachiche C.P. 1075
Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0
Téléphone : 418 289-4050
Poste Audy : 418 289-2059
Courriel : zectawachiche@hotmail.com
ZEC TAWACHICHE

ATTACHE TA TUQUE! UNE VIRÉE DÉCOIFFANTE DANS LA CULTURE DU QUÉBEC AU MUSÉE POP

La nouvelle exposition permanente prend forme

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Parmi les lettres recouvertes d'une fraîche couche de peinture et les structures qui s'érigent dans la plus vaste des salles du Musée Pop, la nouvelle exposition *Attache ta tuque! Une virée décoiffante dans la culture du Québec* prend tranquillement forme. Cette exposition permanente de l'institution muséale sera le produit signature et mettra en vedette huit thématiques relatives à la culture québécoise.

L'équipe du Musée Pop était très enthousiaste à l'idée de présenter le chantier de l'exposition permanente *Attache ta tuque!* qui ouvrira ses portes en juin. Sur la photo: Dominic Ouellet, responsable des expositions et de l'éducation, Valérie Therrien, directrice générale et Viviane Saulnier, aide-technicienne qui travaille actuellement sur l'exposition.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

L'exposition permanente *Attache ta tuque!* prend forme au Musée Pop.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

La sélection de ces thématiques est d'ailleurs le fruit d'un sondage réalisé par la firme Léger qui a permis de sonder 1000 Québécois pour connaître les sujets qui illustraient le mieux la spécificité québécoise. Ainsi, c'est la première fois que le musée procède de cette façon pour définir le cadre d'une exposition. «Je ne sais pas si ça s'est beaucoup fait à travers le Québec, le Canada et même le monde», lançait Valérie Therrien, directrice générale du Musée Pop. «La culture québécoise c'est extrêmement vaste, qui sommes-nous, comme musée, pour choisir quel type d'événement on va présenter. On a choisi de faire une consultation populaire pour sonder le peuple québécois afin de savoir comment eux se représentent quand ils vont à l'étranger, comment, pour eux, on est perçu dans la communauté, quels sont nos traits de caractère, de même que les faits marquants et les événements qui ont fait de nous le peuple québécois.»

De plus, l'exposition aura un caractère évolutif puisqu'il sera possible de répondre au sondage à la fin de l'exposition et de voir si les thématiques évoluent. «À travers le temps, on va pouvoir vérifier si le hockey, le rapport à l'hiver, les premières nations sortent dans les mêmes pourcentages qu'ils sont sortis en 2018. Ça va être intéressant de constater si, après un hiver hyper rigoureux, la thématique va ressortir comme un gros marqueur de la société. Ce sera intéressant de voir les corrélations avec les éléments d'actualité», mentionnait Mme Therrien.

Une trentaine de thématiques sont ressorties de ce sondage mené en 2018. Du lot, huit ont été retenues qui permettront d'évoquer la musique, l'hiver, les contes, le hockey, les premières nations, la langue et l'innovation. La thématique la plus populaire est la gastronomie qui trouvera également une place dans l'exposition. Chacun de ces aspects sera associé à une expression populaire. «Ce sont huit thèmes tellement importants. Si on prend *Swing la bacaisse!* qui traite de la musique... il y en a tellement de musique! Au départ, on avait sorti 150 chansons et on a réduit à une cinquantaine que les gens pourront écouter. C'est un gros casse-tête pour tenter de montrer au public les éléments les plus importants et les plus intéressants. Il a fallu faire des choix difficiles», expliquait Dominic Ouellet, responsable des expositions et de l'éducation.

De plus, un parcours parallèle sera aménagé pour les enfants puisque l'exposition se destine à toute la famille. «C'est la première fois qu'il y a autant de place qui est faite pour les enfants dans une expo», mentionnait M. Ouellet.

Un des premiers points qui a jeté les bases de cette exposition permanente était la mise en valeur des artéfacts qui se retrouvent dans la collection du musée. «C'était l'opportunité de présenter le plus d'objets possible de la collection notamment celle de Robert Lionel-Séguin», expose M. Ouellet qui ajoute que plusieurs visiteurs demandaient à voir ces éléments patrimoniaux.

La réalisation de cette exposition a été réalisée grâce à une aide financière de 400 000 $ du ministère de la Culture et des Communications par le biais du programme destiné au soutien des expositions permanentes.

L'ouverture au public est prévue pour le 22 juin et l'équipe du musée estime qu'elle aura une durée de vie d'environ 10 ans.

Mise en vente des billets pour le spectacle de Lenny Kravitz

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'annonce de la venue à Trois-Rivières le 31 août de Lenny Kravitz a suscité beaucoup d'intérêt. Le rockeur n'est de passage au Québec que pour deux spectacles, dont celui présenté à l'Amphithéâtre Cogeco. Et c'est ce vendredi que les billets de cette soirée sont mis en vente.

Les billets pour Lenny Kravitz sont en effet mis en vente dès 10 h sur le site de l'Amphithéâtre Cogeco à *www.amphitheatrecogeco.com* ainsi qu'à la billetterie de la salle J.-Antonio-Thompson de même qu'au (819) 380-9797 (1 866 416-9797). Les places risquent fort bien de s'envoler rapidement, car il s'agit du premier passage de l'artiste au Québec depuis plus de 10 ans.

L'auteur-compositeur-interprète s'est imposé sur la scène musicale internationale dès la sortie de son premier album en 1989.

Ses succès planétaires *American Woman*, *Fly Away* et *Are You Gonna Go My Way* sont vite devenus des classiques du rock. Avec *Raise Vibration*, son nouvel album, Lenny Kravitz a entamé une tournée mondiale.

Reconnu pour son énergie sur scène, Lenny Kravitz devrait être fidèle à sa réputation.

Les billets sont en vente à partir de 66,10 $.

Récipiendaire de quatre prix Grammy consécutifs Lenny Kravitz a établi le record pour le plus de victoires dans la catégorie «Meilleure performance rock vocale masculine».

Ses dix albums studio se sont vendus à près de 40 millions d'exemplaires. Kravitz a aussi joué dans les films *The Hunger Games* et *The Hunger Games: Catching Fire*. Véritable référence en mode, le rockeur est aussi reconnu pour sa firme de création, Kravitz Design.

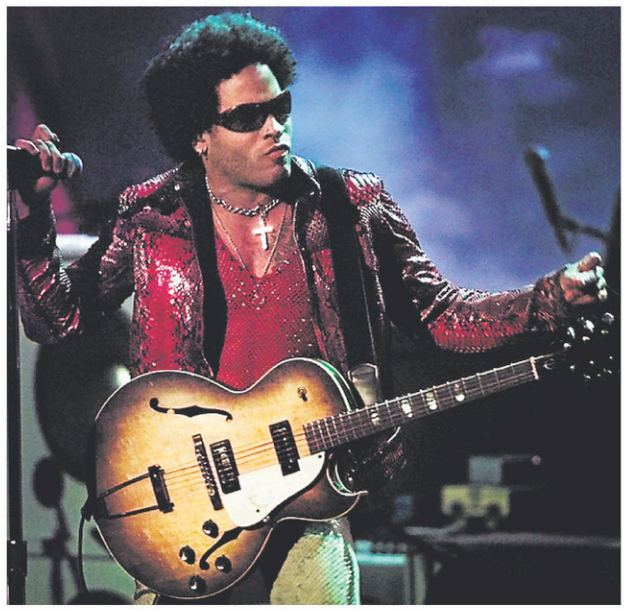

Lenny Kravitz sera à l'Amphithéâtre Cogeco le 31 août prochain. — PHOTO: PC

LES ARTS EN BREF

› DEUX EXPOSITIONS DES ÉTUDIANTS DE L'UQTR

Les étudiants de 2e cycle du programme d'art de l'UQTR ont procédé au dévoilement de leur travail qui sera présenté dans quatre lieux soient au 1554 Notre-Dame Centre, à la Galerie d'art du Parc, à l'Atelier Silex et à la Galerie R3. Les expositions seront accessibles jusqu'au 11 mai. Sur la photo, Michel David est parmi les artistes qu'il sera possible de voir à l'Atelier Silex. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

La Galerie-Boutique Manu Factum déménage

TROIS-RIVIÈRES (KA) — La Galerie-Boutique Manu Factum déménagera en septembre prochain. Le nouveau lieu n'est pas annoncé. L'organisme procède plutôt à un concours invitant les gens à deviner où se situera la prochaine boutique.

Les personnes intéressées à participer pourront le faire par le biais de la page Facebook de Manu Factum jusqu'au 14 mai et courront la chance de gagner 100 $. Manu Factum offre également l'indice suivant: la boutique demeurera sur le territoire de la Ville de Nicolet.

De plus, une grande vente de déménagement se tiendra jusqu'au 31 août.

› VERNISSAGE DES ÉTUDIANTS EN ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION

Les étudiants en Arts, lettres et communication du Collège Shawinigan présentent l'exposition Collision sur la route des sens. Le vernissage a eu lieu dans le cadre d'un 5 à 7 qui a également permis de dévoiler le travail de quatre étudiants du Collège. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Ottawa injecte 7,5 M$ in extremis dans Téléfilm Canada

La Presse canadienne

OTTAWA — Téléfilm Canada peut souffler, pour l'instant. Le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, lui a accordé une somme non récurrente de 7,5 millions $ pour la mise en production de films francophones dans la prochaine année.

À cette somme s'ajoutent 2,5 millions $ que Téléfilm Canada a réussi à dégager de ses budgets. Cela porte à 10 millions $ les nouveaux fonds pour financer des productions en 2019-2020.

M. Rodriguez en a fait l'annonce jeudi après-midi à Montréal en compagnie de la directrice de Téléfilm Canada, Christa Dickenson, et des représentants de l'industrie du cinéma.

Ce revirement de situation survient quelques jours après que Téléfilm eut congédié trois de ses directeurs sans préciser le motif de ces départs.

Dans une lettre obtenue par La Presse canadienne, l'industrie a applaudi la réaction rapide du ministre, qui a permis de sauver des films et les emplois qui sont liés.

«Votre leadership a permis de solutionner une partie de cette crise et nous souhaitons que Téléfilm Canada en soit inspiré pour en faire autant», peut-on lire.

La productrice Denise Robert, qui était présente à la rencontre, fait valoir que c'est la première fois en 20 ans qu'il y a une telle injection «d'argent nouveau» dans les productions de long-métrage.

Elle est tout de même d'avis qu'il faut moderniser les méthodes de financement pour éviter qu'une telle situation d'urgence ne se reproduise.

«Moi, quand je fais un film, je ne le fais pas en un an. Ça me prend un an et demi, deux ans... Parfois, il y a des films qui prennent trois ans. Donc, il faut que les programmes s'ajustent aux cycles saisonniers des films.»

Le ministre Rodriguez a également annoncé deux nouveaux membres au conseil d'administration. Robert Spickler, bien connu dans le milieu culturel, a été nommé président, et Karen Horcher, une comptable agréée, y siégera comme membre.

Téléfilm Canada fera appel à un vérificateur externe indépendant afin d'examiner le processus de financement de l'organisme et de recommander les changements nécessaires pour assurer sa pérennité.

Le temps était compté pour le financement 2019-2020, puisque la SODEC doit annoncer son soutien vendredi à des productions de langue française. Téléfilm Canada devait être en mesure d'emboîter le pas et de garantir du financement à son tour.

De nombreux Québécois prendront ensuite le chemin du Festival de Cannes, la semaine prochaine, pour tenter d'attirer d'autres investisseurs.

MOTS CROISÉS JUNIOR

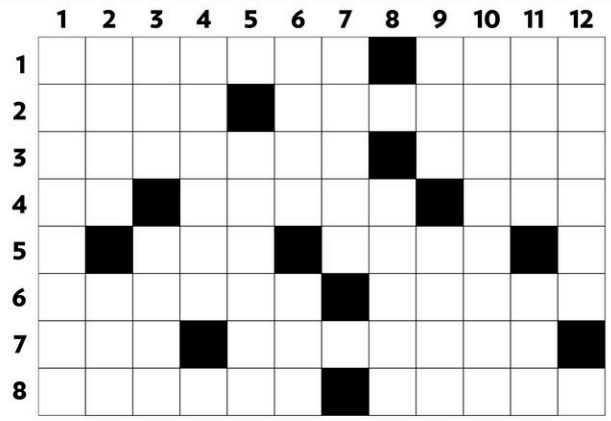

HORIZONTALEMENT

1 Action d'immobiliser complètement – Partie du triangle opposé au sommet.
2 N'atteint pas la cible – Acquis contre de l'argent.
3 Se poser sur l'eau en parlant d'un hydravion – L'ennemi juré du chien !.
4 Qui est à elle – Relatif au nez – Désigne la 3e personne du singulier.
5 On le fixe sur l'hameçon – Avance dans l'eau.
6 Aimés à la folie – Sorte de bouillie épaisse qu'on donne aux animaux.
7 Elle est souvent bordée d'immeubles – Supportés avec patience.
8 Qui sont agréables au toucher – Continue à séjourner dans un lieu.

VERTICALEMENT

1 Large ruban que l'on porte autour du bras comme signe distinctif.
2 Ruminant des Andes qui donne de la laine – Composition musicale écrite pour deux instruments.
3 Enlève – Souhait, désir ardent de voir se réaliser quelque chose.
4 Entourer de toutes part.
5 Qualité de ce qui n'est pas commun.
6 Qui sont de bonne humeur – Signal envoyé par un navire en détresse.
7 Surface blanche sur laquelle on projette des films.
8 Boire à coups de langue, comme le chat ou le chien.
9 Celui du colibri lui permet d'aller au fond des fleurs – On y prend le train.
10 Personnes qui pratiquent l'athlétisme.
11 Récipient cylindrique qui sert à transporter des liquides – Un des quatre points cardinaux.
12 Calculé approximativement.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	D	O	N	N	E	R	■	T	U
2	A	M	O	U	R	■	O	P	E	R	E	S
3	L	A	C	■	A	S	T	I	C	O	T	E
4	I	L	■	P	L	I	E	■	H	U	E	■
5	E	G	A	L	■	D	E	G	A	T	■	P
6	R	A	V	A	G	E	■	A	R	I	D	E
7	■	M	A	T	■	R	O	N	G	E	U	R
8	R	E	L	E	V	E	■	T	E	R	R	E

MOT MYSTÈRE

DEBUT ET FIN - Un mot de 8 lettres

ABC
ACCOUCHER
APPRENTI
AUBE

BORD
BOUT
BUT

CHUTE
CLOSE
CREER

DECES
DELTA
DEMARRER
DES

EBAUCHER
ECLOSION
ENFIN
ENGAGER
ENTREE
ENTRER
EXORDE
EXPIRER

FERMER
FINALE
FINIR

GENESE

INNEE
ISSUE

JEUNE

LECHER
LEVER
LUNDI

I	E	C	B	A	R	E	H	C	U	O	C	C	A	N
T	N	M	D	O	P	E	X	P	I	R	E	R	T	I
N	O	A	R	E	R	R	A	M	E	D	P	E	L	F
E	U	G	A	E	S	D	R	H	R	U	U	E	E	N
R	V	E	C	R	T	E	C	O	E	X	O	R	D	E
P	E	M	I	T	L	U	N	N	G	S	P	R	N	R
P	L	O	N	G	A	L	I	E	A	E	E	T	P	I
A	L	U	E	B	O	U	T	O	G	C	R	U	G	N
S	E	R	E	M	R	E	F	J	N	E	I	B	O	I
S	C	I	N	A	I	T	R	E	E	D	R	I	R	F
E	H	R	T	T	E	R	M	I	N	U	S	N	I	I
U	E	I	R	I	A	E	O	U	E	O	N	N	G	N
S	R	O	E	N	U	L	R	C	L	O	S	E	I	A
S	S	S	R	A	B	E	T	C	H	U	T	E	N	L
I	D	N	U	L	E	V	E	R	Q	U	E	U	E	E

Solution du dernier numéro : TYRAN **10-05-2019**

MATINAL
MORTE
MOURIR

NAITRE
NOUVELLE

OMEGA
ORIGINE

PASSE
PERIR
POUPE

PROUE

QUEUE

RACINE
REGLER

RUINE

SOIR
SORTIE

TERME

TERMINUS

ULTIME

VELER

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Sert au transport de personnes, en Extrême-Orient.
2. Pardonnée - Enlèvement.
3. Foule acharnée - Ne pas être sûr.
4. Les vaches s'y plaisent - Voisins du Mexique - Assassiné.
5. Appeler de loin - Possessif.
6. Lawrencium - Doubles règles - Homme qui se costumait.
7. Soulèvement populaire - Enveloppe de certains légumes.
8. Titane - Exigence absolue, imposée par le plus fort.
9. De la haute montagne - Grivois.
10. Quelques maisons - Sans fondement.
11. Fournit une teinture jaune - Lettre grecque.
12. Ils sont parfois très chauds - Appuyer sur.

VERTICALEMENT

1. Auteur d'écrits satiriques.
2. Accablé de dettes - Céréale.
3. Commune - Attitude du corps.
4. Stupide - Savantes.
5. Sort par les pores - Sous une quille.
6. Film de Spielberg - Fournit un bois dur - Écart entre des choses.
7. S'actionne avec le pied - Pour la troisième fois.
8. Action de se soustraire momentanément à la routine.
9. Petit vautour - Font mal aux oreilles.
10. Remplis à l'excès - Fonds de bouteilles.
11. Brochet de mer - Maladie osseuse.
12. Met pour la première fois - Elle a des fans.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	N	A	I	L	L	E	R	■	E	V
2	U	S	A	G	E	■	E	R	A	F	L	E
3	S	O	J	A	■	N	U	A	G	E	U	X
4	I	■	A	C	C	O	R	D	E	R	■	A
5	L	A	■	E	O	N	■	I	R	I	E	N
6	L	I	E	R	■	C	O	Q	■	E	U	T
7	A	R	C	■	R	E	C	U	P	E	R	E
8	N	E	U	V	E	■	R	E	A	■	O	■
9	I	D	■	I	V	R	E	■	R	A	P	E
10	M	A	S	S	U	E	■	P	I	L	E	R
11	E	L	U	S	■	I	S	O	E	T	E	S
12	S	E	R	E	I	N	■	T	R	O	N	E

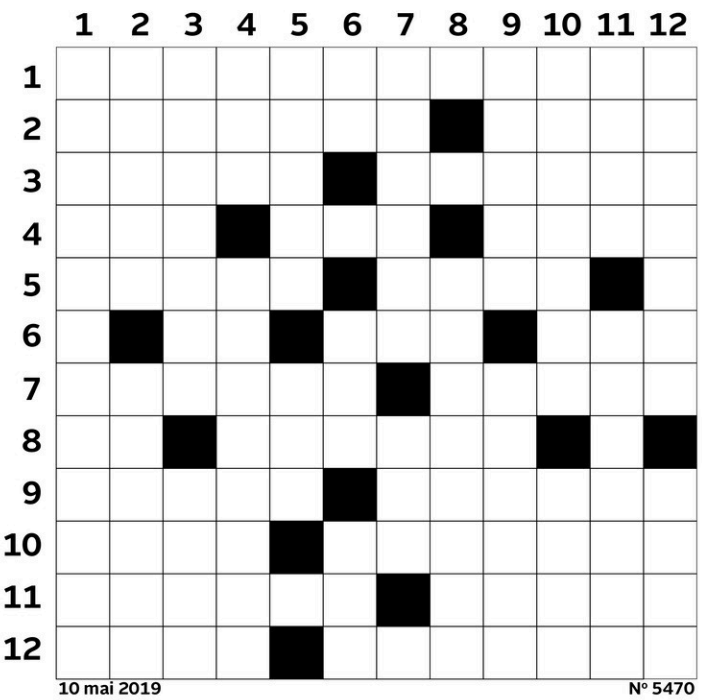

10 mai 2019 N° 5470

SUDOKU

				3				
6			4			2		
5		2	7			4	9	8
		6			4	1	8	3
	1	4			5			2
			1				7	
2		5			3			9
	6		8			3		
			2		7			

Niveau de difficulté : facile 4745

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	2	5	1	9	3	4	8	6
8	6	3	2	7	4	5	1	9
4	9	1	6	5	8	2	7	3
3	5	4	7	1	6	9	2	8
9	7	6	3	8	2	1	4	5
2	1	8	5	4	9	3	6	7
6	4	2	8	3	5	7	9	1
1	3	9	4	6	7	8	5	2
5	8	7	9	2	1	6	3	4

4744

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

LE LE	AS A	TD	IJ	EP E	UA	NI S	EN	UC S	NS U	ER E	A	BN M	LA	
		■									■		■	
			■				■				■			
					■									
■														

Thème : Citation de Jacques Poulin

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Réjean Ducharme: Dans les livres, les enfants cherchent les secrets des adultes.

HOROSCOPE

Vendredi 10 mai 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Le vice empoisonne le plaisir, la passion le corrompt, la tempérance l'aiguise, l'innocence le purifie, et la tendresse le double. Avec Vénus de passage en Bélier, les aspects planétaires actuels cherchent à combler vos désirs en vous présentant de belles opportunités. C'est la place que vous accorderez à un nouvel engouement dans votre grille horaire qui en déterminera le réel bienfait...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Malgré son arrivée en Lion, au carré du Taureau, le cycle de la Lune pourrait apporter une solution adéquate à une situation délicate. Avec la triple conjonction Soleil-Mercure-Uranus dans votre Signe, vous êtes sans doute la personne la mieux capable de motiver et de mobiliser les troupes. Un concours de circonstances pourrait d'ailleurs démontrer que votre place se trouve bel et bien en tête de file.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Alors que la présence de Mars toujours en Gémeaux se charge de stimuler votre énergie, voici une bonne étape pour attirer les regards vers vous et recevoir une approbation longtemps désirée. Compatible avec vos aspirations, le cycle de la Lune en Lion devrait contribuer à charmer vos relations, favorisant l'atteinte d'un nouveau pallier d'intimité avec une personne qui vous tient à coeur.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Le sot fait le festin, et l'habile le mange. Assurez-vous que personne ne s'approprie les éloges et les privilèges qui vous sont destinés et que vous avez mérité. Sans verser dans la méfiance systématique, il n'y aura pas de mal à demeurer vigilant afin de ne pas vous faire couper l'herbe sous le pied. Cette fin de semaine, la prudence et la prévoyance assureront le bon déroulement des choses.

Lion (23 juillet au 22 août)

Avec l'arrivée du cycle de la Lune pour deux jours en Lion, ce ne sera pas le temps de supposer, mais plutôt de confirmer ce que vous soupçonnez. Et avec l'actuel appui de Vénus en Bélier, tout comme de Jupiter en Sagittaire, les conclusions finales ne devraient pas vous décevoir. Par contre, si vous vous limitez à de simples hypothèses non vérifiées, rien n'avancera.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Celui qui aide le plus est généralement celui qui ne gêne pas. Tant que Mars sera en Gémeaux, au carré de la Vierge, il ne serait pas superflu de vérifier que le service que vous désirez offrir soit réellement bienvenu. Quoique bien intentionnées, trop d'attentions pourraient finir par importuner. Par contre, une bonne initiative prise dans le passé pourrait enfin être reconnue ou récompensée.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Étant donné que Vénus se trouve toujours en Bélier, juste en face de la Balance, l'intimité pourrait occuper une place privilégiée, notamment en soirée. Ne vous attendez toutefois pas à ce que l'autre personne prenne forcément l'initiative. Avec l'arrivée de la Lune en Lion, c'est peut-être à vous de faire les premiers pas afin de vous rapprocher de la personne qui vous intrigue...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Il faut espérer puisqu'il faut vivre. Il ne faudrait pas croire que l'arrivée de la Lune en Lion, au carré du Scorpion, nuise systématiquement à la réalisation de vos souhaits. Car le Soleil en Taureau, lui, face à votre Signe, devrait favoriser les projets à long terme, ceux qui requièrent un réel engagement de votre part. Les choses que vous bâtissez dans le présent seront faites pour durer.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Il est dit qu'en se faisant rare, on ne se fait que plus désirer et respecter. L'arrivée du cycle de la Lune pour deux jours en Lion ne vous suggère en rien de disparaître ou de devenir inaccessible, mais plutôt de faire le nécessaire pour vous laissez désirer. L'essentiel consistera simplement à ne pas avoir un comportement que les autres pourraient trouver envahissant.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Le duo Saturne-Pluton rétrogradent dans votre Signe, et il semble évident de ne pas pouvoir tout faire en même temps. C'est pourquoi vous devriez procéder selon un ordre de priorité en ce qui a trait à l'organisation de votre horaire. Quelqu'un n'ose pas vous aborder ou émettre une proposition? Assurez-vous d'avoir l'air disponible afin de l'inciter à vous approcher.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Si l'évènement que vous appréhendiez ne s'est pas produit hier, vous pouvez respirer tranquillement aujourd'hui. Il ne sert à rien de reporter quelque chose à plus tard. Justement arrivée dans le Signe du Lion, face à votre Signe, la Lune devrait être votre alliée. Et à noter qu'il n'existe pas meilleur moment que le présent pour approfondir et consolider une nouvelle relation.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Le carré de Jupiter avec Neptune en Poissons pourrait vous amener à croire qu'on privilégie quelqu'un d'autre à vos dépens. Votre perception des faveurs accordées à une autre personne est peut-être erronée. Quoi qu'il en soit, la Lune en Lion vous prédispose à obtenir de plus amples responsabilités. Ne minez donc pas vos chances en faisant une déclaration sous le coup de l'insécurité.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

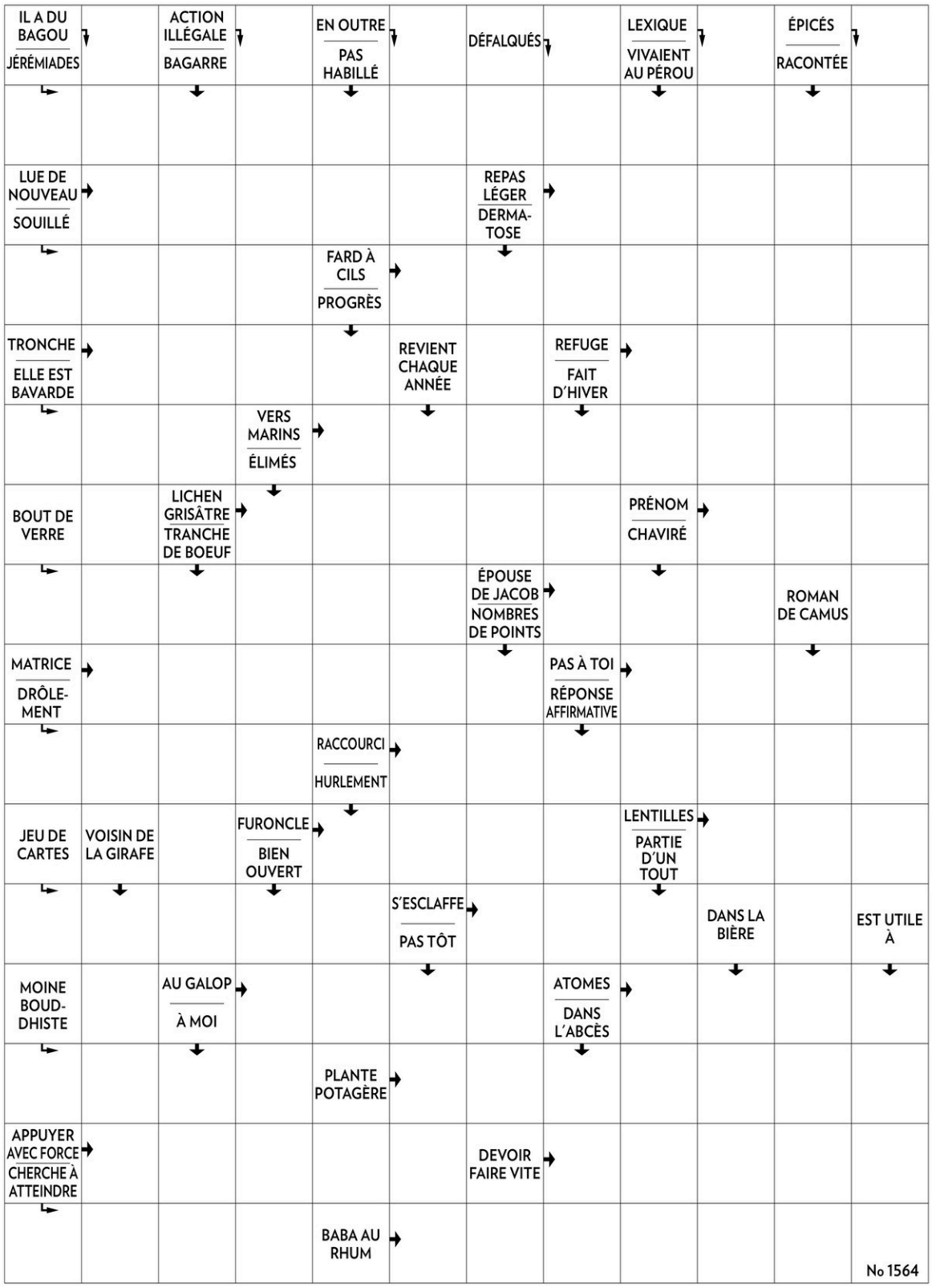

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

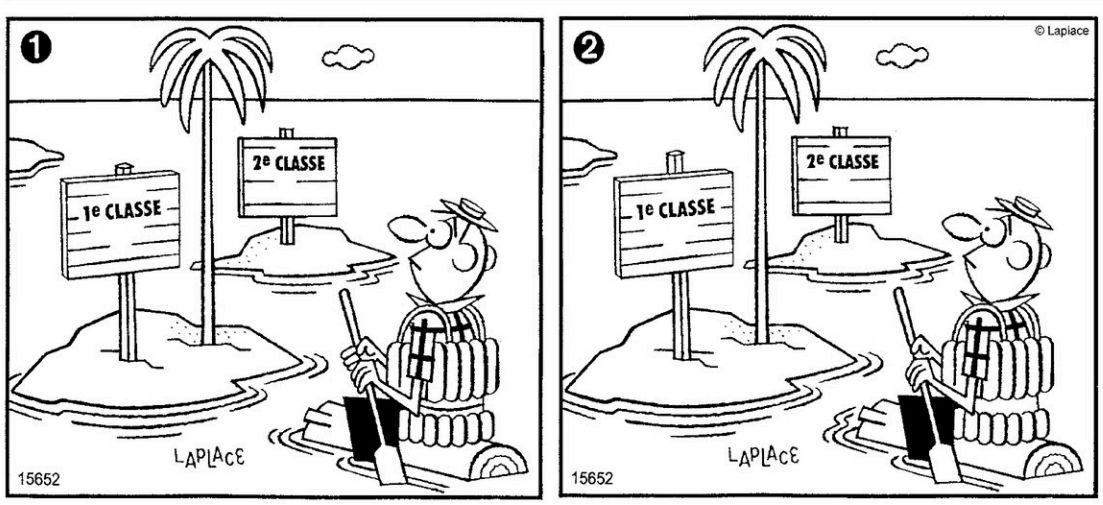

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La chevelure sur l'oreille de l'homme. • 2 Sa main droite est plus courte sur la pagaie. • 3 Ceinture de la bouée de sauvetage non indiquée. • 4 Une ride d'eau plus longue devant le tronc. • 5 Le sol sous le pied de l'écritéau de gauche. 6 Le haut du piquet de gauche est plus long. • 7 Forme de l'îlot sous l'écriteau de droite. 8 La ligne d'horizon est incomplète à droite sous le cocotier.

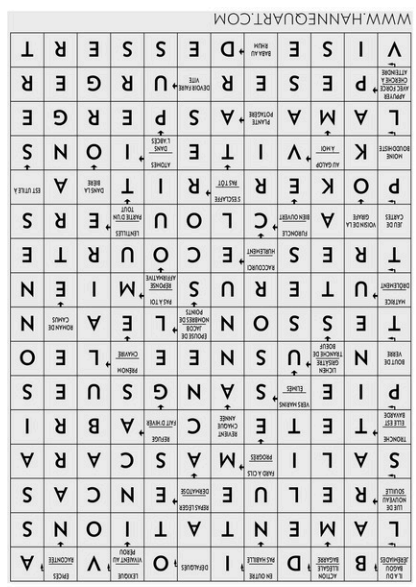

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER VENTE

8644 Propriétés à vendre

SHAWINIGAN SUD, 4 logis à vendre.
Idéal pour proprio occupant. 819-536-3102.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½ 3½ 5½ - À Trois-Rivières, semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc, 819 378-9325.

2½, TRÈS PROPRE
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

4½, 1er juillet (Ste-Marthe) beau et grand, pl. flottant et céramique, 480$ - 485$, 819 609-4758.

4½, 2e étage, 440$, libre imm., déneigé, avec remise, sect. tranquille, pour personne tranquille seulement. **819 374-7570**

4½ 470$/ MOIS
bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½ PRÈS LES RIVIÈRES,
ch./écl., intercom., clientèle 50 ans et plus, 585$/mois, 3790 Jacques de Labadi, 819 448-2255

5½, 2e étage, près hôpital et Cegep, 535$/mois, non ch., non écl., pas d'animaux, non-fumeur. 819-376-4389

ARRIÈRE GALERIES DU CAP
4½, non ch. ni écl., stat., 495$, 819 448-5964

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

Grand 5½ avec garage, près de l'Académie des Estacardes, 950$ ch./écl., grande cour, 819-383-8192

8766 Résidences et centres d'accueil

A LOUER À PARTIR DE 985$.
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience.
819 690-6909

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 3 À 12 PI, au meilleur prix en ville! 819-698-8791

Entretien de terrain, tonte de gazon, ramassage de feuilles et coupage de branches. Soumission gratuite. **(819) 698-0288**

Remise à neuf et réparation de pavés unis, nettoyage printanier de terrain, parking en asphalte et de pavés unis. Estimation gratuite **(819) 531-1284**

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit!
819 840-0965

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

AGENCE Mégan (Trois-Rivières), 24/24, blonde, sexy, reçoit et se déplace, 819 944-9677 ❤ ❤ ❤

JOLIE, NYMPHO 42
bon massage, douceur ++
Réservez : (819) 266-6847 24, 7

MASSAGE de rêve avec Nikita, 819-531-7540

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

2 CUISINIER(ÈRE)S demandé(e)s, temps plein 35h/semaine et plus, soir, fin de semaine et déjeuner. 15 à 18$/h selon exp. Stratos Shawinigan-Sud. **Demandez Mélanie : 819 852-2687 ou 819 537-6666.**

2 postes à combler : ÉBÉNISTE, 5-10 ans d'exp. pour débiter et/ou assembler armoires de cuisine et meubles commerciaux, temps plein, selon compétence entre 20$ et 25$/h. **APPRENTI ÉBÉNISTE**, 1 an et + , temps plein, bon salaire. Cellulaire : 819 696-4455 **ENVOYEZ CV À : cv_releve@outlook.com**

Besoin de main d'oeuvre dans le domaine de la **reconstruction de la pirrothite**,
- oppérateur de machinerie, journalier et menuisier. Contactez Richard : 438-888-3060

BESOIN **préposé(e) aux bénéficiaires**, rés. Pers. Handicapées. Dormir sur place. 1 fin sem./2. À Maskinongé,
Demandez Martine : 819-626-0189

BIENVENUE AUX 60 ANS et +
recherche dame pour gardiennage et faire repas 1 fin de semaine sur 2 dans petite résidence, doit dormir sur place, 819-244-0625.

BLEU OPTIQUE
recherche un(e) conseiller(ère), avec ou sans expérience. Poste à temps plein et permanent. Personne mature, fiable et disponible. Opportunité de carrière. 38 h/ semaine. 1 soir et 3 samedi sur 4. Salaire 15$ /h et plus selon expérience. **Envoyer CV et lettre de motivation à nicolas@bleuoptique.com ou par fax au 819-693-4025**

8834 Offres d'emploi

COMPAGNIE de transport, situé à St-Jean-sur-Richelieu recherche un chauffeur classe 1 dans la region de Trois-Rivières pour conduire un camion avec "flatbed". Transport local, pour information supplémentaire appeler Robert Audet 514 220-5486

Construction et Pavage Boisvert Inc
RECHERCHE, un mécanicien pour le quart de soir. 1 à 2 ans d'exp.., 16$ à 23$/heure selon exp. plus prime de soir.. Envoyer cv à : nbiron@constructionetpavageboisvert.com ou venir porter sur place. TÉL:819-374-7277

Homme à tout faire, semi-retraité,**35 ans d'expérience**, inclus ébénisterie et rénovation à un prix raisonnable, 15$ de l'heure.Pas d'électricité et de plomberie.**819-979-0744**

JOURNALIER RECHERCHÉ(E)
Petite ferme en démarrage recherche personne désirant travailler sur un horaire variable et saisonnier, incluant des fins de semaine. Environ 40/h. Quelques petits animaux et travail divers de ferme.514 979-4935

RECHERCHONS assistant(e)s virtuel Bilingue du lundi au vendredi, 450$/sem. CV à bradfish74@gmail.com

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.info**

MERCEDES-BENZ B200, autom., 2008, bonne état, 6,200$ nég., 1 taxe à payer, 819 373-8452

8857 Motorisés et roulottes

ROULOTTE 23 pi avec rallonge, de marque Jayco 2016, légère, 4732 lb, **utilisée 3 mois**, renseignements : 819-379-9910.

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

VIBROCULTEUR, 8 pi, Kongskilb, 1000$.
REMORQUE de chaloupe, 16 pi, 500$
Téléphone : 819-692-4898

Si vous voulez boire, c'est votre affaire, si vous voulez arrêter et ne le pouvez pas, c'est notre affaire.
ALCOOLIQUES ANONYMES
1 866 376-6279
sans frais

8881 Encans et marchés aux puces

MARCHÉ AUX PUCES
ÉCOLE RICHELIEU
LE SAMEDI 11 MAI 2019
DE 8 H À 15 H
5405 Courcelette
(rue de L'Aréna)
Secteur Trois-Rivières Ouest
Environ 70 tables, projets de classes, horticulture.
Restauration sur place.
En cas de pluie, le marché aura lieu à l'intérieur de l'école.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à ANDRÉ SAINT-LOUIS, de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance qui a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-22-253924-198.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration du délai de 30 jours et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Monsieur Claude Boily, Huissier de justice, de l'étude Trudel Huissiers de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier le document ci-dessus précité.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 6 mai 2019

Marjolaine Simard, H.J.
Charron, Boissé, Lévesque, huissiers de justice Inc.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de M. Roland B. LEMYRE survenu le 11 février 2019, en son vivant résidant au 800, côte Richelieu, app. 414, Trois-Rivières (Québec) G9A 6N3, un inventaire des biens du défunt a été fait le 6 mai 2019 par le liquidateur, devant Me Carmen Brouillette, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Carmen Brouillette, notaire, 390, rue St-Laurent, Louiseville (Québec) J5V 1K3, 819 228-9779.

Donné ce 7 mai 2019.
Huguette Lemyre, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, PRENEZ AVIS qu'un inventaire des biens de **MARIE-PAULE MANSEAU**, en son vivant, retraitée, décédée à Trois-Rivières le dix-sept février deux mille dix-neuf (17 février 2019), a été reçu devant Me Amélie Rivard, notaire et peut être consulté à l'étude dudit notaire, au 1350 rue Royale, bureau 1000, Trois-Rivières, Province de Québec, G9A 4J4.

LEBLANC MARTIN INC.
Par : Me Amélie Rivard, notaire

leNouvelliste
CAMELOTS MOTORISÉS RECHERCHÉS

Secteur entre Yamachiche et St-Alexis
25 h / semaine • 6 jours / semaine
Salaire offert d'environ 410$ / semaine

Secteur Louiseville, St-Léon
24 h / semaine • 6 jours / semaine
Salaire offert d'environ 370$ / semaine

Secteur St-Wenceslas, St-Léonard-d'Aston et St-Sylvère
29 h / semaine • 6 jours / semaine
Salaire offert d'environ 500$ / semaine

Secteur St-Mathieu du Parc
19,5 h / semaine • 6 jours / semaine
Salaire offert d'environ 320$ / semaine

Contactez Mme Elaine St-Hilaire
rdesauln@lenouvelliste.qc.ca • 819 692-8650

leNouvelliste laTribune
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ

Secteurs de Drummondville, St-Cyrille-de-Wendover et Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Environ 125 copies

Contactez M. Daniel Fafard
au 819 477-2829
ou 819 475-7509
danielfafard4@gmail.com

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ

Secteurs Saint-Prosper et Sainte-Geneviève-de-Bastican
Environ 145 copies
Salaire offert d'environ 1 000 $/mois

Contactez M. André Carignan
au 418 365-4187
ou 418 365-0336
acarignan@lenouvelliste.qc.ca

leNouvelliste
CAMELOT RECHERCHÉ

Secteur Shawinigan
Près de la 41e Rue
12 heures par semaine
Salaire offert d'environ 755 $/mois.

Contactez M. Patrice Dubé
pdube@lenouvelliste.qc.ca
819.536.0862

Jeux vidéo en classe: les libéraux inquiets

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

L'opposition libérale s'inquiète de la volonté du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, de faire jouer les élèves à des jeux vidéo en classe, y voyant un risque de créer ou d'accentuer des dépendances chez les enfants. Selon le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, il ne faudrait pas «apeurer la population, quand même».

Pendant la période de questions de l'Assemblée nationale, jeudi matin, le ministre Carmant a été interpellé par le libéral André Fortin sur l'intention du ministre de l'Éducation de permettre les jeux vidéo dans les écoles «pour exploiter des repères historiques, littéraires et graphiques avec sa discipline», dixit le plan du ministre Roberge.

«Des dizaines de milliers de parents partout au Québec ont un défi quotidien : tenter de réduire le temps d'écran de leurs enfants, tenter de limiter le nombre d'heures que les enfants passent devant les jeux vidéo. Parce que les jeux vidéo, ça a des effets très directs sur la santé de nos enfants et ça mène aussi des adolescents à l'isolement, au repli sur soi, ça a des effets sur la santé mentale et ça peut créer des dépendances qui sont difficiles à briser», a exposé le député de Pontiac, ajoutant que «beaucoup de gens, beaucoup de parents» se demandent si le plan du ministre Roberge est «vraiment la voie à suivre».

André Fortin a rappelé que le ministre Lionel Carmant avait déclaré pendant l'étude des crédits de son ministère, la semaine dernière, qu'il n'avait pas été consulté sur le projet du ministre de l'Éducation, qu'il avait «appris ça dans le journal» et qu'il était «très hésitant à aller de l'avant».

«Le ministre délégué à la Santé nous a dit que les chiffres devraient nous faire prendre une pause dans ce dossier-là, que, selon lui, l'augmentation des dépendances chez les jeunes, elle ne vient pas des substances, mais de la cyberdépendance», a rapporté le député libéral, tout en demandant au ministre Carmant comment il allait s'assurer que «quand on envoie nos enfants à l'école, ce n'est pas pour créer ou aggraver des dépendances».

«Je demanderais au député de Pontiac de ne pas apeurer la population, quand même. Ce qu'on sait jusqu'à présent, c'est que de zéro à cinq ans, les pédiatres ne recommandent pas plus de 30 minutes de temps d'écran. Ensuite, ce qu'il faut déterminer, c'est de quel âge à quel âge le temps d'écran est dangereux et quelle est la durée de ce danger-là. On prend le problème au sérieux, mais on a besoin de données scientifiques avant de prendre des décisions sur la meilleure façon de le traiter. Nous, on suit ça, les recherches sont en cours, on suit le problème de près et on va appliquer les bonnes solutions», a répondu le ministre Carmant.

Selon le ministre délégué à la Santé, la cyberdépendance est «une science nouvelle qui est en train de se développer». «Elle est vraiment quand même réelle puisque cette année, il y a eu 300 admissions dans les centres de dépendances avec un diagnostic de cyberdépendance. [...] On a demandé à des gens de faire de la recherche pour essayer de comprendre comment ça fonctionne, la cyberdépendance», a-t-il dit.

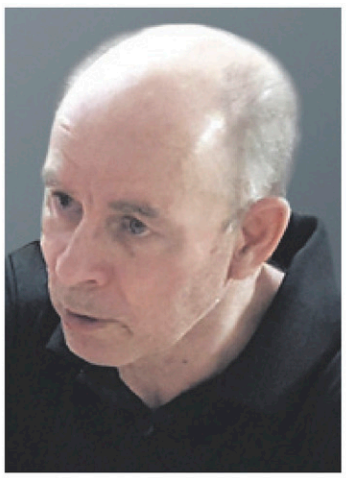

M. Robert Loranger

1949 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Laflèche, le 8 mai 2019, est décédé à l'âge de 70 ans, M. Robert « Ti-Bob » Loranger, époux de Mme Margaret Russell, fils de feu M. Thomas Loranger et de feu Mme Françoise Chatel, il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan
(secteur Grand-Mère) G9T 2J5
Heures d'accueil : le samedi 11 mai, de 9 h à 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 11 mai 2019 à 11 h 30 à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Une étoile de plus brille dans le ciel.

L'a précédé son frère Pierre.

Il laisse dans le deuil son épouse Margaret; ses enfants : Melissa, Marc; ses petits-enfants : Tommy et Alisya (Zach); ses soeurs et son frère : Yolande (Réal), Lise (Robert), Denise, Claire, Suzanne (Yves), Diane (René) et Paul (Martine); ses belles-soeurs et beaux-frères : Bernadette (Andy), Shirley (Louis), Donna (Tony), Mavia (Paul), Danny, Bertha (Armand) et Betty; ainsi que son ami Yves Marcouiller et Andrée-Anne et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel soignant du CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Laflèche de l'unité 2 ainsi que les gardiens qui ont pris soin de lui.

En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer (www.alzheimer.ca).

Renseignements : (819) 538-8555
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

VIOLENCE SEXUELLE

Lebel veut accroître la confiance dans le système

La Presse canadienne

LONGUEUIL — Ce n'est pas tant au taux de condamnations pour agression sexuelle que la ministre de la Justice Sonia Lebel veut s'attaquer qu'au nombre de dénonciations de ces agressions et à la confiance dans le processus suivi par la victime.

La ministre Lebel a participé, jeudi à Longueuil, à un colloque sur les violences sexuelles, «Justice à l'ère de MoiAussi». Et dans le cadre de ce colloque, elle a précisé sa pensée sur la réforme qu'elle voulait voir en la matière.

Bien qu'elle juge «positif» le mouvement #moiaussi, qui a entraîné une vague de dénonciations d'agressions sexuelles sur les réseaux sociaux, la ministre de la Justice estime que ce n'est pas la voie à suivre.

«La sonnette d'alarme que ça sonne dans ma tête, c'est: si elles le font de cette façon-là, c'est qu'elles n'ont pas confiance au système de justice pour les aider et les accompagner. Et si les médias traditionnels et les médias sociaux deviennent le chemin vers lequel elles se tournent massivement, c'est parce que c'est le temps qu'on se réveille», a opiné la ministre Lebel, elle-même une ancienne procureure de la Couronne.

En conséquence, c'est surtout la confiance des victimes envers le processus judiciaire qu'elle veut voir croître, non pas nécessairement obtenir un plus haut taux de condamnations au criminel.

«Mon objectif comme ministre de la Justice, ce n'est pas d'augmenter le taux de condamnation, parce que pour moi, c'est trop académique, c'est trop cartésien; c'est d'augmenter le taux de confiance des victimes dans le processus judiciaire, peu importe, le résultat», a-t-elle ajouté.

Elle a bon espoir que si elle accroît la confiance des gens dans le système de justice, si le système de justice s'adapte mieux à ces réalités, il y aura un effet sur les condamnations par voie de conséquence.

Les élus refroidis au congrès de l'UMQ

La Presse canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre François Legault a tenté jeudi de refroidir l'appétit des élus municipaux.

Au congrès de l'Union des municipalités (UMQ) à Québec, il a dit aux conseillers et maires que son gouvernement n'aurait pas de marge de manœuvre pour le reste de son mandat.

Or les municipalités ont des attentes élevées pour le pacte fiscal qui vient à échéance le 31 décembre et qui sera renégocié à compter de l'automne prochain avec Québec. Elles exigent notamment plus d'argent du Québec.

Dans son discours, M. Legault a affirmé que « l'équation n'est pas simple », en réponse à la longue liste d'épicerie présentée par le président de l'UMQ, Alexandre Cusson.

« Je m'excuse de ne pas être d'accord avec Alexandre, vous allez apprendre à me connaître, je suis un gars direct. »

Les besoins auxquels il doit répondre sont élevés au Québec, notamment en santé et en éducation, a-t-il plaidé. Et en outre, le gouvernement entreprend des négociations avec les employés de l'État dès cet automne.

« Oui, il y avait certaines marges de manœuvre cette année. (...) Si vous faites un petit calcul, pour l'année 2, l'année 3, l'année 4 (du mandat du gouvernement), ce n'est pas vrai qu'il y a des marges de manœuvre à Québec, je veux être très clair. »

politique

PROJET DE LOI 21

Un lien entre le voile et l'excision

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Le gouvernement Legault se dissocie des propos tenus par l'ex-sénatrice Céline Hervieux-Payette, qui établit un lien entre le voile, l'excision et le mariage forcé.

«Je les dénonce», a laissé tomber le ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, lançant un appel au calme au Jour 3 des consultations particulières sur le projet de loi 21, où il a été beaucoup question du voile.

Mme Hervieux-Payette, qui a siégé pendant 21 ans à la Chambre haute, a choqué les parlementaires jeudi, lorsqu'elle a cité l'auteure d'origine somalienne Ayaan Hirsi Ali, qui prétend que le voile cache «l'excision et le mariage forcé à 14-15 ans». Elle en a rajouté à sa sortie de la commission parlementaire : «Quand on n'a plus besoin de notre femme, on la passe au feu et ça vient de finir.

«Les religions n'ont pas toujours juste des bons côtés et dans le cas présent, quand on a un symbole et on tient à le garder, c'est parce qu'il y autre chose derrière tout ça et j'aimerais qu'on en parle.»

L'ex-sénatrice a été rappelée à l'ordre par le président de la commission, André Bachand, alors qu'elle répondait à la députée libérale Hélène David que de petites Québécoises se faisaient mutiler dans d'autres pays.

«Ici, c'est illégal, les médecins n'ont pas le droit de le faire, mais ça se fait aussi par des voisines», a-t-elle renchéri, en associant le voile à des pratiques violentes.

Choquée, Mme David l'a accusée d'expliquer les choses «de façon assez ostracisante pour les femmes qui portent le voile pour de multiples raisons». «Venant d'une femme aussi influente, qui a consacré sa vie à la société québécoise, ça m'inquiète beaucoup», a ajouté Hélène David.

PLAIDOYER DE MASSÉ

Par ailleurs jeudi, la co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, a livré un vibrant plaidoyer pour le respect des droits des minorités. Elle a dressé un parallèle entre l'homophobie et les préjugés à l'égard des enseignants qui portent un signe religieux.

> **«On ne peut pas empêcher le monde de penser ce qu'ils pensent, mais le premier ministre doit voir plus loin que ça et doit se fonder sur des faits, pas sur des perceptions»**
>
> **— La co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé**

Mme Massé a raconté que lorsqu'elle était employée d'un camp de vacances, dans les années 1980, un directeur lui a interdit de parler de son orientation sexuelle, de peur que les parents ne retirent leurs enfants du camp.

«À l'époque, une large partie de la population était convaincue que nous, les gais et lesbiennes, on ne pouvait pas enseigner ou s'occuper des enfants, parce qu'on allait les contaminer avec nos différences», a-t-elle affirmé lors de la période des questions à l'Assemblée nationale.

L'ex-sénatrice Céline Hervieux-Payette, qui a siégé pendant 21 ans à la Chambre haute, a choqué les parlementaires jeudi, lorsqu'elle a cité l'auteure d'origine somalienne Ayaan Hirsi Ali, qui prétend que le voile cache «l'excision et le mariage forcé à 14-15 ans». — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK

«Une chance que les politiciens de l'époque et ceux qui ont suivi n'ont pas appuyé leur seul jugement sur les qu'en-dira-t-on, parce qu'aujourd'hui, il manquerait bien des profs!» a-t-elle lancé.

Les droits des homosexuels ont été inscrits dans la Charte québécoise des droits et libertés en 1977.

Pareillement, on ne s'appuie que sur les perceptions des gens lorsque l'on veut interdire le port de signes religieux aux enseignants, comme le prévoit le projet de loi 21, suggère Manon Massé.

Aucune étude ne prouve qu'il y a du prosélytisme dans les écoles, selon elle.

«Que les gens aient des perceptions, qu'ils aient peur que leurs enfants soient influencés, c'est possible, on ne peut pas empêcher le monde de penser ce qu'ils pensent, mais le premier ministre doit voir plus loin que ça et doit se fonder sur des faits, pas sur des perceptions», a-t-elle insisté.

COMPARAISON BOITEUSE

Plus tard, François Legault a dit trouver la comparaison boiteuse. Lors d'une mêlée de presse en anglais, il a affirmé ne pas comprendre où voulait en venir la chef parlementaire de Québec solidaire.

«Je lui ai fourni trois exemples : l'Allemagne, la France et la Belgique, où l'on interdit aux personnes en autorité de porter un signe religieux, a-t-il dit. Nous ne serons pas le seul endroit au monde à interdire cela.

«Vous ne pouvez pas comparer ça à l'homosexualité, a-t-il ajouté. Je pense que le Québec est vraiment ouvert dans ce domaine et je ne comprends pas pourquoi elle essaie de faire cette comparaison.»

Le projet de loi 21, déposé le 28 mars dernier, vise à ériger la laïcité au rang de valeur fondamentale du Québec et à interdire le port des signes religieux à plusieurs catégories d'employés de l'État en position d'autorité, dont les enseignants.

Il inclut une clause de droits acquis pour les employés actuels et une clause dérogatoire pour le soustraire à d'éventuelles contestations judiciaires.

Houda-Pepin met en garde la CAQ

Autre passage remarqué, celui de la chroniqueuse et ex-députée libérale Fatima Houda-Pepin. Bien qu'elle soit elle aussi en faveur du projet de loi 21, elle y est allée de plusieurs mises en garde. Elle avise notamment le gouvernement Legault de faire plus de pédagogie, afin d'expliquer aux Québécois que la laïcité n'est pas discriminatoire. Il devrait aussi accompagner son projet de loi d'une politique interculturaliste, croit-elle.

Mme Houda-Pepin demande également à ce que le projet de loi soit vidé de toute référence à la «nation québécoise», puisque la laïcité n'a rien à voir avec l'identité. De toute façon, selon elle, les jeunes d'aujourd'hui ont de multiples identités.Enfin, la chroniqueuse croit que le gouvernement devrait se donner la peine de définir ce qu'est un signe religieux. Par exemple, le voile n'en est pas nécessairement un, a-t-elle nuancé.

LA PRESSE CANADIENNE

BABILLARD

ACTIVITÉS

RÉSIDENCE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Au 480 5e rue Shawinigan (Secteur de Grand-Mère), à la salle des loisirs: conférence et chants avec Nathalie Simard.
Le 24 mai à 13 h 30. Coût: 10$. Billets disponibles à la résidence.

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

VENTE DE GARAGE
Le 11 mai sur le stationnement de l'église de Ste-Gertrude de 8 h à 16 h (en cas de pluie, à la salle de Villers).

Au profit de la fabrique. Info: Johanne Montembeault 819 297-2441

PÉTANQUE

PÉTANQUE LOUIS-PINARD
Début des tournois les mardi et jeudi à partir du 14 mai.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LA MAURICIE
Vous désirez avoir de l'information ou devenir membre, venez nous rencontrer le 11 mai de 10 h à 15 h dans le stationnement du Sanctuaire du Cap. Info: Ginette Hince 819 379-2596

SPIRITUALITÉ

CENTRE ECKANKAR
Conférence de Sri Harold Klemp, le 11 mai à 10 h au Centre ECKANKAR de Trois-Rivières, 53, rue Saint-Antoine. Info: 819 222-5226 (Alain).

BANDES DESSINÉES

RÉSULTATS DU : MERCREDI 8 MAI 2019

LOTO QUÉBEC

Lotto 6/49 : 18 19 22 30 41 48 — compl. 47
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
77825168-02

Québec 49 : 22 23 25 28 35 41 — compl. 03

Extra : 7549613

La poule aux œufs d'or

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
881494	584834 (décomposables)	405545
137193	623928 (non décomposables)	847248

Numéros «Télé»

Tout ou rien : 01 02 04 05 07 09 10 13 14 16 18 22

Quotidienne : 2 64 3 961 4 7344

Lotto Poker : 3♠ 4♠ 9♡ 10♢ R♡

Sprinto : 06 10 14 15 36

Banco — **Turbo x 1**
05 09 13 19 22
25 27 34 37 38
40 41 43 45 46
47 56 57 69 70

Lotto D : 4 1 4 1 1 2 1 6

Triplex : 11 20 28 30 36

Astro : Jour - Mois - Année - Signe
21 DÉCEMBRE 43 VERSEAU

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

COUP D'ŒIL MÉTÉO

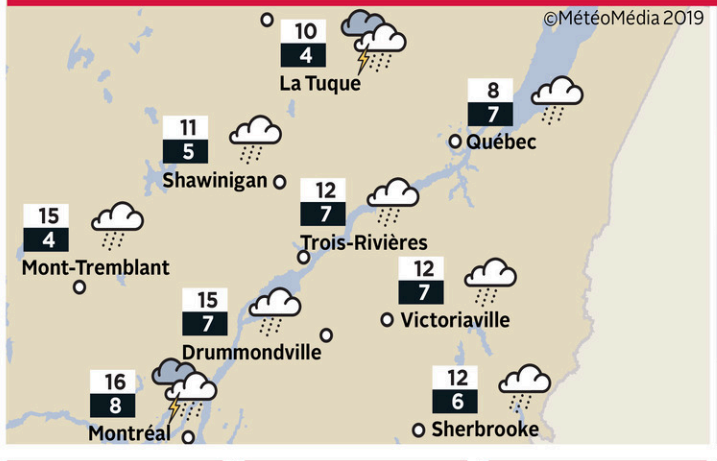

Demain
Max. 11
Min. 2
Percées de soleil
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 25 km/h

Dimanche
Max. 16
Min. 6
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. 13
Min. 6
Averses
Précipitations : 40 %
Vents du nord-est 18 km/h

Mardi
Max. 10
Min. 5
Pluie
Précipitations : 70 %
Vents du nord-est 21 km/h

LE SOLEIL

5h23 — 20h10
Durée du jour : 14h47

LA LUNE

Coucher : 1h06 — Lever : 10h16
11 mai — 18 mai — 26 mai — 03 juin

ALMANACH

Maximum normal	16,4°
Minimum normal	5,3°
Record max	29,4°/1953
Record min	-3,9°/1966

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
0h15	1,7 m	2h09	1,7 m
3h48	2,1 m	4h42	1,8 m
11h48	1,6 m	13h39	1,6 m
15h33	2,3 m	16h30	1,8 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Pluie	8	5
Barrage Gouin	Orages	9	0
Calgary	Averses	18	4
Charlottetown	Variable	10	4
Edmonton	Beau	18	4
Fredericton	Pluie	7	5
Gaspé	Averses	10	4
Gatineau	Pluie	18	6
Halifax	Averses	11	5
Îles-de-la-Mad.	Variable	5	3
La Malbaie	Pluie	7	5
La Tuque	Orages	10	4
Ottawa	Pluie	19	6
Québec	Pluie	8	7
Regina	Orages	14	5
Rimouski	Pluie	8	5
Rivière-du-Loup	Pluie	7	6
Saguenay	Pluie	8	4
Sept-Îles	Averses	7	3
Toronto	Orages	17	4
Val-d'Or	Averses	12	1
Valleyfield	Orages	18	7
Victoria	Soleil	27	12
Victoriaville	Pluie	12	7
Yellowknife	Plu et nei	7	-3

LE MONDE

Amsterdam	Variable	14	6
Athènes	Variable	22	15
Boston	Pluie	16	13
Bruxelles	Beau	15	8
Buenos Aires	Variable	19	12
Hong Kong	Variable	25	23
Lisbonne	Averses	20	13
Londres	Averses	16	8
Los Angeles	Averses	20	14
Madrid	Variable	24	13
Mexico City	Ensoleillé	29	15
Moscou	Averses	23	15
New York	Averses	21	12
Paris	Averses	16	10
Rio	Beau	30	23
Rome	Beau	22	12
Tokyo	Variable	24	15
Washington	Éclaircies	25	15

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	28	24
Bermudes	Éclaircies	23	19
Barbades	Averses	29	26
Cancun	Orages	29	26
Fort Lauder.	Orages	29	25
Freeport	Orages	28	24
Key West	Beau	30	25
La Havane	Orages	31	24
Martinique	Averses	30	25
Myrtle Beach	Beau	26	21
Montego Bay	Orages	30	25
Orlando	Orages	31	22
Phoenix	Nuageux	28	18
Puerto Plata	Orages	29	23
Puerto Vallarta	Beau	28	19
San José	Orages	30	22
Tampa	Averses	31	22
West Palm B.	Orages	28	23

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média

le monde

Des millions de Brésiliens peuvent porter une arme

RIO DE JANEIRO — Des millions de Brésiliens vont pouvoir porter une arme dans la rue ou à leur travail grâce à un décret du président Jair Bolsonaro dont les détracteurs estiment qu'il est inconstitutionnel et va aggraver la violence. Les élus, officiers de justice, chauffeurs de poids lourds, chasseurs, avocats et même certains journalistes font partie des personnes qui pourront désormais transporter une arme, après la libéralisation entérinée par un décret du président d'extrême droite. Le port d'arme va désormais être autorisé à une vingtaine de catégories de professions ou personnes. Le nombre de munitions que ces personnes pourront acheter passe de 50 à 1000 par arme à feu. **AFP**

François oblige le clergé à signaler les agressions sexuelles

CITÉ DU VATICAN — Le pape François a changé jeudi la loi canonique pour rendre obligatoire le signalement de tout soupçon d'agression sexuelle ou de harcèlement au sein de l'Église, décrédibilisée par une série de scandales à grande échelle. Le *motu proprio*, lettre émise directement par le pape qui modifie la législation interne de l'Église, oblige également à signaler toute tentative par la hiérarchie catholique de couvrir des abus sexuels perpétrés par un prêtre ou un religieux. Elle somme en outre tous les diocèses du monde de mettre en place, dans un délai d'un an, un système permettant au public de signaler des cas d'agressions. Et détaille le déroulement des enquêtes qui devront être menées dans un délai de 90 jours. **AFP**

Chine : geste de solidarité pour le Canadien condamné à mort

OTTAWA — Des diplomates canadiens qui assistaient jeudi à l'appel d'un Canadien condamné à mort en Chine pour trafic de drogue ont été joints dans la salle d'audience par des collègues américains, britanniques, français et allemands. Ce geste de solidarité n'a toutefois pas atténué les inquiétudes quant au sort de Robert Schellenberg. «Le Canada reste extrêmement préoccupé par le fait que la Chine ait choisi d'appliquer la peine de mort, un châtiment cruel et inhumain, lors du nouveau procès qui a eu lieu le 14 janvier 2019», a déclaré Affaires mondiales Canada par communiqué. Cette nouvelle peine a été prononcée six semaines après que la GRC eut arrêté Meng Wanzhou, dirigeante du géant chinois Huawei. **LA PRESSE CANADIENNE**

Nouveau test de la Corée du Nord

SUNGHEE HWANG ET KANG JIN-KYU
Agence France-Presse

SÉOUL — La Corée du Nord a annoncé vendredi avoir procédé à un essai de frappe «à longue portée», faisant encore monter d'un cran la tension avec les États-Unis au lendemain de la saisie par la justice américaine d'un cargo nord-coréen accusé d'avoir violé les sanctions internationales.

L'annonce de Pyongyang contredit des informations de l'armée sud-coréenne, selon qui les armes testées jeudi sont deux missiles à courte portée qui ont parcouru respectivement 270 et 420 kilomètres. Cet essai nord-coréen a eu lieu au moment même où Stephen Biegun, représentant spécial américain pour la Corée du Nord, était en visite à Séoul.

«Le leader suprême Kim Jong-un a pris connaissance d'un plan pour mener un exercice [...] à l'aide de plusieurs moyens de frappe à longue portée, et a donné l'ordre de procéder à l'exercice», a rapporté l'agence officielle nord-coréenne KCNA, sans préciser le type d'arme testé et se gardant notamment d'employer le mot «missile».

Assurant étudier la situation «très sérieusement», le président américain Donald Trump, qui d'habitude insiste inlassablement sur la qualité de ses relations avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, s'est ouvertement interrogé sur sa volonté de négocier sérieusement sur la dénucléarisation de la péninsule.

«Personne n'est content de ce qui s'est passé», a-t-il affirmé en évoquant lui aussi des «missiles de courte portée». «La relation se poursuit, mais nous verrons», a-t-il ajouté, affirmant avoir le sentiment que les Nord-Coréens n'étaient pas véritablement «prêts à négocier».

Officiellement, la Corée du Nord n'a pas procédé à un tir de missile depuis le 29 novembre 2017, date à laquelle elle avait testé un engin balistique intercontinental capable, selon elle, d'atteindre le territoire américain.

Mais plusieurs autres projectiles avaient déjà été tirés samedi dernier, dont un missile de courte portée d'après les experts.

Le président sud-coréen Moon Jae-in a averti que les tirs de jeudi «pourraient rendre les négociations plus difficiles» avec les États-Unis sur le nucléaire.

«NAVIRE ANTI-SANCTIONS»

La justice américaine par ailleurs annoncé la saisie d'un cargo nord-coréen de 17 000 tonnes, le *Wise Honest*, accusé d'avoir violé les sanctions internationales en exportant du charbon et en important des machines.

Cette mesure, une première selon le procureur fédéral de Manhattan Geoffrey Berman, intervient dans un contexte de défiance croissante depuis le sommet de Hanoï en février entre Donald Trump et Kim Jong-un, qui s'est soldé par un désaccord. M. Kim réclamait une levée des sanctions trop importantes aux yeux de M. Trump en échange d'un début de dénucléarisation jugé trop timide.

Le bâtiment avait été bloqué l'an dernier en Indonésie, son capitaine étant poursuivi par les autorités indonésiennes. Les autorités américaines avaient lancé de leur côté en juillet la procédure de saisie.

«L'objectif de Kim, au-delà de prouver que ces programmes d'armement deviennent de plus en plus puissants, est clair : montrer à l'Amérique et à ses alliés que s'ils ne sont pas disposés à faire des compromis sur les conditions de la dénucléarisation, Pyongyang suivra sa propre route», a commenté Harry Kazianis, du groupe de réflexion conservateur américain Center for the National Interest.

SCEPTICISME GRANDISSANT

Concernant les tirs de samedi, les images diffusées par les médias nord-coréens montrent un engin similaire au missile russe Iskander à un étage, d'après les experts.

Il ressemble à une arme présentée par la Corée du Nord au cours d'un défilé militaire l'année dernière, au moment où s'amorçait la détente sur la péninsule.

Pyongyang s'est toutefois refusé à employer le terme de «missile», indiquant que l'exercice impliquait «plusieurs lance-roquettes de longue portée et armes tactiques guidées».

Il s'agissait d'un «exercice de routine» qui s'est déroulé dans les eaux territoriales nord-coréennes et les projectiles ne constituaient pas une menace pour les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon, a affirmé un responsable nord-coréen.

› PLUS D'UN MILLIER D'ARMES SAISIES CHEZ UN PARTICULIER

Plus d'un millier d'armes à feu de tous calibres, ainsi qu'un énorme stock de munitions, ont été saisis mercredi dans une habitation d'un quartier huppé de Los Angeles. Les images diffusées par la police montrent les armes — fusils semi-automatiques, de chasse ou à pompe, revolvers et pistolets de différents calibres — alignées dans l'allée de la maison cossue, située près du célèbre Sunset Boulevard. La police locale et l'agence fédérale chargée du contrôle des armes, des explosifs, du tabac et de l'alcool ont perquisitionné la maison après avoir reçu un renseignement anonyme selon lequel un homme y vendait des armes «hors du cadre de son permis de port d'arme». Les agents ont aussi découvert un grand nombre de matériel et d'outils servant à fabriquer des armes. «C'était le paradis des collectionneurs», a assuré à l'AFP une source policière. Selon des médias locaux, certaines des armes saisies sont modernes, mais d'autres ont plus de 50 ans, et certaines seraient même des antiquités remontant à la guerre de Sécession (1861-1865). Le propriétaire de l'arsenal, Girard Damien Saenz, 57 ans, se trouvait chez lui et a été arrêté. **AFP** — PHOTO LOS ANGELES POLICE DEPARTMENT VIA AP

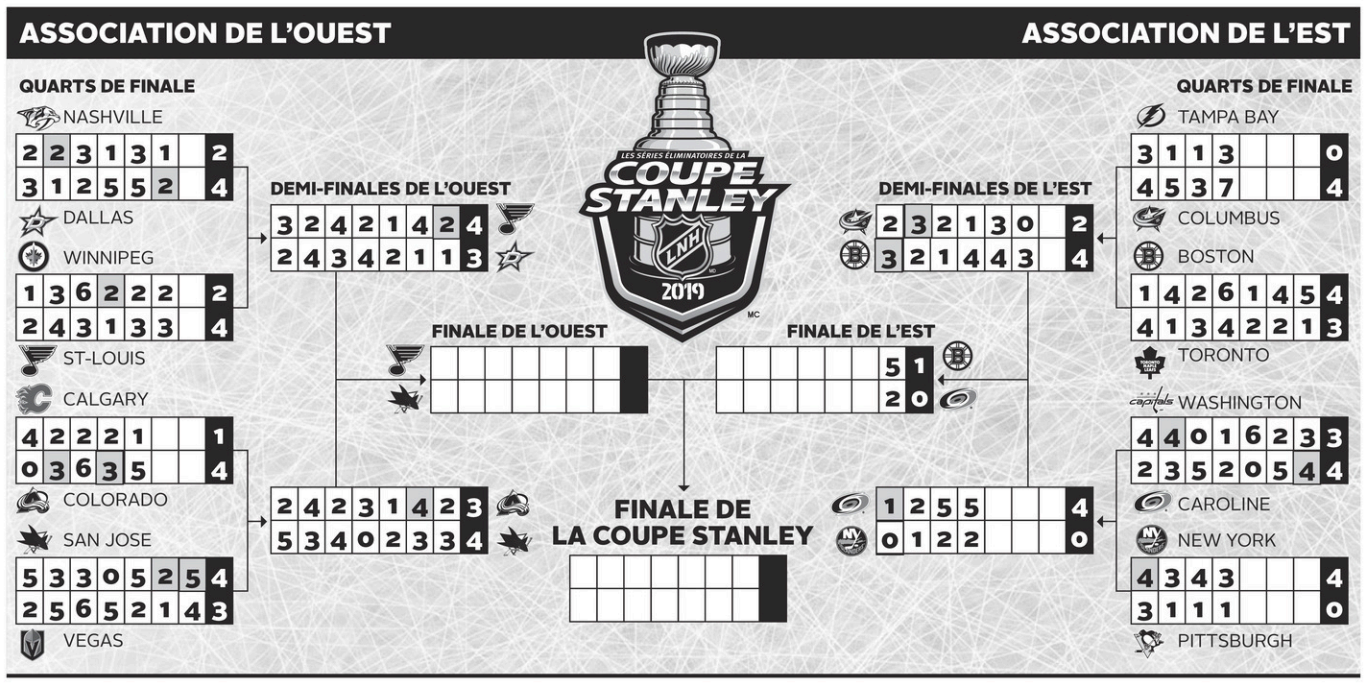

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

FINALE DE L'EST

Caroline vs. Boston
Jeudi 9 mai
Caroline 2 Boston 5
Dimanche 12 mai
Caroline à Boston, 15h
Mardi 14 mai
Boston à Caroline, 20h
Jeudi 16 mai
Boston à Caroline, 20h
Samedi 18 mai
Caroline à Boston, 19h15
Lundi 20 mai
Boston à Caroline, 20h

FINALE DE L'OUEST

St. Louis vs. San Jose
Samedi 11 mai
St.Louis à San Jose, 20h
Lundi 13 mai
St.Louis à San Jose, 21h
Mercredi 15 mai
San Jose à St.Louis, 20h
Vendredi 17 mai
San Jose à St.Louis, 20h
Dimanche 19 mai
St.Louis à San Jose, 15h
Mardi 21 mai
San Jose à St. Louis, 20h

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 mai.

	B	A	Pts
Hertl, SJ	9	5	14
Couture, SJ	9	5	14
Rantanen, Col	6	8	14
Burns, SJ	5	9	14
Mackinnon, Col	6	7	13
Stone, Vegas	6	6	12
Karlsson, SJ	0	12	12
Schwartz, STL	8	3	11
Panarin, Clb	5	6	11
Pacioretty, Vegas	5	6	11
Zuccarello, Dal	4	7	11
Seguin, Dal	4	7	11
Pietrangelo, STL	2	9	11
Radulov, Dal	5	5	10
Duchene, Clb	5	5	10
Meier, SJ	3	7	10
Benn, Dal	2	8	10
Eberle, NYI	4	5	9
Ovechkin, Was	4	5	9
Jones, Clb	3	6	9
Klingberg, Dal	2	7	9
O'Reilly, STL	2	7	9
Hintz, Dal	5	3	8
Backstrom, Was	5	3	8
Wilson, Col	4	4	8
Landeskog, Col	3	5	8
Atkinson, Clb	2	6	8
Stastny, Vegas	2	6	8
Byfuglien, Win	2	6	8
Barrie, Col	1	7	8
Nyquist, SJ	1	7	8
Theodore, Vegas	1	7	8
Nieto, Col	4	3	7
Kane, SJ	2	5	7
Barzal, NYI	2	5	7
Parayko, STL	1	6	7
Matthews, Tor	5	1	6
Compher, Col	4	2	6
Bailey, NYI	4	2	6
Marchessault, Vegas	4	2	6
Pavelski, SJ	3	3	6
Vlasic, SJ	3	3	6
Labanc, SJ	3	3	6
Perron, STL	3	3	6
Thornton, SJ	2	4	6
Bozak, STL	2	4	6
Makar, Col	1	5	6
McAvoy, Bos	1	5	6
Werenski, Clb	1	5	6
Kuznetsov, Was	1	5	6
Smith, Vegas	1	5	6
Tarasenko, STL	5	0	5
Spezza, Dal	3	2	5
Dickinson, Dal	3	2	5
Wilson, Was	3	2	5
Connor, Win	3	2	5
Sundqvist, STL	2	3	5

HOCKEY

LHJMQ

FINALE (4 DE 7)

Rouyn-Noranda vs. Halifax
Jeudi 2 mai
Halifax 2 Rouyn-Noranda 5
Vendredi 3 mai
Halifax 5 Rouyn-Noranda 4 (2P)
Lundi 6 mai
Rouyn-Noranda 5 Halifax 2
Mardi 7 mai
Rouyn-Noranda 1 Halifax 5
Jeudi 9 mai
Halifax 3 Rouyn-Noranda 6
(Rouyn-Noranda mène 3-2)
Samedi 11 mai
Rouyn-Noranda à Halifax, 15h
Lundi 13 mai
x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h

MARQUEURS

NOTE:en date du 8 mai.

	MJ	B	A	Pts
Teasdale, R.-N.	18	14	17	31
Lavoie, Halifax	21	19	11	30
Bibeau, R.-N.	18	14	14	28
Dobson, R.-N.	18	8	18	26
Lafrenière, Rimouski	13	9	14	23
Abbandonato, R.-N.	13	5	18	23
Harvey-Pinard, R.-N.	18	8	14	22
Durandeau, Halifax	21	9	10	19
Trépanier, Halifax	20	6	13	19
Veleno, Drummond.	16	8	9	17
Bergeron, R.-N.	17	8	9	17
Lauzon, Drummond.	16	7	10	17
Asselin, Halifax	20	8	8	16
Huntington, Rimouski	13	7	9	16
Mercier, Drummond.	16	5	11	16
Comtois, Drummond.	16	11	4	15
Getson, Halifax	21	7	8	15
Morand, Halifax	21	5	10	15
MacIsaac, Halifax	20	2	13	15
D'Astous, Rimouski	13	1	14	15
Poulin, Sherbrooke	10	8	6	14
Koltygin, Drummond.	16	7	7	14
Balmas, C.-B.	11	7	7	14
Garneau, Rimouski	13	6	8	14
Macleod, Drummond.	16	7	6	13

LAH

DEMI-FINALES DE CONFÉRENCE (4 DE 7)

Charlotte vs. Hershey
Vendredi 3 mai
Hershey 1 Charlotte 4
Samedi 4 mai
Hershey 3 Charlotte 7
Mardi 7 mai
Charlotte 3 Hershey 1
Mercredi 8 mai
Charlotte 5 Hershey 2
(Charlotte gagne la série 4-0)

Toronto vs. Cleveland
Mercredi 1er mai
Cleveland 2 Toronto 5
Vendredi 3 mai
Cleveland 3 Toronto 4 (P)
Dimanche 5 mai
Toronto 2 Cleveland 0
Mardi 7 mai
Toronto 6 Cleveland 2
(Toronto gagne la série 4-0)

Bakersfield vs. San Diego
Vendredi 3 mai
San Diego 3 Bakersfield 2 (4P)
Samedi 4 mai
San Diego 4 Bakersfield 1
Mercredi 8 mai
Bakersfield 7 San Diego 6 (P)
(San Diego mène la série 2-1)
Vendredi 10 mai
Bakersfield à San Diego, 22h.
Samedi 11 mai
x-San Diego à Bakersfield, 22h.

Iowa vs. Chicago
Mercredi 1er mai
Iowa 2 Chicago 3 (P)
Jeudi 2 mai
Iowa 3 Chicago 4
Dimanche 5 mai
Chicago 0 Iowa 2
Mercredi 8 mai
Chicago 1 Iowa 2
(Série égale 2-2)
Vendredi 10 mai
Chicago vs Iowa, 19h

LNAH

FINALE (4 DE 7)

Jonquière c. Sorel-Tracy
Vendredi 26 avril
Jonquière 1 Sorel-Tracy 5
Samedi 27 avril
Sorel-Tracy 4 Jonquière 5
Vendredi 3 mai
Jonquière 0 Sorel-Tracy 1
Samedi 4 mai
Sorel-Tracy 2 Jonquière 3
(La série est égale 2-2)
Jeudi 9 mai
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
Vendredi 10 mai
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h
Samedi 11 mai
x- Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

TENNIS

OMNIUM DE MADRID

À MADRID, ESPAGNE
MESSIEURS
Simple - Troisième tour
Novak Djokovic (1), Serbie, bat Jeremy Chardy, France, 6-1, 7-6 (7-2).
Roger Federer (4), Suisse, bat Gael Monfils (15), France, 6-0, 4-6, 7-6 (7-3).
Rafael Nadal (2), Espagne, bat Frances Tiafoe, États-Unis, 6-3, 6-4.
Marin Cilic (9), Croatie, bat Laslo Djere, Serbie, 4-6, 6-3, 6-2.
Dominic Thiem (5), Autriche, bat Fabio Fognini (10), Italie, 6-4, 7-5.
Stan Wawrinka, Suisse, bat Kei Nishikori (6), Japon, 6-3, 7-6 (7-3).
Alexander Zverev (3), Allemagne, bat Hubert Hurkacz, 3-6, 6-4, 6-4.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	11	6	3	2	21	11	20
D.C. United	11	6	3	2	16	11	20
Montréal	12	6	4	2	14	17	20
Toronto	9	5	3	1	21	15	16
Columbus	12	5	6	1	12	15	16
New York City	10	3	1	6	13	12	15
Atlanta	9	4	3	2	11	8	14
Chicago	11	3	4	4	17	13	13
Orlando	10	3	4	3	13	16	12
New York	10	3	5	2	13	13	11
Cincinnati	11	2	7	2	8	17	8
N.-Angleterre	12	2	8	2	11	30	8

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	11	7	1	3	26	8	24
Los Angeles Gal.	11	7	3	1	18	14	22
Houston	8	6	1	1	17	9	19
Seattle	10	5	1	4	19	13	19
Dallas	10	5	3	2	15	11	17
Minnesota	10	4	3	3	19	16	15
San Jose	10	3	5	2	13	19	11
Salt Lake	10	3	6	1	12	18	10
Portland	9	3	5	1	13	20	10
Kansas City	9	2	3	4	19	18	10
Vancouver	10	2	5	3	10	14	9
Colorado	10	0	8	2	14	27	2

Samedi 4 mai
Los Angeles Gal. 2 New York 3
Toronto 2 Orlando 0
Dallas 1 Houston 2
New York City 2 Montréal 0
N.-Angleterre 1 Philadelphie 6
Columbus 1 D.C. United 3
Seattle 1 Minnesota 1
Portland 2 Salt Lake 1
Cincinnati 0 San Jose 1
Chicago 0 Los Angeles FC 0
Dimanche 5 mai
Atlanta 3 Kansas City 0
Mercredi 8 mai
Toronto 0 Atlanta 2
Los Angeles Gal. 1 Columbus 3
N.-Angleterre 0 Chicago 5
Montréal 2 New York 1
Vendredi 10 mai
Portland à Vancouver, 22h.
Samedi 11 mai
Montréal Cincinnati, 13h.
New York à Dallas, 14h.
Philadelphie à Toronto, 15h.
NYork City à LAngeles Gal., 16h.
LA FC à Columbus, 19h30.
SJose en N.-Angleterre, 19h30.
Minnesota à Chicago, 20h.
Salt Lake au Colorado, 21h.
Houston à Seattle, 22h.

GOLF

BOURSIERS PGA
1. Matt Kuchar 5 394 944$
2. Rory McIlroy 5 068 264$
3. Xander Schauffele 4 485 399$
4. Dustin Johnson 3 972 139$
5. Brooks Koepka 3 545 927$
6. Paul Casey 3 510 536$
7. Rickie Fowler 3 164 230$
8. Jon Rahm 3 075 538$
9. F Molinari 3 027 438$
10. Gary Woodland 3 020 845$
11. Justin Rose 2 968 469$
12. Tiger Woods 2 804 717$
13. Justin Thomas 2 745 300$
14. Kevin Kisner 2 700 854$
15. Marc Leishman 2 684 854$
16. Charles Howell III 2 604 266$
17. Ryan Palmer 2 338 840$

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALE D'ASSOCIATIONS

(QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Boston (4)
(Milwaukee gagne la série 4-1)
Dimanche 28 avril
Boston 112 Milwaukee 90
Mardi 30 avril
Boston 102 Milwaukee 123
Vendredi 3 mai
Milwaukee 123 Boston 116
Lundi 6 mai
Milwaukee 113 Boston 101
Mercredi 8 mai
Boston 91 Milwaukee 116

Toronto (2) vs. Philadelphie (3)
(Série égale 3-3)
Samedi 27 avril
Philadelphie 95 Toronto 108
Lundi 29 avril
Philadelphie 93 Toronto 89
Jeudi 2 mai
Toronto 95 Philadelphie 116
Dimanche 5 mai
Toronto 101 Philadelphie 96
Mardi 7 mai
Philadelphie 89 Toronto 125
Jeudi 9 mai
Toronto 101 Philadelphie 112
Dimanche 12 mai
Philadelphie à Toronto 19h

Golden State (1) vs Houston (4)
(Golden State mène la série 3-2)
Dimanche 28 avril
Houston 100 Golden State 104
Mardi 30 avril
Houston 109 Golden State 115
Samedi 4 mai
Golden State 121 Houston 126 (P)
Lundi 6 mai
Golden State 108 Houston 112
Mercredi 8 mai
Houston 99 Golden State 104
Vendredi 10 mai
Golden State à Houston 21h
Dimanche 12 mai
x-Houston à Golden State, h.à.d

Denver (2) vs Portland (3)
(Denver mène la série 3-2)
Lundi 29 avril
Portland 113 Denver 121
Mercredi 1er mai
Portland 97 Denver 90
Vendredi 3 mai
Denver 137 Portland 140 (4P)
Dimanche 5 mai
Denver 116 Portland 112
Mardi 7 mai
Portland 98 Denver 124
Jeudi 9 mai
Denver à Portland, 22h30
Dimanche 12 mai
x-Portland à Denver, h.à.d.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	23	13	,639	—	—	6-4	P-1	11-8	12-5
New York	22	15	,595	1½	—	6-4	G-1	13-9	9-6
Boston	19	19	,500	5	2	8-2	G-2	8-7	11-12
Toronto	15	22	,405	8½	5½	2-8	P-5	7-11	8-11
Baltimore	13	24	,351	10½	7½	3-7	P-2	5-13	8-11

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	23	12	,657	—	—	7-3	G-3	11-5	12-7
Cleveland	20	16	,556	3½	—	5-5	G-2	11-7	9-9
Detroit	16	18	,471	6½	3	4-6	P-1	9-8	7-10
Chicago	16	20	,444	7½	4	4-6	P-2	8-10	8-10
Kansas City	13	25	,342	11½	8	4-6	P-1	8-11	5-14

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	22	15	,595	—	—	6-4	G-1	12-4	10-11
Seattle	20	20	,500	3½	2	2-8	P-1	7-11	13-9
Texas	17	17	,500	3½	2	5-5	G-1	12-7	5-10
Los Angeles	17	20	,459	5	3½	6-4	G-1	11-9	6-11
Oakland	17	22	,436	6	4½	3-7	P-1	12-9	5-13

Mardi 7 mai
Chi. White Sox 2 Cleveland 0
Seattle 4 N.Y. Yankees 5
Boston 8 Baltimore 5
Minnesota 3 Toronto 0
L.A. Angels 5 Detroit 2
Kansas City 12 Houston 2
Arizona 3 Tampa Bay 6
Cincinnati 0 Oakland 2
Mercredi 8 mai
Chi. White Sox 3 Cleveland 5
Seattle 10 N.Y. Yankees 1
Boston 2 Baltimore 1 (12)
Minnesota 9 Toronto 1
L.A. Angels 3 Detroit 10
Kansas City 0 Houston 9
Arizona 3 Tampa Bay 2 (13)
Cincinnati 4 Oakland 5 (13)
Jeudi 9 mai
L.A. Angels 13 Detroit 0
Chi. White Sox 0 Cleveland 5 (5)
Seattle 1 N.Y. Yankees 3
Texas à Houston, 20h10.
Cincinnati 3 Oakland 0
Vendredi 10 mai
L.A. Angels à Baltimore, 19h05.
Chi. White Sox à Toronto, 19h07.
Seattle à Boston, 19h10.
N.Y. Yankees à Tampa Bay, 19h10.
Detroit au Minnesota, 20h10.
Texas à Houston, 20h10.
Cleveland à Oakland, 21h37.
Philadelphie à KCity, 20h15.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	21	15	,583	—	—	7-3	G-2	14-7	7-8
Atlanta	18	19	,486	3½	3	5-5	P-3	10-10	8-9
New York	17	20	,459	4½	4	3-7	P-1	7-8	10-12
Washington	14	22	,389	7	6½	2-8	P-4	7-11	7-11
Miami	10	27	,270	11½	11	2-8	P-3	6-15	4-12

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	22	13	,629	—	—	9-1	G-3	13-5	9-8
Milwaukee	23	16	,590	1	—	8-2	G-6	16-8	7-8
St. Louis	21	16	,568	2	—	4-6	P-2	13-6	8-10
Pittsburgh	17	16	,515	4	2	5-5	P-1	9-9	8-7
Cincinnati	16	22	,421	7½	5½	4-6	G-1	9-8	7-14

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	25	14	,641	—	—	7-3	G-3	15-4	10-10
Arizona	21	16	,568	3	—	5-5	G-1	7-7	14-9
San Diego	21	17	,553	3½	½	5-5	G-1	10-11	11-6
Colorado	17	20	,459	7	4	4-6	G-1	7-10	10-10
San Fran.	16	21	,432	8	5	5-5	P-1	7-9	9-12

Mercredi 8 mai
Washington 3 Milwaukee 7
Philadelphie 5 St. Louis 0
N.Y. Mets 2 San Diego 3
Miami 2 Chi. Cubs 3 (11)
San Francisco Colorado (1) remis
Atlanta 4 L.A. Dodgers 9
Texas 9 Pittsburgh 6
Jeudi 9 mai
Miami 1 Chi. Cubs 4
San Francisco 11 Colorado 12
Pittsburgh à St. Louis, 19h45.
Atlanta en Arizona, 21h40.
Washington à L.A. Dodgers, 22h10.
Vendredi 10 mai
Milwaukee à Chi. Cubs, 14h20.
Miami à N.Y. Mets, 19h10.
Pittsburgh à St. Louis, 20h15.
San Diego au Colorado, 20h40.
Atlanta en Arizona, 21h40.
Washington à L.A. Dodgers, 22h10.
Cincinnati à San Francisco, 22h15.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Polanco Minn.	34	131	22	45	,344
LeMahieu N.Y.Y.	32	122	20	42	,344
Brantley Hou.	36	141	22	48	,340
Reddick Hou.	31	115	17	39	,339
Andrus Tex	33	139	22	46	,331
Dozier K.C.	34	121	19	40	,331
Mancini Bal.	34	134	25	44	,328
Anderson W. Sox	32	130	22	42	,323
Goodwin L.A.A.	33	105	22	33	,314
Choo Tex	33	128	23	40	,313

Points produits — Santana, Sea, 35; Abreu, W. Sox, 34; Mondesí, K.C., 33; Springer, Hou., 33; Rosario, Minn., 31; Voit, N.Y.Y., 30; Gallo, Tex, 28; Gordon, K.C., 27; Brantley, Hou., 27.
Circuits — Springer, Hou., 13; Rosario, Minn., 13; Gallo, Tex, 12; Encarnación, Sea, 12; Sánchez, N.Y.Y., 11; Bruce, Sea, 11; Moreland, Bos., 10; Bregman, Hou., 10; Voit, N.Y.Y., 10.
Victoires — Germán, N.Y.Y., 6; Glasnow, T.B., 6; Berrios, Minn., 6; Walden, Bos., 5; Pérez, Minn., 5; Gonzales, Sea, 5; Verlander, Hou., 5; Means, Bal., 4.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 74; Boyd, Det., 63; Bauer, Cle., 62; Verlander, Hou., 60; Morton, T.B., 56; Carrasco, Cle., 56; Sale, Bos., 56; Minor, Tex, 53; Paxton, N.Y.Y., 52; Berrios, Minn., 51.
Victoires protégées — Greene, Det., 13; Hand, Cle., 10; Osuna, Hou., 8; Giles, Tor., 8.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Bellinger L.A.D.	37	132	34	52	,394
McNeil N.Y.M.	36	132	18	47	,356
Yelich Mil.	34	118	31	42	,356
Martinez Stl.	37	104	19	36	,346
Cabrera Pit.	32	103	10	35	,340
Dejong Stl.	37	146	31	48	,329
Arenado Col.	35	149	29	48	,322
Báez Cubs	34	147	31	47	,320
Peralta Ari.	35	151	21	47	,311
Markakis Atl.	37	129	23	40	,310

Points produits — Bellinger, L.A.D., 38; Yelich, Mil., 37; Hoskins, Phi., 32; Alonso, N.Y.M., 31; Arenado, Col., 30; Ozuna, Stl., 30; Rizzo, Cubs, 29; Muncy, L.A.D., 28.
Circuits — Yelich, Mil., 16; Bellinger, L.A.D., 14; Báez, Cubs, 11; Suárez, Cin., 11; Hoskins, Phi., 11; Ozuna, Stl., 11; Alonso, N.Y.M., 11; Dietrich, Cin., 10.
Victoires — Greinke, Ari., 5; Woodruff, Mil., 5; Fried, Atl., 4; Eflin, Phi., 4; Quintana, Cubs, 4; Buehler, L.A.D., 4; Davies, Mil., 4; Arrieta, Phi., 4; Ryu, L.A.D., 4.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 72; Strasburg, Wash., 68; Castillo, Cin., 59; Smith, Mia., 56; Degrom, N.Y.M., 56; Ray, Ari., 55; Syndergaard, N.Y.M., 54; Woodruff, Mil., 54.
Victoires protégées — Yates, S.D., 15; Jansen, L.A.D., 12; Rivero, Pit., 10; Hader, Mil., 10; Smith, S.F., 9; Hicks, Stl., 9.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, claude.loranger@icloud.com

› DE LA GRANDE VISITE

MICHEL CORMIER et sa conjointe **GAÉTANE** ont accueilli avec beaucoup de joie leur grand ami américain **ROBBIE FTOREK** et sa conjointe **WENDY** en fin de semaine dernière. Rappelons que Cormier et Ftorek formaient un duo offensif du tonnerre avec les Roadrunners de Phoenix dans l'AMH. Aujourd'hui, Ftorek cumule le poste d'entraîneur-chef de l'équipe Norfolk Virginia dans l'East Coast League.

› PARCOURS DE GOLF, PRISE 2

Poursuivons nos nouvelles concernant l'inauguration printanière des parcours de golf de la région. Après le Marthelinois qui a ouvert ses portes samedi dernier et le club Sainte-Flore qui a suivi lundi, voilà que les golfeurs s'élancent depuis jeudi aux clubs Mémorial, Ki-8-Eb, Grand-Mère et Du Moulin. Du côté du club Le Laurentides, les golfeurs auront le feu vert samedi. Grande nouveauté, le grand manitou **MARIO GÉLINAS** (notre photo) du club Le Laurentides s'est porté acquéreur d'une flotte de 42 voiturettes électriques.

Mario Gélinas

› DALLAIRE AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE HOCKEY

Après avoir mérité la médaille d'argent avec le club EHC Red Bull Munich dans la Ligue de l'Allemagne, le réputé entraîneur des gardiens de but **PATRICK DALLAIRE** est en préparation avec l'équipe nationale allemande en prévision du Championnat du monde qui se mettra en branle vendredi en Slovaquie. Il pose ici en compagnie du gardien de but **NIKLAS TREUTLE.** Soit dit en passant, Dallaire sera de retour avec l'équipe de Munich la saison prochaine.

› DESROCHERS DÉMISSIONNE; ALIE SUR LES RANGS

La nouvelle m'a été confirmée par **DANNY CÔTÉ**, un des ténors du Formule Fitness de Bécancour, l'entraîneur-chef et directeur général **KEVEN DESROCHERS** a remis sa démission. Il est passé à autre chose dans son quotidien, comme dirait l'autre! Et le téléphone a déjà commencé à sonner. L'organisation bécancouroise est donc à la recherche d'un grand chef rempli d'émotion et un gagnant, selon Côté. Et le plus sérieux candidat serait nul autre qu'**ANDRÉ ALIE** qui possède toute une feuille de route au hockey senior. Le nom d'Alie résonne d'ailleurs beaucoup en coulisses. Nul doute que la présence de ce grand motivateur donnerait des ailes à l'équipe de Bécancour dans la LHSAAAQ. Le gâteau lèverait, mes amis!

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Sacha Boisvert

› À UN CAMP DE PROSPECTION À CHICAGO

L'attaquant **SACHA BOISVERT** (13 ans) et le défenseur **ELLIOTT DUGUAY** (12 ans), deux talentueux hockeyeurs des Panthères du Séminaire Saint-Joseph U13, sont présentement à Chicago où ils ont été invités à un camp de prospection de l'USHL. Ces deux jeunes prospects sont des produits du programme de hockey élaboré par Denis Francoeur qui, en passant, ne cesse d'attirer l'attention des recruteurs.

Elliott Duguay

› INSPIRATION EN DEKHOCKEY

À 68 ans bien sonnés, le gardien de but **PHILIPPE CÔTÉ** s'est avéré une inspiration pour les joueurs de dekhockey du circuit trifluvien au CSAD. Le vétéran Côté enregistre quelque 150 matchs au compteur annuellement. Sur notre photo, il est flanqué de **JULIO COUTURE** (à gauche) et **MARIO GERVAIS**, le duo de dirigeants au dekhockey 3R. Place aux champions dans une prochaine chronique. – PHOTO LUC GERVAIS

› JACQUES, FRANÇOIS ET CLAUDE

Trois piliers qui ont pris part au lancement de la saison chez les seniors du club Métabéroutin. De gauche à droite: **JACQUES GIRARD, FRANÇOIS LEGENDRE** et **CLAUDE BÉLIVEAU**. – PHOTO RENÉ GOYETTE

ATTEINT D'UN LYMPHOME DE HODGKIN

Maxence Parrot est presque guéri

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Maxence Parrot l'admet : mentalement, la maladie a eu le dessus. Mais il a presque vaincu le lymphome de Hodgkin qui l'afflige.

Maxence Parrot entend reprendre l'entraînement sitôt la chimiothérapie terminée dans le but de participer aux X Games qui seront présentés en Norvège à la fin du mois d'août. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Le planchiste, médaillé d'argent en slopestyle aux derniers Jeux olympiques, a rencontré les médias pour faire le bilan après avoir subi neuf des 12 traitements de chimiothérapie auxquels il doit se soumettre.

Un test d'imagerie subi au cours des dernières semaines a révélé que la maladie avait presque disparu de son corps, une nouvelle que Parrot a accueillie avec beaucoup de soulagement.

L'athlète de 24 ans estime que sa condition physique et ses aptitudes mentales l'aident à passer au travers de cette épreuve. Il réussit à aller au gym régulièrement, même s'il admet que l'heure qu'il y passe ne représente pour lui que ce qu'il fait habituellement à l'échauffement. Il a perdu beaucoup en masse musculaire. Ses capacités cardiovasculaires s'en ressentent aussi, comme il a pu le constater au cours des quelques sorties effectuées à Whistler.

Ses trois traitements restants devraient être complétés en juin. Après cela, il désire reprendre immédiatement l'entraînement afin de prendre part aux X Games, présentés en Norvège, à la fin d'août. Un objectif de taille, mais nécessaire à sa santé mentale.

Parrot a expliqué qu'il s'agissait de la partie la plus difficile de sa convalescence. Le fait de parler des hôpitaux ou de se rappeler les odeurs de ceux-ci lui donne maintenant la nausée. Habitué à contrôler ses peurs et son stress, il admet humblement que son inconscient a gagné cette bataille.

Le planchiste a également annoncé jeudi s'être associé à la Société de leucémie et de lymphome du Canada afin d'aider à la collecte de fonds pour continuer la recherche sur les cancers du sang. Parrot a souligné qu'un cancer comme le sien donnait une espérance de survie de 10 pour cent à ceux qui en étaient atteints en 1960. Aujourd'hui, le pronostic est de 85 pour cent de survie, tout cela grâce à la recherche.

Parrot a révélé en janvier dernier être atteint du lymphome de Hodgkin. Le quintuple champion des X Games en slopestyle et big air a immédiatement mis fin à sa saison afin d'entreprendre sa chimiothérapie.

C'est une bosse au cou, découverte en novembre dernier, qui a mis la puce à l'oreille de Parrot. Après avoir subi une biopsie, Parrot a connu le verdict le 21 décembre dernier : lymphome de Hodgkin classique de stade IIA, ou stade précoce.

Il souhaitait d'abord participer aux X Games en janvier avant d'entreprendre ses traitements, mais ses médecins lui ont alors expliqué qu'un cancer qu'on ne soigne pas est un cancer qui nous tue. Parrot a immédiatement changé ses plans.

Une grève partielle plane sur la LCF

DAN RALPH
La Presse canadienne

TORONTO — La Ligue canadienne de football pourrait voir l'ouverture de ses camps d'entraînement perturbée par un arrêt de travail partiel, tandis qu'une grève généralisée pourrait être déclenchée quelques jours plus tard.

L'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football (AJLCF) a informé les joueurs de quatre équipes de ne pas se présenter pour l'ouverture des camps d'entraînement si une nouvelle convention collective n'est pas ratifiée d'ici le 18 mai.

Le directeur exécutif du syndicat, Brian Ramsay, a déclaré au cours d'une téléconférence que les joueurs des Lions de la Colombie-Britannique, des Roughriders de la Saskatchewan, des Blue Bombers de Winnipeg et des Alouettes de Montréal ne se présenteront pas aux camps sans un nouveau contrat de travail.

Ramsay a ajouté que les joueurs des formations albertaines (Calgary et Edmonton), ainsi que les trois concessions basées en Ontario (Toronto, Ottawa et Hamilton) ont reçu comme consigne de se rapporter afin de se conformer aux lois du travail de ces deux provinces. Il a toutefois précisé que ces joueurs se trouveraient en position de légalement faire la grève à compter du 23 mai et pourraient rejoindre leurs confrères afin d'amorcer une grève généralisée.

« Certaines équipes devront se plier à différentes lois du travail, a indiqué Ramsay. Nous tentons d'en venir à une entente et les quatre équipes des provinces qui peuvent déclencher une grève légale le feront et ne se présenteront pas au camp d'entraînement. Nous allons ensuite nous assurer qu'après avoir observé les lois, les équipes de l'Alberta et de l'Ontario rejoindront leurs collègues. »

Ramsay dit ne pas s'inquiéter au sujet de la solidarité du mouvement en divisant ainsi le groupe en deux, puisque le syndicat croit que tous les joueurs seront en mesure de déclencher une grève légale quatre jours après l'ouverture des camps.

Les joueurs des Alouettes, comme ceux des Lions, des Roughriders et des Blue Bombers, pourraient déclencher une grève partielle dès l'ouverture des camps si l'association des joueurs ne s'entend pas avec la LCF sur un nouveau contrat de travail. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, JESSICA GARNEAU

«Nous avons parlé de façon collective. Nous voulons nous assurer que nos membres suivent les lois. Ce n'est que quatre jours après tout. »

Ramsay a répété que la préférence de l'AJLCF était d'en venir à une entente avec la ligue afin de prévenir tout arrêt de travail.

« C'est notre objectif premier que de trouver une solution. Nous sommes prêts à négocier jour et nuit s'il le faut. Nous voulons jouer au football quand les camps seront lancés. Mais nous voulons le faire seulement quand nous aurons une entente juste et que les besoins des joueurs seront sérieusement considérés. »

La LCF et ses joueurs ont mis fin à trois jours de négociations, mercredi. Ramsay a déclaré après ces trois journées que les deux parties « ne sont pas là où elles devraient être présentement », alors que la présente convention collective vient à échéance le 18 mai et que les camps doivent s'amorcer le lendemain.

Les négociations doivent reprendre dimanche. Trois séances sont prévues jusqu'à mardi.

En 2014, les négociations avaient été tendues. La menace de grève avait été soulevée, mais les joueurs s'étaient finalement présentés au camp et une entente de cinq ans avait été signée. Les deux parties seraient toutefois plus éloignées cette fois-ci qu'elles ne l'étaient il y a cinq ans.

Les joueurs de la LCF ont déclenché une grève, en 1974, mais la situation avait été réglée avant le début de la saison.

«Une bien belle surprise»

Laurence Vincent-Lapointe attaque les essais nationaux après avoir raflé le titre d'athlète féminine international de l'année au Québec

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'est auréolée du titre d'athlète féminine international de l'année au Québec que Laurence Vincent-Lapointe attaque vendredi les essais nationaux de Canoë-kayak Canada au bassin olympique de Montréal.

La Trifluvienne a reçu cette distinction lors du gala de Sports Québec mercredi soir, raflant le précieux Maurice devant la patineuse de vitesse Kim Boutin et à la paranageuse Aurélie Rivard.

«C'est mon premier Maurice, je suis super contente. C'est une belle surprise, je ne m'attendais pas à gagner. La compétition est très relevée dans ce genre de gala», expliquait l'athlète de 26 ans, double championne du monde en canoë en 2018.

Un peu moins de 24 heures après cette belle soirée, Vincent-Lapointe préférait toutefois se concentrer pleinement sur les essais nationaux, compétition qui lance sa saison 2019. «Je suis toujours nerveuse aux essais nationaux. Ça donne le ton à la saison, tu veux commencer en force. À chaque année, c'est la même chose et je ressens les mêmes émotions.»

Ses deux épreuves de prédilection sont au menu ce week-end, soit le C1 200m et le C2 500m.

Vendredi sera la journée réservée pour les qualifications. Samedi et dimanche, les meilleurs auront accès aux finales.

Laurence Vincent-Lapointe a reçu son Maurice des mains d'Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, et de Michel Allen, président du conseil d'administration de Sports Québec. – PHOTO SPORTS QUÉBEC

Vincent-Lapointe, qui s'est entraînée une bonne partie de l'hiver en Floride comme la majorité de ses rivales, doit composer avec des conditions bien différentes. «L'eau est pas mal plus froide, ça ralentit un peu les embarcations. Il y aussi le fait qu'il devrait y avoir pas mal de vent en fin de semaine. Disons que je ne m'attends pas à réaliser des nouveaux records du monde ici!»

SPORT RÉGIONAL EN BREF

TRAMPOLINE

Belle représentation à Élite Canada

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Le club Trampoline Intercité avait délégué cinq représentantes, la fin de semaine dernière, lors de la compétition Élite Canada de gymnastique et de trampoline, à Calgary. Cette compétition regroupait les 260 meilleurs athlètes de niveau national. Malgré une blessure, Sara-Jade Berthiaume a pris le septième rang chez les seniors, en présentant trois routines complètes. La Trifluvienne espère pouvoir atteindre les Mondiaux en groupe d'âge, à la fin de l'année à Tokyo. Elle aura l'occasion de mériter son billet pour cette prestigieuse compétition, lors du Championnat canadien en juillet.

De leur côté, Meggy Lebel et Laetiah Sauveur, fort occupées pendant ce tournoi, ont remporté les honneurs aux exercices de trampoline synchronisé parmi les 26 duos dans la classe National 5. Quant à elle, Gaëlle St-Pierre-Lepitre, la plus jeune participante à Calgary, a attiré l'attention avec ses prestations qui lui ont permis de terminer 17e sur 38, elle qui a à peine 11 ans et qui rivalisait avec des adolescentes de 16 ans. Avec sa partenaire Léane Blackburn au trampoline synchronisé, les filles ont terminé au pied du podium.

TIR

Des médailles à Toronto

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Le Grand Prix à air du Canada avait lieu à Toronto le week-end dernier. Plusieurs tireurs du Club sportif de la Mauricie y étaient, dont Francis LeSieur au pistolet, qui a remporté la médaille de bronze dans la catégorie ouverte.

Lesieur a ajouté l'argent à l'épreuve par équipe tandis que sa soeur Audrey-Anne a récolté l'argent dans la classe ouverte, toujours au pistolet à air. Elle a ajouté une troisième place à la finale regroupant les huit meilleures tireuses. Daniel Barbeau (or, vétérans), et Guillaume Jacques (bronze à la carabine et bronze en équipe) ont également mérité des podiums, alors que Océane De Billy a terminé quatrième dans la catégorie intermédiaire.

Zewski sur le ring le 28 juin

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À moins d'un revirement de dernière minute, Mikaël Zewski va livrer son 34e combat chez les professionnels le 28 juin dans la métropole. Le Groupe GYM est en train d'attacher les dernières ficelles d'un gala qui sera présenté dans en plein air à Montréal. Zewski a été avisé il y a quelques heures d'encercler la date du 28 juin sur son calendrier pour une défense de son titre WBC international.

«Je ne connais pas tous les détails de la carte, mais je sais que l'annonce officielle est prévue pour la semaine prochaine. Je suis dans le gym depuis trois semaines déjà, j'étais au courant que ça se tramait. Je suis bien content que ça se concrétise, j'ai bien hâte de remonter sur le ring», expliquait le Trifluvien dont la fiche ne compte qu'un seul échec.

À sa dernière sortie en décembre, Zewski avait clairement dominé Aaron Herrera (35-8-1), contre qui il avait une première fois mis sa ceinture à l'enjeu après l'avoir acquis en mai 2018. Il aurait évidemment aimé se battre plus tôt ce printemps, mais certains plans n'ont pas abouti, dont celui où il avait accepté verbalement de se mesurer au jeune Alexander Besputin (14-0) aux États-Unis,

Mikael Zewski s'attend à défendre son titre WBC international lors d'un gala le 28 juin dans la métropole. —PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

À 30 ans, Zewski espère voir plus d'action au cours des prochains mois. «Mon inactivité des derniers mois m'a fait reculer dans les classements. C'est décevant. On repart ça le 28 juin. On m'a laissé entendre qu'une deuxième ceinture pourrait être à l'enjeu. Je ne demande pas mieux!»

Zewski ne sait pas encore contre qui il devra en découdre. En fait, ça lui importe peu. Tout ce qu'il souhaite, c'est d'obtenir un rendez-vous contre un rival qui pourra l'aider à grimper au classement.

«C'est le plan. Ça me prend un gars crédible. J'ai confiance que c'est ce qu'on va m'offrir. En attendant de savoir qui ce sera, je ne ménage aucun effort à l'entraînement. Je serai prêt pour le 28 juin.»

Les Hurricanes coulés par l'indiscipline

Les Bruins amorcent la finale de l'Est avec un gain de 5-2

La Presse canadienne

L'offensive des Bruins a fait payer chèrement l'indiscipline aux Hurricanes lors du premier match de cette série finale de l'Est. Les deux équipes se retrouveront dimanche après-midi. —AP PHOTO/CHARLES KRUPA

BOSTON — Marcus Johansson et Patrice Bergeron ont marqué en avantage numérique dans un intervalle de 28 secondes tôt en troisième période et les Bruins de Boston ont battu les Hurricanes de la Caroline 5-2, jeudi, lors du premier match de la finale de l'Association de l'Est.

Les Hurricanes menaient 2-1 après deux périodes, mais Jordan Staal a été puni après 49 secondes de jeu en troisième pour avoir donné de la bande à Chris Wagner. Johansson a marqué à 2:26 en récupérant une rondelle libre après que le tir sur réception de Brad Marchand eut atteint le patin du défenseur des Hurricanes Calvin de Haan.

Dougie Hamilton a été puni pour rudesse 15 secondes plus tard et Bergeron est revenu à la charge à 2:54, complétant un bel échange amorcé par Jake DeBrusk et Marchand.

Steven Kampfer, qui avait été inséré dans la formation à la place de Charlie McAvoy, suspendu pour un match, avait touché la cible pour les Bruins après 2:55 de jeu en première période. Charlie Coyle, dans un filet désert, et Wagner ont ajouté des buts d'assurance dans un intervalle de 11 secondes avec un peu plus de deux minutes à écouler en troisième et Tuukka Rask a effectué 29 arrêts.

Sebastian Aho, en avantage numérique, et Greg McKegg ont répliqué pour les Hurricanes. Petr Mrazek a repoussé 23 des 27 lancers dirigés vers lui.

Mrazek et l'attaquant Micheal Ferland effectuaient des retours au jeu pour les Hurricanes après avoir raté respectivement les deux et huit derniers matchs des leurs.

Le match no 2 aura lieu dimanche après-midi, à Boston.

LHJMQ

Les Huskies à un gain de la Coupe

La Presse canadienne

ROUYN NORANDA, Qc — Quatre buts au premier tiers ont mené les Huskies vers un gain de 6-3 contre les Mooseheads, jeudi, alors que Rouyn-Noranda a pris l'avance 3-2 en finale du circuit Courteau, contre Halifax.

Peter Abbandonato, Rafaël Harvey-Pinard, Jakub Lauko et William Cyr ont battu Alexis Gravel, puis Harvey-Pinard a marqué deux fois dans un filet désert.

Gravel a fait 39 arrêts. Samuel Harvey a bloqué 18 tirs, signant notamment un superbe arrêt contre Raphaël Lavoie, avec 1:18 à disputer. Harvey-Pinard a pu mettre les touches finales, avec 35 et 29 secondes au cadran.

Lavoie, Arnaud Durandeau et Samuel Asselin ont été les buteurs des Mooseheads.

Le sixième match sera présenté samedi à 15h00, en Nouvelle-Écosse.

Au premier vingt, Rouyn-Noranda a pris le contrôle avec quatre buts sans réplique, mais Halifax a répondu du présent en marquant deux fois en fin de période.

Abbandonato a fait 1-0 à 5:46, au prix d'efforts acharnés. Les siens bourdonnaient depuis un bout de temps quand il a poussé une rondelle libre entre les jambières de Gravel. Il a été le seul buteur des Huskies lors du quatrième match.

L'indiscipline a ensuite coûté cher aux visiteurs, les Huskies prenant deux buts d'avance. Du flanc droit, Abbandonato a glissé la rondelle à Joël Teasdale. Ce dernier a remis au centre à Harvey-Pinard, qui a marqué d'une belle feinte, à 10:08.

Teasdale a terminé le match avec quatre passes.

Une minute et 40 secondes plus tard, Lauko a fait dévier un tir de la pointe de Justin Bergeron.

À 14:23, un tir de Cyr a bifurqué sur le patin de Walter Flower des Mooseheads, avant d'entrer dans le filet.

Durandeau a inscrit le premier but des Élans à 16:29, profitant d'une rondelle libre dans l'enclave. Puis, 1,3 seconde avant le premier entracte, Lavoie a fait mouche sur un rebond, après un tir de Benoit-Olivier Groulx. C'était un 20e but en séries pour Lavoie.

Il n'y a pas eu de but en deuxième période, mais les Huskies ont dominé 15-4 pour les tirs.

Les Mooseheads se sont approchés à un seul but à 3:57 quand Asselin a converti un rebond de la bande, après un tir hors cible de Jared McIsaac. Mais ils n'ont pas réussi à faire tourner le vent.

Chaque club a remporté la Coupe du Président une fois: les Mooseheads en 2013, les Huskies trois ans plus tard.

Sports

CHIFFRE DU JOUR

2000

Albert Pujols est devenu le troisième joueur à atteindre le plateau des 2000 points produits, jeudi, cognant un circuit en solo. Il rejoint dans ce club sélect Hank Aaron (2297) et Alex Rodriguez (2086).

LIQUIDA MEUBLES

C'est l'heure de bien dormir

Obtenez
GRATUITEMENT
une montre intelligente
À l'achat d'un matelas roulé FUZION
Modèle à titre indicatif. PTR: 684971

PRIMO INTERNATIONAL

Matelas roulé FUZION
double, 8 po. PTR: 716877

Garantie 10 ans

- Ressorts ensachés offrant un soutien exceptionnel.
- Couche de gel Lumbar ajoutant un soutien et un confort supplémentaire.

399,99

Aussi disponibles
10 po. PTR: 716881 **469,99**
12 po. PTR: 716885 **499,99**

Ressorts ensachés

4 AVANTAGES DU MATELAS ROULÉ
- Facile à transporter
- Facile à installer
- Confortable et durable
- Se déploie instantanément

PAYEZ JUSQU'À 36 VERSEMENTS* sur tous les meubles, les matelas et la décoration

Causeuse
PTR: 664173
379,99
Courant : 439,99

ÉPARGNEZ 60$

Mobilier de cuisine
PTR: 912414
699,99
Courant : 759,99

ÉPARGNEZ 60$

CONCOURS **PROFIL CLIENT**

À GAGNER UN SOFA-LIT
Une valeur de 779,99$
POUR PARTICIPER : Allez au liquidameubles.ca ou textez « LIBRA » au 1 800-TANGUAY (826-4829)

TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets

LIGNE SANS FRAIS : 1 833 BAS-PRIX (227-7749)

liquidameubles.ca
100% TRANSACTIONNEL

* Achat minimum de 300$. Obtenez une montre intelligente à l'achat d'un matelas Fusion ou payez jusqu'à 36 versements. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 2 juin 2019. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$